

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.
Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

Mort de M. Louis-Jean Mahieu

Directeur de la Banque Nationale de Belgique.

Le décès prématuré de M. Louis-Jean Mahieu prive les Conseils de la Banque de la collaboration infiniment précieuse d'un homme de savoir et de cœur.

Après avoir conquis son diplôme de docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles avec la plus grande distinction, M. Louis-Jean Mahieu s'inscrit au Barreau de Bruxelles où il ne devait cependant demeurer que pendant quelques mois.

Déjà à la Faculté de Droit, ses recherches étaient orientées vers les questions économiques et financières. Encore étudiant, il publiait dans La Belgique Judiciaire des études sur le franc et sur la clause-or insérée dans les contrats privés. Peu après, il publiait dans La Revue de Droit international et de Législation comparée une étude remarquée sur le procès intenté par l'Etat belge aux compagnies allemandes d'assurances sur la vie pour obtenir la restitution des réserves mathématiques afférentes aux contrats conclus par les Belges avec ces compagnies et résiliés par application du Traité de Versailles.

Attaché au Service des Etudes économiques dès 1924, M. Louis-Jean Mahieu est secrétaire de la Banque en 1926 et directeur en 1934.

Il devait devenir ensuite membre du Comité de Surveillance de la Caisse des Dépôts et Consignations, membre de la Commission Bancaire et administrateur de la Banque du Congo Belge.

Pour absorbantes que fussent ses fonctions administratives, jamais elles ne l'ont empêché de se consacrer à l'étude des problèmes généraux qui intéressent la Belgique et notamment à ceux que pose la possession d'une grande colonie. Il avait une foi très vive dans la destinée du Congo belge et s'efforçait de contribuer à son expansion. Aviateur accompli, il traça un itinéraire nouveau de la Belgique au Congo en survolant les déserts de Libye et de Ténééré. A cette occasion, il collabora à l'établissement de la carte photogrammétrique de la région de Coquilhatville.

Ainsi cet homme énergique éprouvait au feu de l'action la valeur des connaissances que ses études lui avaient fait acquérir. Cette méthode lui assurait une exceptionnelle faculté de synthèse.

Riche d'idées, il était apprécié pour l'efficacité de sa collaboration. Caractère loyal, il était aimé pour ses initiatives généreuses. Il est mort à quarante ans, dans le plein épanouissement d'une carrière qu'il entendait parcourir avec simplicité, mais aussi avec l'ardeur et la confiance de ceux qui ont la claire vision des devoirs qu'ils ont à remplir et qui se savent armés pour les accomplir.

Sa disparition laisse un vide au cœur de ses amis, de ses collègues et de ses collaborateurs. Elle est pour la Banque une perte irréparable.

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR LES PAYS-BAS EN TEMPS DE GUERRE

par M. G.-M. VERRIJN STUART,

Professeur à l'Université d'Utrecht.

La neutralité n'a pas épargné aux Pays-Bas les profondes conséquences économiques de la guerre européenne. Le commerce extérieur a subi des changements importants et s'est déroulé beaucoup moins favorablement que pendant la période de paix antérieure. La situation industrielle et commerciale a été rendue bien difficile, la mobilisation ayant exigé bon nombre d'ouvriers qui n'ont été remplacés que partiellement. Certaines entreprises sont devenues plus actives, en tout premier lieu toutes celles qui ont reçu des commandes pour la défense nationale (industries du vêtement, de la chaussure, industries métallurgiques et autres); au début, l'augmentation des achats d'un public soucieux de constituer des réserves a également exercé une influence stimulante. D'autres entreprises, par contre, ont fortement souffert du changement de la situation; plusieurs débouchés extérieurs furent perdus; à l'intérieur, la tendance au réinvestissement normal des montants libérés par amortissement et à l'investissement de bénéfices et de capitaux d'épargne nouveaux, s'est atténuée en suite de l'insécurité des temps.

Ainsi l'économie hollandaise présente-t-elle des aspects divergents. Mais, en tout état de cause, il n'est pas encore question d'une hausse de guerre caractérisée, que beaucoup attendaient au début des hostilités.

Il est inutile d'insister sur le fait que la situation des finances publiques est devenue malaisée par suite de la mobilisation, que cette évolution a réagi sur la vie économique et que cette réaction ne fera que s'accroître par la suite, ce qui entraînera un sentiment grandissant d'insécurité.

Il n'entre pas dans mes intentions de consacrer cet article à un aperçu complet des problèmes économiques multiples et divers qui se posent à mon pays dans la période actuelle. Y consacrer tout un volume serait un jeu. Dans le cadre limité d'un article comme celui-ci, il vaut mieux faire un choix parmi eux.

En tout premier lieu, je désire attirer l'attention sur le fait que la réaction de l'économie générale et des pouvoirs publics néerlandais à la guerre européenne a été infiniment plus calme qu'au mois d'août 1914. Cette différence s'explique aisément.

La guerre de 1914 a commencé dans une conjoncture économique très favorable pour le monde entier en général et pour les Pays-Bas en particulier. Nous nous trouvons à cette époque dans un mouvement typique de hausse de longue durée. Depuis 1896, les prix des biens et des services avaient augmenté constamment. Pendant de courtes périodes seulement, le mouvement ascendant fut interrompu par de brèves dépressions qui n'entravèrent que faiblement les efforts de redressement rapide. L'économie de l'Europe occidentale avait alors un pouvoir d'adaptation bien plus grand qu'actuellement; le coût de production et notamment les salaires pouvaient être adaptés beaucoup plus facilement aux changements de circonstances quand cela s'avérait nécessaire; les besoins publics étaient moins importants que maintenant comparativement aux besoins des particuliers, aussi les charges qui en résultaient étaient-elles bien moins pesantes pour la vie économique; enfin, *last not least*, la liberté des échanges et des paiements internationaux était très grande.

Les liens économiques qui unissaient les pays entre eux étaient innombrables. Le volume du crédit national et international était très important; et bien qu'alors la possibilité d'un conflit international n'était pas exclue, l'opinion prévalait généralement qu'une telle éventualité, si jamais elle venait à se produire, serait de courte durée.

Dans un pays aussi fondamentalement neutre que les Pays-Bas, l'esprit de la population était pénétré seulement des besoins d'une économie de paix. Même les pouvoirs publics, pour autant qu'il s'agissait d'un conflit international, — du moins en ce qui concerne les mesures économiques relatives au temps de guerre — n'étaient absolument pas préparés.

Dans ces circonstances, la déflagration d'une grande guerre était évidemment de nature à provoquer une panique. C'est ce qui s'est produit promptement. Les banques subirent un *run* et le public s'empressa de thésauriser toutes les liquidités. L'Etat dut recourir à l'émission de papier-monnaie. L'édifice du crédit lui-même menaçait d'être désorganisé; des mesures de sécurité durent être prises en matière de crédit sur fonds publics, dont le volume était très important à cette époque, et la Bourse d'Amsterdam resta fermée pendant plusieurs mois.

Le gouvernement se vit contraint d'intervenir à différents égards et notamment de prendre des mesures de contrôle des prix et de la consommation, car le commerce international était complètement désorganisé et la vie économique intérieure ne pouvait plus s'en tenir à la liberté en matière de commerce, de production et de formation des prix, étant donné la rareté grandissante de marchandises. Toutefois, ce ne fut qu'à grand'peine et après longtemps, que l'on parvint à établir les organes nécessaires pour parer aux difficultés issues de cette situation imprévue et pour leur assurer un fonctionnement tant soit peu convenable.

La situation était tout différente en 1939. La guerre de septembre dernier n'est pas venue sans avertissement. Déjà en septembre 1938, la crise tchécoslovaque suscita dans toutes les couches de la population la conscience d'une menace de guerre; et lorsque la guerre fut enfin devenue une réalité, le public resta remarquablement calme. Au vrai, une certaine thésaurisation de monnaies d'argent et sans doute aussi de billets se produisit, mais il ne fut pas nécessaire de recourir à une émission forcée de papier-monnaie. Par des mesures appropriées, le Gouvernement sut enrayer une hausse déréglée des produits de première nécessité et ainsi, épargner à la population une inquiétude exagérée.

De même, des mesures en matière de banque et de bourse purent être évitées. Depuis de longues années, la conjoncture évoluait défavorablement aux Pays-Bas; la dépression commencée en 1929 avait duré très longtemps et n'avait été interrompue qu'en 1936-1937 par un redressement éphémère. En conséquence, les besoins de crédit des entreprises et de la spéculation étaient restés confinés dans d'étroites limites. Ajoutons qu'au cours des dernières années la situation internationale était restée constamment menaçante; comme il appert des statistiques bancaires ci-après, les Pays-Bas avaient vu émigrer beaucoup de capitaux dès longtemps avant septembre 1939. Dans ces circonstances, il ne fut pas nécessaire de fermer la Bourse, cependant que la grande liquidité de la Banque centrale et des institutions de crédit privées permettait de faire face à la situation nouvelle sans difficulté.

D'autre part, les pouvoirs publics étaient aussi mieux outillés pour organiser la vie économique. Au

cours des années de dépression antérieures, les interventions officielles avaient pris une extension sans cesse grandissante dans ce domaine. Depuis 1931, de nombreuses mesures avaient été prises en faveur de l'agriculture, tandis que l'industrie avait été considérablement aidée par le système des contingents des importations. Beaucoup de secteurs économiques, naguère libres, étaient « coordonnés ». Commenter le pour et le contre d'une telle organisation me mènerait trop loin. En tant que système permanent, elle me semble avoir peu de chances de succès. La coordination économique consiste habituellement à assurer les intérêts de certains groupes déterminés aux dépens du restant de la population, dont le niveau de vie diminue en conséquence ou se relève moins qu'il ne pourrait le faire.

Mais il va de soi qu'en période de guerre, lorsque menace de tous côtés la pénurie de marchandises et lorsque des exagérations de prix sont facilement réalisables au détriment du consommateur, le problème de l'intervention officielle dans la vie économique doit être considéré tout autrement qu'au moment où les moyens de production et les matières premières sont disponibles en abondance. Aussi, la plupart des partisans de la liberté économique reconnaissent-ils qu'il est impossible d'éviter, en période de guerre, les interventions officielles en faveur d'un approvisionnement régulier des entreprises en matières premières, de biens de première nécessité au profit de la consommation, ainsi qu'en faveur d'une formation équitable des prix.

Dans ces circonstances, il est avantageux pour le gouvernement de pouvoir disposer immédiatement des organes nécessaires à la réglementation de la vie économique. « A quelque chose malheur est bon » disent les adversaires de l'interventionnisme, reconnaissant qu'en septembre dernier l'existence de plusieurs services officiels destinés à régler la vie économique a permis de résoudre nombre de problèmes avec plus de rapidité et plus d'efficacité qu'il n'aurait été possible sinon.

Tout cela fera comprendre au lecteur pourquoi le bouleversement de la situation en septembre 1939 a été accepté aux Pays-Bas avec beaucoup plus de calme qu'au mois d'août 1914.

Certes, les difficultés étaient nombreuses et tout fait prévoir qu'au cours de l'année en cours, elles le deviendront plus encore.

Il y a tout d'abord le fait que la mobilisation a soustrait à l'activité économique un grand nombre d'ouvriers, ce qui n'est pas favorable à la production de par la nature même des choses. Il n'est pas possible de donner une image exacte des effets de la mobilisation sur l'évolution du personnel occupé. L'on peut cependant observer, par approximation, que, dans un grand nombre de secteurs, le nombre

d'ouvriers au travail a diminué considérablement et que les vides n'ont été remplis que dans une faible mesure par l'intégration de chômeurs.

Les chiffres suivants, établis par le Bureau central de Statistique, donnent quelques éclaircissements à cet égard.

TABLEAU I.

Main-d'œuvre occupée, mobilisée et remplacée dans les entreprises donnant des renseignements à ce sujet.

BRANCHE D'INDUSTRIE	Nombre d'entreprises	PERSONNEL		Personnel au 23 août 1939	PERSONNEL MOBILISÉ		PERSONNEL REMPLACÉ (1)		Personnel fin septembre 1939
		Fin 1938	Fin 1939		Chiffres absolus	En % du nombre de personnel au 23 août 1939	Chiffres absolus	En % du nombre des mobilisés	
I	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Construction navale	18	17.682	14.511	18.824	2.099	11,1	—	—	15.755
Construction mécan. et ateliers de constr. .	49	15.347	15.536	16.509	1.654	10,0	165	10,0	15.020
Fonderies et aciéries	16	2.871	3.270	3.212	329	10,3	179	54,4	3.062
Aéronautique et instruments de précision . .	9	3.260	3.596	3.916	337	8,6	—	—	3.551
Autres industries métallurgiques	103	44.157	45.829	48.658	4.751	9,8	1.545	32,5	45.452
Verre, céramique et pierre	52	8.856	10.625	12.138	1.006	8,3	496	49,3	11.628
Industrie du bois	69	5.929	5.738	6.931	528	7,8	—	—	6.376
Industrie textile	162	52.231	55.563	55.912	3.175	5,7	939	29,6	53.676
Industrie du vêtement	51	12.110	13.425	13.497	276	2,0	—	—	13.220
Chaussure, cuir et caoutchouc	82	10.629	12.390	12.190	671	5,5	582	86,7	12.101
Industrie du papier	11	4.171	4.202	4.334	324	7,5	43	13,3	4.053
Industrie chimique	73	12.266	12.146	12.856	1.044	8,1	—	—	11.724
Industrie diamantaire	112	(2) 1.476	(2) 1.578	1.730	173	10,0	—	—	(2) 1.552
Industries alimentaires	157	32.946	33.578	35.591	1.834	5,2	930	50,6	34.687
Mines	14	32.817	31.438	33.873	3.634	10,7	223	6,1	30.462
TOTAL...	978	256.748	263.425	280.171	21.835	7,8	2.983	13,7	261.319

(1) Col. 10 + col. 6 moins col. 5. (Y compris remplacement pour d'autres motifs; valeurs négatives non comprises.)
(2) Moyenne hebdomadaire par trimestre.

Il résulte de ce tableau que, dans les industries envisagées, 8 p. c. environ du personnel ont été mobilisés et que, sur ce nombre, 13,7 p. c. seulement ont été remplacés par des chômeurs. Il en résulte clairement que le remplacement est variable selon les secteurs. Dans les industries alimentées par des commandes importantes pour la défense nationale, telles les industries de la chaussure, du cuir et du caoutchouc, il a été considérable. D'autres industries, par contre, ont rencontré de si sérieuses difficultés que l'effectif ouvrier y a même diminué; c'est le cas pour la construction navale, l'industrie de la radio et des

ampoules électriques, l'industrie diamantaire et les industries chimiques. Dans bien des cas, on a constaté le manque d'ouvriers qualifiés parmi les chômeurs. Ceci a contribué dans plusieurs industries à prolonger la durée du travail. Grâce à cela ainsi qu'à la rationalisation de la production, l'on a souvent pu enrayer une diminution du volume de la production. Mais, au total, il est indéniable que la mobilisation a suscité de nombreux problèmes de main-d'œuvre et qu'il a été impossible de recruter rapidement parmi la masse des chômeurs, les ouvriers nécessaires pour combler les vides.

TABLEAU II.

FIN DE MOIS	NOMBRE DE CHÔMEURS (1)				PERSONNES AYANT BÉNÉFICIÉ DE LA STIMULATION DE L'ACTIVITÉ (2)			
	<i>en milliers</i>							
	1937	1938	1939	1940	1937	1938	1939	1940
Janvier	446,0	387,8	339,9	297,9	20,2	51,5	66,0	58,8
Février	385,2	367,4	301,9	274,0	54,4	53,4	73,5	57,6
Mars	349,1	321,7	268,7		54,2	51,0	72,0	
Avril	309,6	307,6	240,0		50,1	47,1	65,6	
Mai	281,8	287,1	212,7		46,7	45,0	63,2	
Juin	267,9	267,2	196,2		42,7	43,8	59,5	
Juillet	273,7	258,9	192,3		39,2	43,4	56,5	
Août	275,0	258,8	191,3		42,8	43,0	52,4	
Septembre	281,6	257,2	203,8		42,6	44,5	46,8	
Octobre	292,2	265,3	198,4		48,3	53,4	50,2	
Novembre	334,3	293,5	211,6		51,7	61,9	54,8	
Décembre	392,1	368,6	270,8		45,4	65,0	59,5	
Moyenne mensuelle	324,0	303,4	235,6		44,9	50,2	60,0	

(1) Nombre de demandeurs de travail inscrits chez les organes de placement public.
(2) Toutes les personnes bénéficiant de la stimulation de l'activité et les chômeurs doivent être inscrits comme en « demande d'emploi », auprès des bureaux de placement publics. Il en est de même pour les personnes de quinze ans et plus qui gagnent la subsistance de la famille à laquelle ils appartiennent au cas qu'ils habitent avec ladite famille. (Note du traducteur : cf. *Maandschrift*, Chap. « Werkverruiming en werkloozenzorg », B. I.)

Considérées séparément, plusieurs industries paraissent avoir tiré profit des commandes importantes pour compte de l'armée : il en est ainsi pour les fabriques de machines, les ateliers de construction, les fonderies de fer et d'acier, les fabriques d'instruments de précision, l'industrie textile et notamment celle de la laine, l'industrie du vêtement, celle des chaussures, celle du caoutchouc. La fabrication de produits alimentaires a été fortement stimulée en automne par la tendance au stockage manifestée à cette époque par le public; cette tendance a également exercé son influence sur les industries du vêtement et de la chaussure. Au cours de 1940, cependant, ce mouvement d'achats a repris des proportions plus modestes.

A la lumière de ces chiffres, il ne paraît pas étonnant que le chômage considérable qui régnait encore aux Pays-Bas au début des hostilités n'a diminué que dans une faible mesure par la mobilisation. Le tableau II donne l'évolution du chômage dans le pays.

On le voit : la situation n'est pas réconfortante, même en tenant compte de ce que l'inclémence de l'hiver a influencé défavorablement le marché de l'emploi.

On admet généralement qu'en été, période la plus favorable au degré d'emploi, le chômage normal peut compter 40.000 à 50.000 personnes, effectif répondant aux besoins d'une réserve de main-d'œuvre et aux nécessités d'un fonctionnement efficient du marché de l'emploi. On est encore assez loin de ce niveau, même si l'on tient compte de ce que les statistiques néerlandaises récentes mentionnent nombre de personnes qui ne seront plus jamais en état de travailler. Aussi doit-on avouer sans regret, qu'au cours de la dépression de 1930 et des années suivantes, le chômage a pris un caractère permanent au point qu'il n'a pu être résorbé que très partiellement par le drainage drastique auquel une mobilisation de plusieurs centaines de milliers de personnes a soumis le marché de l'emploi.

Je ne veux évidemment pas prétendre que le volume du chômage des dernières années est uniquement attribuable à des facteurs internes de l'économie néerlandaise. Au contraire, si le libre-échange et les libres mouvements de capitaux avaient pu persister, le volume de l'emploi aurait été bien plus considérable dans un pays aussi étroitement dépendant de l'étranger que les Pays-Bas. Mais l'on peut se demander à juste titre si, étant donné les influences défavorables de facteurs extérieurs déterminés, l'économie néerlandaise a su trouver les remèdes appropriés.

Dès que le chômage dépasse la normale répondant aux besoins d'une réserve de main-d'œuvre et aux nécessités d'un fonctionnement efficient du marché de l'emploi, il y a lieu d'y voir un indice qu'il n'existe pas une demande suffisante de main-d'œuvre pour le niveau des salaires appliqués dans les différentes industries. Dans ce cas, le meilleur moyen de main-

tenir le chômage au minimum est une rapide adaptation des salaires en combinaison avec d'autres mesures parmi lesquelles je cite particulièrement une politique de l'argent intelligente et une politique financière également intelligente, c'est-à-dire visant à l'économie. Ce dernier point est d'intérêt général; le chômage a une influence démoralisante et signifie, au surplus, la mise en friche d'un pouvoir productif utile, ce qui abaisse le niveau d'existence et l'amène, dans tous les cas, en dessous du niveau qu'il serait possible d'atteindre si toute la main-d'œuvre disponible était mise au travail.

Aux Pays-Bas, cette adaptation des salaires n'a pas non plus été satisfaisante à tous égards. Il en est de même de l'application rationnelle des autres moyens que je viens d'indiquer pour l'établissement d'un équilibre entre l'offre et la demande d'emploi. Le résultat pitoyable est que nous sommes affligés actuellement d'un chômage irréductible.

Je doute qu'il soit souhaitable, dans les conjonctures actuelles, de relever dès à présent les salaires par des indemnités de vie chère, sous prétexte qu'en raison de la hausse des matières premières, les prix de gros et le coût de la vie ont haussé. Il y aurait plutôt lieu de le faire si le chômage était ramené à des proportions normales et si, à ce moment, les résultats d'exploitation permettaient une augmentation des salaires; actuellement, la tendance à cet accroissement est, à mon avis, prématurée.

Néanmoins, l'on a constaté récemment dans le secteur des industries abritées une tendance nette au relèvement des salaires. Du point de vue social, il y a là un danger. Tout d'abord, une telle augmentation contribuera à maintenir inutilement le niveau actuel du chômage. Au surplus, le relèvement des salaires est beaucoup plus aisé dans les industries abritées, qui peuvent reporter l'accroissement du coût totalement ou partiellement sur le consommateur, tandis que la dépendance des industries non abritées, qui travaillent en concurrence avec l'étranger et dont beaucoup sont exportatrices, rend ce relèvement impossible. Le résultat de la hausse des salaires dans les industries abritées est d'accentuer les oppositions sociales à l'intérieur de la classe ouvrière elle-même, entre les ouvriers qui sont bien rémunérés et ceux qui le sont moins. En outre, il est plus que jamais nécessaire de stimuler surtout les industries exportatrices, ce qu'une tendance continue à l'accroissement des rémunérations ne favorise aucunement.

J'en arrive ainsi au deuxième point qu'il importe de traiter dans cet article, à savoir l'évolution des prix depuis le début de la guerre. Les prix de gros ont fortement haussé depuis août 1939, surtout ceux des matières premières qui nous viennent, pour une grande part, de l'étranger. Ces produits sont également à la hausse à l'étranger, ce à quoi s'ajoute, pour les Pays-Bas, un accroissement très important

des frets. La hausse des matières premières entraîne celle, moins accusée cependant, des produits finis, pour des raisons bien connues, et celle, moindre encore, du coût de la vie.

Voici tout d'abord un tableau relatif à l'évolution des prix de gros :

TABLEAU III.

Index des prix de gros.
Base 1926-1930 = 100.

	Produits alimentaires	Matières premières	Produits finis	Index général
1939 Août.....	70,3	56,8	75,4	70,5
Septembre.	74,7	66,8	78,8	75,4
Octobre...	79,8	74,3	83,5	80,8
Novembre.	82,1	76,6	86,8	83,6
Décembre.	82,4	80,4	87,2	84,7
1940 Janvier...	84,6	82,6	88,3	86,2
Février...	85,9	84,5	89,6	87,6
Mars.....	84,2	86,0	90,7	88,1
Pourcentage de hausse par rapport à août 1939.....	19,8	51,4	20,3	25,0

La hausse du coût de la vie appert entre autres des chiffres suivants qui se rapportent aux budgets de familles ouvrières d'Amsterdam :

TABLEAU IV.

Index du coût de la vie
(1911-1913 = 100).

MOIS	DÉPENSES TOTALES		DÉPENSES POUR L'ALIMENTATION	
	Index	Hausse depuis août 1939	Index	Hausse depuis août 1939
1939 Août.....	136,5		124,4	
Septembre.	139,1	1,9 %	128,2	3,1 %
Octobre...	142,9	4,6 %	133,3	7,2 %
Novembre.	144,3	5,7 %	136,2	9,5 %
Décembre.	146,0	6,9 %	137,3	10,3 %
1940 Janvier...	146,4	7,3 %	138,3	11,1 %
Février....	147,7	8,2 %	140,4	12,8 %

Le renchérissement du coût de la vie apparaît aussi clairement. Par un contrôle sur la consommation des matières premières et sur l'établissement des prix, le gouvernement s'est efforcé d'enrayer les hausses injustifiées qui se produisent au détriment du consommateur. Grâce à cela, il n'a dû recourir au rationnement de certains biens de consommation (sucre, légumineuses) que dans une mesure très limitée. Pour le surplus, le gouvernement n'a pas encore arrêté de politique définitive en ce qui concerne le contrôle des prix. Mais, il a fondé jusqu'ici son action sur quelques lignes de conduite. Le problème est à l'examen auprès du Conseil économique. En attendant l'avis de cet organisme, le Ministre Steenberghe a communiqué ce qui suit dans la Deuxième Note sur la Défense Economique de la Communauté Néerlandaise, adressée aux Etats Généraux :

« Il y a cependant certaines lignes de conduite dont il a été tenu compte dans la réglementation de la vie économique. La première établit que les hausses résultant du relèvement des prix mondiaux, des frets, des primes d'assurance et d'autres facteurs analogues peuvent être incorporés dans les prix. Cette méthode prévient que l'établissement des prix intérieurs à un niveau trop bas ne contrarie les importations requises. D'après la deuxième ligne de conduite, l'établissement du prix se fait en opérant une distinction entre les stocks commerciaux normaux et les stocks supérieurs à la normale, achetés éventuellement à des prix d'avant-guerre. Pour cette dernière catégorie, le soussigné est d'avis que le calcul des prix sur la base d'un prix de remplacement considéré comme équitable est, en général, admissible. Il semble inutile au soussigné, après les remarques qu'il a faites à ce sujet en commentant le budget de son département, d'insister à nouveau sur le problème des prix de remplacement qui a attiré fortement l'attention au début de la guerre. En troisième lieu, il convient de tenir compte de ce que le maintien du pourcentage habituel de bénéfices bruts peut conduire à un relèvement injustifié des prix dans une période de hausse aussi considérable que l'actuelle. En effet, pour autant qu'une partie des frais commerciaux du grand et du petit commerce, qui peut être très importante, soit restée sans changement (loyer, prix du gaz et de l'électricité, salaires et autres), un pourcentage de hausse inchangé conduirait à des bénéfices injustifiés. Aussi, les réglementations susdites tendent à obtenir des marges qui ne sont pas supérieures à celles que justifie le niveau du coût actuel.

» De l'avis du soussigné, les résultats d'une telle politique des prix peuvent être considérés comme satisfaisants. »

Le but du gouvernement est donc de permettre une hausse réelle des prix justifiée par un relèvement des coûts et de s'opposer à tout autre renchérissement.

La réussite de cette entreprise dépendra entre autres de la question de savoir si le gouvernement pourra éviter l'inflation de la circulation monétaire.

L'inflation peut provenir de plusieurs causes. Non seulement une création excessive de monnaie au profit des pouvoirs publics plongés dans des difficultés financières peut contribuer à un approvisionnement inflatoire de moyens de paiement, mais de trop grandes facilités de crédit au profit des entreprises privées peuvent également être à l'origine d'une baisse de la valeur de la monnaie.

A cet égard, aucun indice ne peut jusqu'ici être décelé aux Pays-Bas. Plus loin, je citerai des chiffres relatifs au système bancaire qui montrent à suffisance qu'il ne peut être question d'une distribution de crédit anormale. Il n'y a là rien d'étonnant. Certes, il y a des entreprises dont les besoins de crédit sont plus élevés qu'auparavant; ainsi l'achat

de matières premières étrangères et d'autres produits provenant de l'étranger ne se fait souvent plus qu'au comptant, alors qu'autrefois l'étranger accordait du crédit; il y a également beaucoup d'entreprises qui, par suite des commandes pour l'armée, doivent relever leur production et ont besoin de plus de crédit bancaire. Mais, par contre, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, l'activité d'autres entreprises est fortement réduite, en raison de l'insécurité et, dans de nombreux cas, les sommes libérées sur amortissement ne sont plus réinvesties immédiatement comme auparavant. De même, l'incertitude permanente sur le marché des fonds publics exerce-t-elle une influence restrictive sur le volume du crédit dispensé par avances sur titres.

Aussi peut-on admettre, qu'en ce moment du moins, il n'y a aucun danger d'inflation à redouter de par le fait des entreprises privées.

Moins rassurante est à ce dernier égard l'action des pouvoirs publics. Il est évident que la mobilisation entraîne des charges accrues. Il est impossible de prévoir le montant que ces charges atteindront finalement; cela dépendra de la durée de la guerre et du mouvement des prix des biens et des services. Mais il est certain que ces charges seront très grandes. Que l'on songe seulement que les dépenses du gouvernement pour la défense du pays sont évaluées à fl. 1,7 million par jour ou environ fl. 600 millions par an. Ce chiffre acquiert toute sa signification lorsqu'on sait que l'évaluation des dépenses ordinaires pour 1940 porte sur fl. 746,5 millions.

Aussi la situation du Trésor ne s'est-elle pas améliorée. Les chiffres suivants en donneront une idée :

TABLEAU V.

○
Situation du Trésor
(en milliers de florins).

	Créances	Engagements	Dont	
			billets du Trésor	promesses du Trésor
1939				
7 juillet	247.722	783.914	155.402	64.000
22 juillet	254.812	797.126	154.941	64.000
7 août	244.425	804.769	135.280	75.000
23 août	226.474	780.021	135.203	75.000
7 septembre ...	216.146	823.877	123.085	127.000
23 septembre ...	240.855	860.937	123.025	162.000
7 octobre	251.799	891.795	109.009	209.500
23 octobre	257.855	899.721	100.983	219.500
7 novembre ...	249.053	954.560	99.956	281.800
23 novembre ...	270.037	992.463	99.914	300.800
7 décembre ...	260.724	1.034.685	99.214	361.800
23 décembre ...	254.226	1.045.139	99.214	381.800
1940				
6 janvier	289.847	838.019	79.189	379.800
23 janvier	264.805	825.139	79.189	374.800
7 février	261.409	883.622	79.189	423.800
23 février	272.453	931.599	79.164	423.800
7 mars	238.344	1.005.373	79.164	438.800
15 mars	247.246	786.294	79.164	367.800
21 mars	263.069	824.034	79.164	367.800
31 mars	359.809	808.779	79.164	367.800
6 avril	318.623	768.757	79.164	320.400
15 avril	297.440	746.039	79.164	320.400

Le coût de la défense nationale peut être payé de plusieurs manières. Outre que le gouvernement peut comprimer certaines dépenses ou diminuer son patrimoine, il peut emprunter et créer de nouveaux moyens de paiement. En fait, ce seront principalement les deux derniers moyens auxquels il aura recours.

Déjà le gouvernement a relevé le taux de plusieurs impôts directs, aggravé les accises existantes, créé de nouveaux impôts de consommation. Les deux emprunts qui ont été émis tout récemment n'ont pas servi au financement des charges de guerre, mais bien à consolider l'ancienne dette flottante. Ces emprunts seront suivis par d'autres. Le dernier de ces emprunts (emprunt 1940-II) a déjà un caractère demi-forcé et a été émis suivant la méthode du « bâton derrière la porte » que, d'un point de vue technique, je n'ai pas pu admirer sans réserves.

La création de monnaie n'a heureusement pas encore été utilisée dans une mesure de quelque importance. Le gouvernement a fait réévaluer la réserve métallique de la Nederlandsche Bank, qui, en vertu d'une loi spéciale, n'avait cessé d'être comptabilisée à son ancienne valeur après la dévaluation de septembre 1936. En conséquence, la situation de la Nederlandsche Bank au 1^{er} avril a fait apparaître un accroissement considérable de la réserve métallique, cependant que l'avoir du Trésor et des tiers auxquels le Trésor a remboursé des sommes importantes empruntées à court terme, s'accroissait notablement. Il est inutile d'insister sur le caractère inflatoire d'une telle politique. Cependant, le montant de monnaie ainsi nouvellement mis en circulation est resté relativement faible; il n'a été créé qu'après une période au cours de laquelle d'importants capitaux avaient émigré, notamment par la vente sur le marché intérieur de fonds publics néerlandais précédemment en possession étrangère et dont le produit a été thésaurisé. Ce dernier phénomène aurait eu, par lui-même, une influence déflationnaire, de telle façon qu'une création modérée de moyens de paiement ne pouvait être défavorable dans les conjonctures actuelles. Mais quiconque se rappelle les influences néfastes de l'inflation au cours de la guerre précédente, admettra volontiers que l'Etat doit exercer la plus grande prudence, surtout en cette matière.

La demande considérable de capitaux de la part des pouvoirs publics et l'incertitude générale, qui incite à la réticence et qui a suscité l'émigration de montants considérables de *hot-money*, ont relevé nettement le taux anormalement bas du loyer de l'argent qui caractérisait le marché de l'argent hollandais avant la guerre. Cela résulte de l'évolution du taux hors banque et des taux des reports repris dans le tableau suivant :

TABLEAU VI.

Taux d'escompte hors banque.

MOIS	Plus haut	Plus bas
	En %	
1939 Janvier	1/8	1/8
Février	1/8	1/8
Mars	1/8	3/4
Avril	3/4	1 3/4
Mai	7/16	1 1/8
Juin	7/16	9/16
Juillet	1/2	11/16
Août	1/2	3
Septembre	3	3 1/2
Octobre	1 3/16	2 1/2
Novembre	1 1/8	2 3/8
Décembre	2 1/8	2 3/8
1940 Janvier	1 5/8	2 1/4
Février	1 1/2	1 3/4
Mars	1	1 3/4

TABLEAU VII.

Taux de reports.

	COURS MOYEN EN %			
	1937	1938	1939	1940
Janvier	1,0323	1/2	1/2	2,645
Février	1,0000	1/2	1/2	2 1/2
Mars	1,0000	1/2	1/2	2,484
Avril	1,0000	1/2	1,142	
Mai	1,0000	1/2	0,790	
Juin	1,0000	1/2	3/4	
Juillet	0,9900	1/2	3/4	
Août	0,5282	1/2	1,508	
Septembre	0,5000	0,667	3,708	
Octobre	0,5000	1/2	2,258	
Novembre	0,5000	1/2	2,425	
Décembre	0,5000	1/2	2 3/4	

TABLEAU VIII.

DATE	ENCAISSE MÉTALLIQUE		Billets en circulation	SOLDES DES COMPTES COURANTS		Effets sur la Hollande	Avances	Effets sur l'étranger	Comptes divers	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
	Monnayée	Autre		de l'État	d'autres					
(En milliers de florins)										
1939 28 août	105.498	1.023.895	1.132.006	—	344.000	48.166	245.234	1.575	11.886	77
4 septembre	105.498	1.023.889	1.206.488	—	302.775	84.534	248.220	1.575	13.307	75
11 septembre	105.498	1.013.885	1.178.715	—	312.632	86.273	242.611	1.575	12.857	75
18 septembre	105.498	998.881	1.156.654	—	310.411	85.746	239.600	1.575	14.823	75,5
25 septembre	105.498	998.882	1.142.100	—	336.448	90.359	233.703	1.575	18.192	75
2 octobre	105.498	998.880	1.164.957	—	268.998	48.957	230.987	1.575	23.063	77
9 octobre	105.498	998.880	1.129.185	—	290.516	35.225	226.608	1.575	23.808	78
16 octobre	105.498	1.006.713	1.111.011	—	315.526	34.690	225.858	1.575	25.534	78
23 octobre	105.498	1.006.725	1.097.329	—	326.802	33.920	218.017	1.575	30.150	79
30 octobre	105.498	1.002.337	1.125.666	—	316.093	42.786	225.072	1.575	30.277	78
6 novembre	105.498	998.139	1.114.472	—	272.005	17.862	213.421	1.575	30.178	80
13 novembre	105.498	953.101	1.133.755	—	223.452	17.606	219.824	1.575	28.529	79
20 novembre	105.498	933.091	1.131.647	—	235.823	37.473	225.866	1.575	30.514	77
27 novembre	105.498	923.100	1.143.478	—	250.090	75.871	222.668	1.575	31.610	75
4 décembre	105.498	918.087	1.157.738	—	195.196	48.206	219.587	1.575	29.721	73
11 décembre	105.498	913.097	1.141.915	—	203.288	48.222	217.684	1.575	28.833	77
18 décembre	105.498	908.060	1.134.857	—	224.729	60.854	222.028	1.575	27.499	75
27 décembre	105.428	908.136	1.152.432	—	229.447	77.316	228.375	1.575	28.663	74
1940 8 janvier	105.308	908.240	1.116.916	6.658	188.411	9.225	243.243	1.575	28.373	78
22 janvier	105.258	908.264	1.094.505	—	233.919	9.653	252.494	1.575	29.030	77
5 février	105.168	908.355	1.117.757	—	228.324	25.683	247.683	1.575	27.903	76
19 février	105.168	908.355	1.099.248	—	263.987	45.595	247.196	1.575	25.082	75
4 mars	105.168	908.367	1.140.198	—	255.714	80.555	244.096	1.575	27.125	73
11 mars	105.148	908.385	1.104.446	35.340	200.114	9.498	275.924	1.575	25.233	76
18 mars	105.138	908.420	1.095.041	15.312	226.293	9.311	274.535	1.350	23.495	76
26 mars	105.138	908.417	1.100.434	8.097	224.944	9.470	270.993	1.350	24.306	77
1 avril	1.235.294	—	1.128.316	70.782	283.446	9.437	215.542	750	24.420	84
8 avril	1.235.302	—	1.109.450	63.642	300.271	9.734	206.739	750	23.528	84
15 avril	1.195.286	—	1.222.714	57.753	258.947	9.740	214.335	750	21.567	83

En dehors du crédit public dont je viens de parler, l'on ne constate pas de développement tant soit peu important du crédit dispensé. Cela ressort clairement d'un examen comparé de la situation de la Nederlandsche Bank et du système bancaire privé.

La situation de la Nederlandsche Bank, qui a relevé son taux d'escompte de 2 à 3 p. c. le 28 août et qui s'en est tenue à cette hausse modérée, a évolué comme l'indique le tableau VIII.

En ce qui concerne les banques privées, j'emprunte quelques chiffres aux situations mensuelles, principalement aux dates qui, en rapport avec l'émigration des capitaux, mettent particulièrement en relief les mouvements dus aux tensions internationales (voir tableau IX).

Les liquidités excessives du mois d'août 1938 appartiennent désormais au passé. Toutefois, le volume du crédit n'a changé que modérément. La banque centrale et les banques privées ont résisté sans beaucoup de peine au choc causé par la guerre, et se trouvent actuellement aussi bien qu'auparavant, dans une situation excellente.

Tout ceci remplit d'espoir, mais ne permet pas de fermer les yeux aux dangers qui menacent désormais l'économie hollandaise. Ces dangers existeront tout autant si les Pays-Bas continuent à rester en dehors du conflit. J'ai déjà attiré l'attention sur les difficultés du Trésor, difficultés qui ont nécessité entre autres des mesures drastiques en matière d'im pôts et d'emprunts prélevés sur l'épargne pour que l'Etat puisse éviter la voie glissante de l'inflation.

TABLEAU IX.

Situations mensuelles globales de quatre grandes banques (1)
(en millions de florins).

ACTIF.

DATE	I Caisse et « kassiers »	II Bons du Trésor néerlandais	III I + II	IV Portefeuille- effets	V Soldes banques étrangères	VI Reports et prêts sur titres	VII Débiteurs (2)	VIII Titres et syndicats	IX Autres actifs (3)
31 août 1938	262	157	419	26	46	100	317	68	27
31 décembre 1938	225	162	387	30	64	101	298	59	26
30 avril 1939	110	147	257	20	59	108	314	65	25
31 août 1939	148	120	268	28	73	96	290	54	28
31 décembre 1939	72	201	273	34	61	103	311	39	26
31 mars 1940	58	189	247	25	56	107	316	34	26

PASSIF.

DATE	X Capital et réserves	XI Créditeurs et dépôts	XII Effets acceptés	XIII Autres passifs	XIV Total balance	XV (I + II en % de (XI + XII))	XVI (I + II + IV + V) en % de (XI + XII)	XVII X en % de (XI + XII)
31 août 1938	251	719	16	17	1.003	57	67	34
31 décembre 1938	252	680	19	14	965	55	69	36
30 avril 1939	252	568	19	9	848	44	57	43
31 août 1939	252	555	18	12	837	47	64	44
31 décembre 1939	252	572	14	9	847	47	63	43
31 mars 1940	235	542	14	20	811	44	59	42

(1) Amsterdamsche Bank, Incasso Bank, Rotterdamsche Bankvereniging, Twentsche Bank.

(2) Y compris fonds publics autres que des bons du Trésor.

(3) Participations, immeubles.

Mais il y a encore une autre difficulté à laquelle j'ai fait allusion, celle qui réside notamment dans le développement du commerce international.

Cette évolution provoque pendant la guerre une diminution quantitative des importations aussi bien que des exportations, une augmentation de la valeur des importations et une diminution de celle de nos exportations. Or, l'exportation, l'octroi du crédit et la vente des services sont chez nous, aussi bien que dans la plupart des autres pays, les principaux moyens de payer les importations. L'exportation est

le levier au moyen duquel nous obtenons à l'étranger ce qui nous est nécessaire. De là, l'importance d'une balance commerciale favorable. La rupture de l'équilibre signifie une diminution des réserves qui doivent tôt ou tard s'épuiser.

L'examen des montants des importations et des exportations des Pays-Bas fournit peu de raisons d'enthousiasme. Nous faisons suivre tout d'abord quelques chiffres relatifs aux vingt-sept derniers mois :

TABLEAU X.

Commerce extérieur des Pays-Bas.

	IMPORTATIONS			EXPORTATIONS			POURCENTAGE DE L'IMPORTATION COUVERT PAR L'EXPORTATION		
	1938	1939	1940	1938	1939	1940	1938	1939	1940
	<i>(En millions de florins)</i>						<i>(En %)</i>		
Janvier	119	112	139	82	79	72	69,0	69,9	51,5
Février	110	105	117	82	73	62	69,4	69,2	53,3
Mars	120	123	153	90	97	83	75,0	78,9	54,7
Avril	115	122		81	82		70,4	67,6	
Mai	110	123		83	91		75,8	73,4	
Juin	119	139		81	98		68,0	71,0	
Juillet	119	132		78	93		65,0	70,3	
Août	115	127		90	92		77,5	72,6	
Septembre	117	106		101	66		86,7	62,6	
Octobre	127	124		98	52		77,0	42,0	
Novembre	119	157		92	75		76,8	47,8	
Décembre	117	147		83	68		70,3	46,0	
	1.415	1.517	409	1.039	966	217	70,3	63,7	53,2

La marche des affaires durant les six premiers mois de guerre, comparativement à la période correspondante de 1938-1939, apparaît clairement dans les chiffres suivants qui donnent une image frappante du changement intervenu dans la situation.

	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS	
	1939-1940	1938-1939	1939-1940	1938-1939
	<i>(En millions de florins)</i>			
Septembre	106	117	66	101
Octobre	124	127	52	98
Novembre	157	119	75	92
Décembre	147	117	68	83
Janvier	139	112	72	79
Février	117	105	62	73
	790	697 = + 93	395	526 = - 131

L'allure du mouvement des affaires au cours du premier semestre de guerre, comparée à la période correspondante des années 1938 et 1939, ressort également des chiffres suivants qui donnent une image frappante des changements survenus dans la situation.

L'excédent d'importation pour la période de septembre 1938 à février 1939 a atteint fl. 171 millions; pendant ce semestre, le changement dans le rapport

des importations aux exportations a ramené l'excédent à moins de fl. 395 millions.

En ce qui concerne les quantités, les importations ont atteint pendant le premier semestre de guerre 10.099.400 tonnes, contre 11.349.000 tonnes l'année précédente; les exportations, par contre, ont reculé de 7.293.600 tonnes à 3.933.000 tonnes, pendant la période de l'année sous revue.

Ces chiffres donnent à réfléchir. A mon avis, les conséquences de cette situation sont probablement peu graves jusqu'ici pour la balance des paiements néerlandaise, l'augmentation des prix des importations ayant été occasionnée en grande partie par le relèvement des frets; or, étant donné que la plupart des produits destinés aux Pays-Bas sont transportés par des navires hollandais, les frets sont payés en Hollande et n'influent pas sur la balance des paiements. Un autre facteur favorable est que la balance commerciale des Indes néerlandaises, dont la liaison avec les Pays-Bas est très étroite du point de vue économique, évolue depuis la guerre dans un sens absolument opposé à celui de la Métropole. Cela ne peut manquer de soutenir la position des Pays-Bas.

Le tableau suivant donne une image des modifications survenues dans la situation des pays de provenance et de destination; ces chiffres ne demandent pas de commentaires :

TABLEAU XI.

1938 1939
Septembre ——— / Février ———
1939 1940

PAYS	IMPORTATIONS				EXPORTATIONS			
	1938-1939	1939-1940	1938-1939 en %	1939-1940 en %	1938-1939	1939-1940	1938-1939 en %	1939-1940 en %
	<i>(En millions de florins)</i>		du total : 695	du total : 790	<i>(En millions de florins)</i>		du total : 525	du total : 396
Allemagne	154	193	22,15	24,43	74	54	14,09	13,63
Belgique et Luxembourg	89	123	12,80	16,20	56	38	10,66	9,59
Grande-Bretagne	60	57	8,63	7,21	116	94	22,09	23,73
France	36	26	5,18	3,29	30	15	5,71	3,78
Indes Néerlandaises	41	42	5,89	5,31	44	49	8,38	12,37
États-Unis d'Amérique	66	97	9,49	12,27	23	19	4,38	4,79
Argentine	31	37	4,46	4,68	6	7	1,14	1,76

Les finances publiques et le commerce extérieur, voilà — pour employer une image un peu osée — les deux tendons d'Achille de l'économie néerlandaise!

L'on peut admettre, dans les deux cas, que la solution doit être cherchée dans le même sens. Lorsqu'un peuple doit supporter des charges extraordinaires et qu'il ne peut relever dans une proportion identique sa production, comme c'est le cas actuellement, il doit faire des économies. Du point de vue des finances publiques, cela signifie que dans la mesure où l'État n'emprunte pas et ne recourt pas à l'inflation, les impôts augmenteront et que, de cette façon, une

partie du pouvoir d'achat, qui serait utilisée sinon par les particuliers, est employée par l'État pour la défense nationale.

Lorsqu'un pays voit diminuer ses exportations et veut néanmoins continuer à importer, il a une raison de plus de faire preuve de volonté et de rechercher la diminution des coûts en rationalisant et en travaillant dur; de cette façon, aussi longtemps que le commerce reste possible et qu'il n'est pas entravé entièrement par les risques maritimes et par les restrictions de l'étranger, il pourra vendre « à bon compte », sur tous les marchés qui peuvent être atteints, et utiliser les ressources qu'il en retire pour

les achats de produits à l'étranger sans diminuer les réserves nationales plus qu'il n'est nécessaire.

Il ne me paraît pas établi que tous mes compatriotes se rendent suffisamment compte de ces facteurs. Toutefois, il ne me semble pas exclu qu'à l'avenir le bon sens prévaudra dans le domaine économique plus qu'il y a vingt-cinq ans, car nombreux sont ceux qui se souviendront encore très bien de toutes les erreurs commises pendant la guerre précé-

dente et peu après, de tout ce qui a été camouflé derrière un paravent de bien-être apparent, et de la réaction violente qui s'en est suivie inévitablement. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Pays-Bas, même neutres, ne peuvent rester à l'écart des difficultés économiques. Plus tôt et mieux on réalisera cette vérité et moins difficile il sera de la résoudre.

(Texte traduit du néerlandais.)

SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA BELGIQUE

(Mars 1940.)

I. — APERÇU GÉNÉRAL.

Une fois encore, la publication des statistiques relatives à notre commerce extérieur, en mars, nous a apporté un témoignage des facultés de résistance et d'adaptation de notre économie aux vicissitudes de la conjoncture mondiale. Nos exportations sont en progrès, ayant porté sur 1.878.000 tonnes valant 2.328 millions de francs, contre 1.202.000 tonnes valant 1.876 millions pendant le mois, plus court, de février. Nos importations, en tonnage, sont passées à 1.862.000 tonnes, payées au total 1.450 millions de francs, contre 1.513.000 tonnes, valant 1.475 millions, le mois précédent.

Sans attacher plus d'importance qu'elle n'en mérite à la comparaison d'un mois à l'autre, on peut cependant observer l'accroissement sensible, en poids et en valeur, de nos exportations et celui du volume des importations, ici sans augmentation de valeur.

Cette expansion de nos transactions commerciales avec l'étranger est partiellement due au rétablissement normal des transports ferroviaires et fluviaux après la désorganisation due à l'hiver rigoureux, et aussi à la mise en vigueur des arrangements commerciaux conclus avec la France et la Grande-Bretagne. Ceux-ci nous assurent une plus grande régularité dans la livraison de nos approvisionnements. C'est ainsi que nos importations du mois de mars ont comporté des quantités accrues de matières premières, de produits bruts et demi-finis. Nos exportations également s'en ressentent, celles vers la France notamment.

Notre balance commerciale demeure ainsi exceptionnellement favorable. Pour le premier trimestre de l'année, le solde actif atteint 1.723 millions. Depuis septembre, il s'élève à 3.407 millions de francs.

On s'est inquiété cependant de cette évolution assez inattendue de notre commerce avec l'étranger, dans les circonstances actuelles, et l'on a souligné son caractère peut-être précaire et le danger qu'elle peut comporter d'un épuisement de nos réserves, d'autant plus que nos importations, en poids, avaient diminué sensiblement depuis le début des hostilités. La menace n'est pas illusoire, mais l'accroissement constaté en mars, et qui se confirme à la mi-avril, permet de croire que les arrangements pris avec nos voisins nous assurent sinon la reconstitution complète de nos stocks, au moins une alimentation suffisante de nos principales industries en matières premières. Les augmentations sont, en effet, plus particulièrement

importantes en provenance des pays qui nous fournissent du charbon, des minerais, du bois, des fibres textiles et d'autres matières premières, comme l'indique le tableau suivant de nos principales importations par pays.

	Février 1940	Mars 1940
	<i>(En milliers de francs)</i>	
Allemagne.....	111.662	164.056
France.....	194.121	231.051
Norvège.....	21.059	33.855
Pays-Bas.....	135.119	184.196
Royaume-Uni.....	179.651	201.606
Suède.....	17.515	20.407
États-Unis.....	102.405	117.445

Au chapitre des exportations, on constate que les ventes sont en augmentation dans presque toutes les destinations, et particulièrement vers les Pays-Bas, l'Allemagne, la France et la Suisse. Par contre, vers la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Brésil, on note un certain recul.

Il n'est pas douteux que nous bénéficions en ce moment d'une situation particulière qui favorise les ventes de certaines industries, sur des marchés où elles n'avaient auparavant qu'un accès limité. De plus, ces ventes s'exécutent à des conditions de prix très favorables, trop favorables même est-on parfois tenté de dire, car ces producteurs risquent de négliger les marchés où ils étaient implantés autrefois et où la concurrence prend pied en offrant ses produits à des prix nettement inférieurs aux nôtres. Il semble bien qu'il y ait, de la part de ces concurrents, une politique tendant à s'introduire sur certains de nos anciens débouchés en nous tenant occupés, dans des conditions extrêmement satisfaisantes, à d'autres fabrications.

Retrouverons-nous, quand nous le souhaiterons, ces marchés actuellement délaissés, parce que moins rémunérateurs? Soyons en tout cas attentifs à l'effort de tous les pays industriels, pour porter au maximum leur pénétration outre-mer, même au prix de sacrifices temporaires.

Il ne faut pas se lasser de le répéter : non seulement nous devons maintenir intacte notre capacité de concurrence, mais encore la renforcer; puis la hausse de nos prix de revient doit être contenue dans les limites les plus étroites possible.

Sans doute certaines pressions sont-elles irrésistibles. C'est le cas pour celles résultant de la hausse des prix des matières premières sur les marchés mondiaux, de l'élévation des taux des frets, du relèvement des primes d'assurance. On peut croire cependant qu'à cet égard la plus grosse impulsion a été donnée depuis quelques mois et qu'elle a été incorporée en grande partie déjà dans le prix de revient. Les marchés de matières premières font preuve d'une stabilité relative depuis plusieurs semaines, les risques de guerre pour les transports maritimes ont dans de nombreuses directions notablement diminué et la durée des voyages est sensiblement réduite. De ce côté, il y a donc actuellement une détente.

Mais sur d'autres influences à la hausse des coûts de production, il est en outre permis d'exercer une action modératrice. Ainsi la hausse du prix des produits de base indigènes, celle des prix de transports intérieurs, celle des salaires peuvent et doivent être comprimées. Le souci légitime dont témoigne le Gouvernement de n'intervenir que le moins possible dans la vie économique pour ne pas contrarier l'initiative privée et le courant normal des affaires ne peut cependant le distraire d'user de tous les moyens dont il dispose pour mettre en œuvre une sévère politique des prix. Mais si, de la discipline volontaire que s'imposent déjà et sont prêts, sans doute, à s'imposer plus encore tous nos concitoyens, producteurs et consommateurs, on peut beaucoup attendre, on ne saurait tout attendre. Il faut agir en fonction des intérêts de la collectivité tout entière. Les mesures isolées sont sans effet durable, provoquent des injustices, suscitent des récriminations. Il faut un plan d'ensemble, coordonné, que seul le Gouvernement peut mettre sur pied, qui utilise, en les combinant suivant les circonstances, les contrôles légaux, les restrictions, et au besoin les appuis, les subsides sous formes diverses. L'action ne doit pas s'exercer seulement sur les conditions internes de notre production, elle doit aussi porter sur les moyens de l'assurer par des approvisionnements en matières premières aussi normaux que possible — normaux en quantités et en prix.

On a dit et redit avec raison que la question des prix revêt une importance capitale pour notre commerce, tant intérieur qu'extérieur, et qu'il n'est pas souhaitable de permettre à chaque industrie de tirer en ce moment le maximum possible de profit sans souci de notre économie en général et des autres

industries dont le prix de revient dépend de certaines matières premières. Et s'il est légitime que les prix de vente intérieurs couvrent le prix de revient et laissent un bénéfice raisonnable au producteur, il est inadmissible qu'ils aillent au delà. Ils doivent être maintenus dans des limites convenables en vue de prévenir la hausse exagérée du coût de la vie, entraînant elle-même, irrésistiblement, le relèvement des salaires et amorçant ainsi une succession ininterrompue de hausses.

Si le maintien de nos prix à une parité satisfaisante avec ceux des concurrents que nous devons rencontrer sur les marchés extérieurs est indispensable, le développement de notre production et de nos débouchés ne l'est pas moins. Les chiffres globaux de notre commerce d'exportation paraissent satisfaisants ces derniers mois, compte tenu des circonstances. Pourtant, examinés quelque peu en détail, ils laissent apparaître une situation très inégale pour les différents groupes d'industries et une propension à l'exportation de produits lourds et demi-finis, tandis que fléchissent les ventes de marchandises incorporant beaucoup de main-d'œuvre. C'est un sujet de préoccupation que le Premier Ministre signalait récemment. Il dénonçait l'erreur qu'il y aurait à s'orienter délibérément vers de grosses fabrications, au détriment des produits finis. L'occasion d'y trouver actuellement des hauts salaires détournerait la population ouvrière de l'effort qu'exige l'apprentissage d'un travail de qualité. Ainsi la tentation de facilité serait-elle la même pour la direction des entreprises et pour le personnel. Mais quand les circonstances se seront modifiées, la guerre finie, nous pourrions payer cher ce manque de prévoyance.

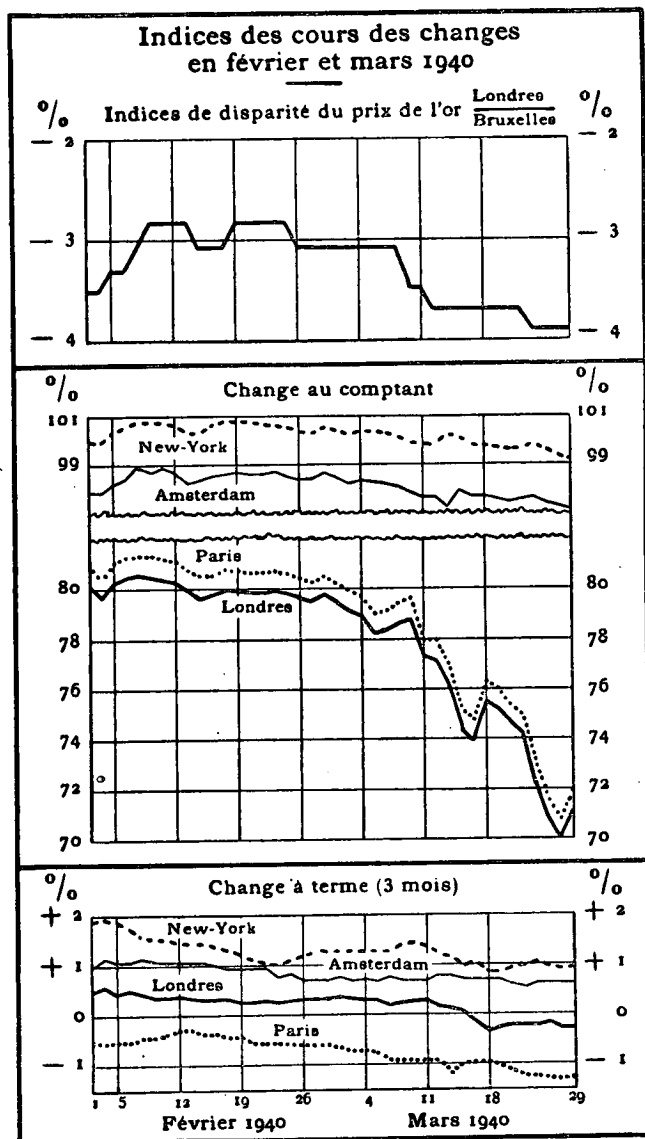
En plus de l'effort qui doit être poursuivi pour assurer au pays une vie économique aussi normale que possible, il faut encore faire face à l'aggravation des dépenses publiques. Celles-ci ne sont pas loin d'atteindre 20 milliards de francs par an, au rythme actuel des décaissements du Trésor. S'il est légitime qu'une part importante de ces dépenses soit couverte par l'emprunt, il est nécessaire cependant que la part de l'impôt soit la plus large possible si l'on veut maintenir les finances publiques sur des bases saines. Aussi faut-il approuver le Gouvernement de renforcer la fiscalité, malgré les sacrifices déjà très lourds demandés aux contribuables. De nouveaux impôts sont prévus, dont on attend un milliard de francs de recettes complémentaires.

II. — MARCHÉS FINANCIERS.

LE MARCHÉ DES CHANGES DU 15 MARS AU 15 AVRIL 1940.

Comptant. — Ainsi qu'en témoigne l'importance des entrées d'or, l'orientation des changes est demeurée favorable au belga.

Le dollar, coté depuis le 15 mars entre bg. 5,8570 et bg. 5,88875, est passé, le 10 avril, de bg. 5,8750 à bg. 5,9350, puis est revenu à bg. 5,91 5/8; il s'est ensuite inscrit à nouveau à bg. 5,93 1/2, et le 15 avril, à bg. 5,93 5/8.



L'indice journalier de disparité du prix de l'or à Londres et à Bruxelles est calculé suivant la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Prix sterling de 1 kg. d'or fin à Londres} \times \text{cours de la } \pounds \text{ sur la place de Bruxelles}}{\text{fr. 33.193,50}}$$

Les indices des cours des changes au comptant sont calculés sur une base arbitraire.

Les indices des cours des changes au terme de trois mois sont calculés en pour-cent des cotations des changes au comptant.

La livre sterling, après avoir reculé presque sans interruption de bg. 22,19 à bg. 20,54, s'est relevée le 11 avril jusqu'à bg. 21,41, puis a été cotée successivement à bg. 21 et bg. 21,13.

Le franc français a décrit une courbe parallèle, passant de bg. 12,59 à bg. 11,70, puis à bg. 12,1975 et finalement à bg. 11,965.

Le florin a fléchi au cours de la seconde quinzaine de mars de bg. 312,75 à bg. 310,90; il s'est redressé ensuite parallèlement au dollar, jusqu'à bg. 315,15.

Le franc suisse a suivi une même orientation; il s'est replié de bg. 132,05 à bg. 131,30, puis a atteint par étapes le niveau de bg. 133,13.

Le tableau suivant indique l'évolution de ces devises entre le 15 mars et le 15 avril 1940 :

	Cours au 15 mars	Cours au 15 avril	Plus haut	Plus bas
			entre ces deux dates	
Dollar.....	5,8875	5,93625	5,935	5,8570
Livre sterling.....	21,73	21,13	22,19	20,54
Franc français.....	12,325	11,965	12,59	11,70
Florin.....	312,75	315,15	315,10	310,90
Franc suisse.....	132,05	133,13	133,10	131,30

Le reichsmark, après s'être replié de bg. 236,40 à bg. 235,10, a progressé jusqu'à bg. 239,80, puis s'est inscrit successivement à 237, 238 et 239 bg.

La lire italienne s'est avancée, d'un mois à l'autre, de bg. 29,753 à bg. 30,0210.

En raison des événements survenus dans le Nord de l'Europe, la cotation des couronnes scandinaves a été suspendue le 9 avril. Du 15 mars au 8 avril, le change sur Stockholm avait fléchi de bg. 140,50 à bg. 139,475, l'Oslo de bg. 134 à bg. 133,10 et le Copenhague de bg. 113,80 à bg. 113,25.

Après avoir reculé de bg. 4,8675 à bg. 4,57, le dollar canadien s'est redressé par étapes jusqu'à bg. 5,015.

Le change sur Lisbonne a oscillé de bg. 19,30 à bg. 21,05.

Terme. — La plupart des cours sont en recul. La prime sur le dollar à un et trois mois a fléchi respectivement de fr. 0,11 à fr. 0,08 et de fr. 0,30 à fr. 0,23. Sur le florin, le report s'est détendu de fr. 0,04 à fr. 0,03 à un mois et de fr. 0,11 à fr. 0,08 à trois mois. La perte du franc français s'est élargie de fr. 0,10 à fr. 0,25 à un mois et de fr. 0,60 à fr. 0,80 pour un trimestre. La tendance de la livre sterling a, au contraire, été moins lourde. Pour les mêmes périodes, le déport s'est détendu de fr. 0,175 à fr. 0,05 et de fr. 0,375 à fr. 0,075, respectivement.

Report ou déport des principales devises cotées à terme

(en pour-cent par an du cours du comptant).

	LONDRES		PARIS		AMSTERDAM		NEW-YORK	
	1 mois	3 mois	1 mois	3 mois	1 mois	3 mois	1 mois	3 mois
1939 Moy. m.								
Décembre...	-0,91	+0,70	-1,90	-3,50	+3,33	+2,49	+8,55	+7,35
1940								
Janvier.....	+0,53	+0,47	-3,39	-3,16	+3,22	+3,73	+6,34	+6,41
Février.....	+1,04	+1,46	-0,69	-1,96	+3,75	+3,81	+5,81	+5,62
Mars.....	+0,15	+0,05	-2,47	-4,09	+3,27	+2,75	+4,41	+4,45
Donn. journ.								
18 mars.....	-1,92	-1,28	-1,92	-3,80	+3,12	+2,80	+4,08	+3,40
26 » pair.....	-0,84	-3,-	-5,-	-	+3,12	+2,56	+4,44	+4,08
1 avril.....	-1,20	-0,96	-5,04	-5,08	+2,28	+2,56	+3,72	+3,76
8 ».....	-0,84	-0,20	-5,04	-5,04	+2,28	+2,32	+2,88	+3,60

LE MARCHÉ DE L'ARGENT ET DES CAPITAUX.

La publication de la situation trimestrielle des banques au 31 mars, celle de la situation de la dette publique et des avoirs de la Banque Nationale en effets publics à la même date permettent de préciser l'évolution monétaire au cours de ces derniers mois. Il n'est donc point inutile de leur consacrer quelques commentaires en relation avec cette évolution.

La situation comparée de la dette publique au 31 décembre et au 31 mars n'accuse d'autres modifications notables qu'une augmentation de la dette intérieure à moyen et à court terme de fr. 2.363 millions. Abstraction faite des amortissements et remboursements effectués au cours de ce trimestre sur les autres titres de la dette, ce montant représente l'importance de l'appel de capitaux fait par l'Etat durant le premier trimestre de l'année. D'un trimestre à l'autre, la dette consolidée intérieure, directe et indirecte, marque une diminution de fr. 94 millions. Principalement sous l'influence de la dépréciation de certains changes, la dette extérieure à court terme se réduit de fr. 722 millions à fr. 713 millions, tandis que la dette consolidée extérieure diminue de fr. 670 millions.

TABLEAU I.

Dette publique.

Situations comparées au 31 décembre 1939
et au 31 mars 1940

(en millions de francs) (*).

	Situation au 31 décembre 1939	Situation au 31 mars 1940	DIFFÉRENCE	
			+	-
A. — Dette consolidée :				
Dette intérieure directe	26.240	26.184	—	56
Dette intérieure indirecte	8.948	8.910	—	38
	35.188	35.094	—	94
Emprunts extérieurs.....	5.214	4.936	—	278
Dettes envers des gouvernements étrangers	13.065	12.673	—	392
	18.279	17.609	—	670
B. — Dette à moyen terme (1) :				
Dette intérieure	700	1.259	559	—
Dette extérieure	—	—	—	—
	700	1.259	559	—
C. — Dette à court terme (2) :				
Dette intérieure	4.430	6.234	1.804	—
Dette extérieure	722	713	—	17
	5.152	6.947	1.787	—
D. — Dette à vue (3) :				
Dette intérieure	3.167	3.384	217	—

(1) Titres à l'échéance d'un an au moins et de cinq ans au plus.

(2) Titres à moins d'un an d'échéance.

(3) Dépôts des particuliers en comptes chèques postaux.

(*) Le montant des dettes extérieures est établi d'après les cours des changes de la Bourse de Bruxelles de la dernière bourse du mois. Toutefois, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr. 195,675 pour 100 fr. français de capital nominal.

Ainsi qu'il résulte de la comparaison des avoirs de la Banque Nationale en effets publics au 31 décembre et au 31 mars, les besoins de crédit de

l'Etat au cours de ce trimestre ont été entièrement couverts par le marché. D'une fin de trimestre à l'autre, en effet, ces avoirs se réduisent de fr. 4.589 millions à fr. 4.421 millions, soit une différence de fr. 168 millions. Le portefeuille de certificats de Trésorerie, en particulier, accuse un recul de fr. 231 millions; celui de titres assimilés aux certificats de Trésorerie se réduit de fr. 157 millions. Les avoirs en effets publics à cinq ans au plus et à plus de cinq ans s'inscrivent, par contre, respectivement en augmentation de fr. 152 millions et de fr. 69 millions.

TABLEAU II.

**Avoirs de la Banque Nationale de Belgique
en effets publics.**

Situations comparées au 31 décembre 1939
et au 31 mars 1940

(en milliers de francs).

NATURE	31 décembre 1939	31 mars 1940	DIFFÉRENCE	
			en +	en -
A 120 jours au maximum :				
Certificats de Trésorerie.	3.306.624,5	3.075.644,5	—	230.980,0
Titres assimilés	419.732,9	262.728,7	—	157.004,2
A un an au plus	—	—	—	—
A 5 ans au plus	—	152.304,0	152.304,0	—
A plus de 5 ans	862.397,4	930.698,4	68.301,0	—
TOTAL...	4.588.754,8	4.421.375,6	220.605,0	387.984,2
Montant autorisé.....	5.685.995,1	5.685.995,0	—	—

Ces données suggèrent que durant le premier trimestre de l'exercice en cours, non seulement l'Etat a pu se dispenser de recourir au crédit de l'Institut d'émission, mais que celui-ci a même réussi, au cours de cette période, à repasser au marché une partie des crédits qu'il avait consentis antérieurement aux pouvoirs publics. Certes, au total, ce transfert ne porte que sur un montant relativement minime. Vu les circonstances cependant, ce résultat mérite d'être souligné et doit être considéré des plus satisfaisants. Jusqu'à un certain point, l'évolution monétaire et bancaire au cours de cette période permet d'interpréter ce résultat.

Comparant, en effet, la situation de la Banque au 4 janvier et au 4 avril, l'on constate que les avoirs en or et en devises se sont accrus de fr. 1.497 millions. Si ces rentrées de capitaux se sont traduites par une expansion de la circulation des billets de banque à concurrence de fr. 873 millions, elles ont cependant aussi influencé heureusement les dépôts et comptes courants dans les banques qui, pour la première fois depuis bien longtemps, marquent une augmentation : fr. 696 millions d'un trimestre à l'autre. Cet élargissement des moyens d'action des banques n'a pas été sans effet sur l'activité bancaire. Ainsi qu'il se conçoit, le système bancaire a mis ce revirement de tendance à profit pour diminuer son recours au crédit de l'Institut d'émission, ce que

reflète le mouvement du portefeuille d'escompte et d'avances de la Banque, en recul de fr. 672 millions par rapport au début de janvier. Les investissements bancaires se sont toutefois développés ainsi que l'indique notamment le portefeuille-effets, en augmentation de fr. 843 millions. Par ailleurs, le recul de fr. 553 millions des moyens de trésorerie des banques est compensé par un progrès notable des placements courts : les prêts au jour le jour, en particulier, se relèvent de fr. 278 millions à fr. 456 millions. Les autres rubriques des actifs bancaires, disponibles ou réalisables, n'accusent guère de changements importants d'un trimestre à l'autre : l'augmentation de fr. 156 millions du portefeuille de fonds publics belges est compensée à concurrence de fr. 134 millions par une diminution du portefeuille de fonds publics étrangers, tandis que la rubrique « Divers » se réduit de fr. 349 millions. Cette dernière différence reflète la disparition de certains comptes transitoires ouverts en fin d'année, notamment à l'occasion d'aménagements bancaires.

Autre facteur qui a contribué à assurer le financement des besoins de crédit de l'Etat au cours du premier trimestre de l'année est l'accueil réservé à l'Emprunt de l'Indépendance, dont les souscriptions ont été ouvertes le 31 janvier. Vers la fin du mois d'avril, celles-ci ont dépassé les deux milliards. En

annonçant ce résultat au pays, le Ministre des Finances n'a pas manqué de faire observer que tandis que les souscriptions sous forme de certificats à quatre mois sont surtout représentées par des grosses coupures, les souscriptions de certificats à un an portent, en ordre principal, sur les petites coupures de fr. 1.000. L'on peut en conclure, légitimement semble-t-il, qu'au stade actuel de développement de la circulation monétaire, les besoins de liquidité tendent à être amplement satisfaits et que le lancement de l'Emprunt de l'Indépendance est venu à point pour répondre à de nouvelles préoccupations de l'épargne. Il n'est pas douteux, non plus, que cette opération financière, en combinant les avantages d'une très grande liquidité avec ceux d'un certain rendement pour le souscripteur, a contribué puissamment déjà à débloquer le circuit de la circulation monétaire, condition essentielle d'une solution ordonnée des problèmes de trésorerie que les pouvoirs publics ont à résoudre dans les contingences actuelles.

* * *

Les tendances favorables dont témoignent ces considérations se sont confirmées en avril, sauf une nouvelle progression de la circulation des billets, vraisemblablement sous l'influence du cours des événements politiques internationaux.

TABLEAU III.

Situation globale des banques au 31 décembre 1939 et au 31 mars 1940
(en milliers de francs).

ACTIF	31 déc. 1939	31 mars 1940	+	-	PASSIF	31 déc. 1939	31 mars 1940	+	-
A. — Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal n° 42).					A. — Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal n° 42) :				
B. — Disponible et réalisable :					B. — Exigible :				
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	1.634.248	1.081.422	—	552.826	Créanciers privilégiés ou garantis	701.631	196.203	—	505.428
Prêts au jour le jour	277.878	455.905	178.027	—	Emprunts au jour le jour	6.058	68.893	60.835	—
Banquiers	2.615.503	2.729.544	214.041	—	Banquiers	1.195.878	1.435.965	240.087	—
Maison-mère, succursales et filiales	372.227	348.330	—	23.897	Maison-mère, succursales et filiales	142.898	148.124	5.226	—
Autres valeurs à recevoir à court terme	1.135.055	1.144.020	8.965	—	Acceptations	773.533	818.479	44.946	—
Portefeuille-effets	2.903.020	3.746.170	843.150	—	Autres valeurs à payer à court terme	403.693	400.873	—	3.020
Reports et avances sur titres	699.900	618.413	—	81.487	Créditeurs pour effets à l'encaissement	712.424	631.017	—	81.407
Débiteurs par acceptations	767.149	816.810	49.661	—	Dépôts et comptes courants :				
Débiteurs divers	5.046.705	5.031.210	—	15.495	a) A vue et à un mois au plus	11.934.041	12.670.309	736.267	—
Portefeuille-titres :					b) A plus d'un mois	1.220.557	1.181.700	—	38.857
a) Valeur de la réserve légale	149.179	117.633	—	31.546	Obligations et bons de caisse	28.740	28.027	—	713
b) Fonds publics belges	3.012.470	3.201.868	189.392	—	Montants à libérer sur titres et participations	251.712	252.811	1.099	—
c) Fonds publics étrangers	252.414	117.747	—	134.667	Divers	336.233	347.235	11.002	—
d) Actions de banques	315.530	332.248	16.718	—	Total exigible	17.707.398	18.177.435	1.099.462	629.425
e) Autres titres	757.652	595.007	—	162.645	C. — Non exigible :				
Divers	535.016	186.350	—	348.666	Capital	2.636.955	2.340.179	—	296.776
Capital non versé	53.205	52.864	—	341	Fonds indisponible par prime d'émission	64.059	64.060	1	—
Total disponible et réalisable ..	20.427.157	20.575.541	1.499.954	1.351.570	Réserve légale (article 13, arrêté n° 185)	151.626	119.670	—	31.956
C. — Immobilisé :					Réserve disponible	357.661	327.459	—	30.202
Frais de constitution et de premier établissement	5.279	6.528	1.249	—	Provisions	119.521	119.619	98	—
Immeubles	327.871	324.496	—	3.375	Total non exigible	3.329.822	2.970.987	99	358.934
Participation dans les filiales immobilières	169.965	144.983	—	24.982	Total du passif	21.037.220	21.148.422	1.099.561	988.359
Créances sur filiales immobilières	94.428	83.669	—	10.759					
Matériel et mobilier	12.520	13.205	685	—					
Total immobilisé	610.063	572.881	1.934	39.116					
Total de l'actif	21.037.220	21.148.422	1.501.888	1.390.686					

En relation avec la fermeté du belga sur le marché des changes, les situations hebdomadaires de la Banque n'ont cessé, au cours de ces dernières semaines, d'accuser des rentrées d'or et de devises.

Au 14 mars dernier, l'or et les devises de la Banque représentaient fr. 21.974 millions; au 25 avril, ce total s'établissait à fr. 23.053 millions, soit une augmentation de fr. 1.079 millions en six semaines. Depuis la fin du mois de janvier, époque à laquelle cette évolution a commencé à se dessiner, les rentrées d'or s'élèvent à fr. 1.981 millions. Les avoirs en or et devises de la Banque dépassent nettement aujourd'hui ce qu'ils étaient au mois de septembre dernier.

Situation comparée de la Banque Nationale de Belgique en mars 1940.

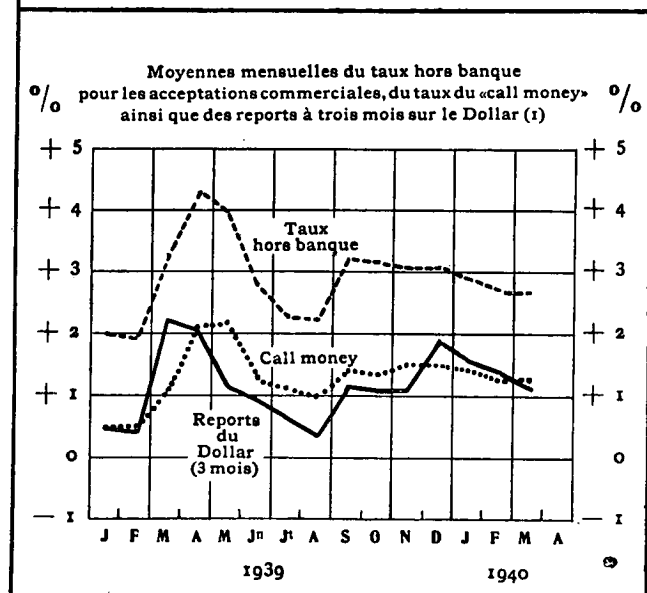
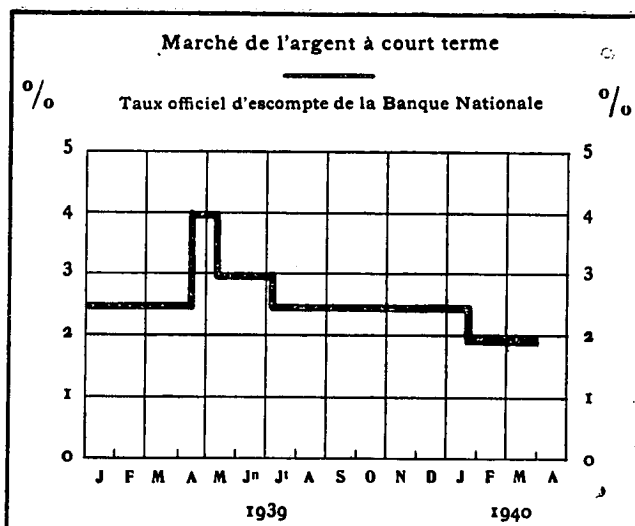
(Moyenne du mois, en millions de francs.)

	Par rapport à février 1940	Par rapport à mars 1939
ACTIF.		
Or et devises	+ 674	+ 2.617
Effets sur la Belgique	- 53	+ 3.949
Avances sur fonds publics	- 326	- 87
PASSIF.		
Billets de banque en circulation	+ 271	+ 7.209
Comptes courants :		
Trésor public	- 5	- 90
Divers	+ 51	- 452
Total	+ 46	- 542
Ensemble des engagements à vue	+ 317	- 6.667

L'influence de ces rentrées importantes de capitaux sur la circulation monétaire et sur le marché de l'argent en général, n'a été que partiellement compensée par la diminution du crédit intérieur dispensé par la Banque sous forme d'escompte et d'avances. Tandis que les avances sur fonds publics ne se sont guère modifiées d'un mois à l'autre, le portefeuille d'effets sur la Belgique accuse, au 25 avril, un recul de fr. 509 millions par rapport au 14 mars. Le portefeuille de fonds publics, qui avait atteint fr. 1.501 millions à cette dernière date, ne s'est également pas modifié dans des proportions notables. Au total, du 14 mars au 25 avril, le crédit intérieur dispensé par la Banque s'est réduit de fr. 532 millions.

En conséquence, l'ensemble des engagements à vue de la Banque et notamment la circulation fiduciaire marquent, depuis la fin de mars, une nouvelle avance. Au 25 avril, la circulation des billets de banque a atteint fr. 29.401 millions, soit une augmentation de fr. 588 millions par rapport au 14 mars. A 8 millions près, ce montant est aussi celui de l'accroissement des engagements à vue de la Banque. La thésaurisation de billets, dont les progrès s'étaient arrêtés au mois de mars, s'est donc à nouveau affirmée, semble-t-il, en avril.

Sur le marché de l'argent, les taux sont sans changement. L'argent au jour le jour cote 1,25 p. c.; le taux des acceptations de banque est de 2,6875 p. c., mais le marché est inactif.



(1) Les reports sont exprimés en pour-cent du cours du comptant sur la base de trois mois.

Bien que peu animé dans son ensemble, le marché des capitaux a été favorablement orienté au cours de ces derniers mois. Les taux de capitalisation des obligations ont marqué une baisse sensible à partir des niveaux élevés qui avaient été atteints à la fin de l'année dernière : 5,03 p. c. contre 5,63 p. c. pour la Dette Unifiée 4 p. c., 5,16 p. c. contre 5,84 p. c. pour la Dette Coloniale 4 p. c., 5,25 p. c. contre 5,58 p. c. pour l'ensemble des obligations des provinces, villes et communes, 5,59 p. c. contre 6,45 p. c. pour les obligations 4,5 p. c. des entreprises industrielles et commerciales, enfin 5,38 p. c. contre 6,29 p. c. pour l'ensemble des obligations de sociétés. Par ailleurs, depuis le début du mois de février, l'indice général du cours des actions à la Bourse de Bruxelles accuse une hausse de 18 p. c. environ et est revenu approximativement au niveau du mois d'août dernier, à la veille des hostilités.

IV. — LES MARCHÉS DES MATIÈRES PREMIÈRES.

L'extension de l'aire géographique des hostilités, en compromettant certains courants commerciaux importants, apporte un nouvel élément de trouble aux conditions de fonctionnement des marchés des matières premières.

L'intensification des opérations militaires signifie en tout état de cause une augmentation des consommations de guerre, ce qui peut être de nature à accélérer le rythme des transactions et, partant, à communiquer une note plus ferme aux marchés. La fermeture des débouchés scandinaves et baltes constitue cependant, à cet égard, un facteur qui mérite d'être retenu. Peut-être faut-il lui attribuer le fait que, considérés dans leur ensemble, les marchés d'origine de matières premières n'ont pas témoigné, d'un mois à l'autre, d'un changement de tendance marqué.

Sur les grands marchés internationaux des *fronments*, la forte orientation à la hausse, observée depuis le début des hostilités jusqu'à fin décembre, a fait place à une grande stabilité des cours. En témoignent les moyennes mensuelles des cotations aux marchés d'origine qui s'établissent respectivement, pour les mois de janvier à mars 1940, à 100,7, 100,79, 103,6 cents par bushel à Chicago et à 123,04, 123,59 et 126,19 cents pour les mêmes quantités, à New-York. Cette stabilité s'est confirmée pendant la première quinzaine d'avril, les cours présentant cependant une légère tendance fondamentale à la hausse.

Le *Bulletin mensuel de statistique agricole et commerciale de l'Institut d'Agriculture de Rome* a consacré récemment une étude aux disponibilités et aux besoins mondiaux de blé. Les bases d'appréciation disponibles à cet effet sont évidemment beaucoup moins certaines que celles sur lesquelles on avait l'habitude de travailler à cette époque de l'année. Si l'on n'a pas besoin de recourir à des hypothèses pour estimer les récoltes de l'hémisphère méridional, puisqu'il existe, pour la plupart d'entre elles, des chiffres officiels, et si l'on possède déjà pour plusieurs pays de l'hémisphère nord des données plus exactes que n'étaient les premières prévisions des récoltes, par contre de graves lacunes subsistent en raison de la suspension de certaines informations économiques précédemment fournies par différents pays belligérants et neutres. D'autre part, les renseignements sur les importations effectives au cours des premiers mois de la campagne, renseignements qui donnent normalement à ce sujet une première indication, manquent pour la plupart des pays.

Rappelons que l'extension des superficies cultivées en blé dans le monde avait subi un brusque arrêt en 1939, sous les effets d'une nouvelle crise de prix, qui avait été particulièrement aiguë à l'époque même des ensemencements. Cette évolution apparaît clairement dans le tableau ci-après :

PÉRIODE	ÉTATS-UNIS			CANADA			ARGENTINE			AUSTRALIE		
	Millions d'hectares	Nombres indices (1)	% du total mondial (2)	Millions d'hectares	Nombres indices (1)	% du total mondial (2)	Millions d'hectares	Nombres indices (1)	% du total mondial (2)	Millions d'hectares	Nombres indices (1)	% du total mondial (2)
Moyennes :												
1909-1913.....	20,5	82,2	24,1	4,0	45,1	4,7	6,5	85,3	7,6	3,1	69,8	3,6
1923-1927.....	25,0	100,0	25,7	8,9	100,0	9,2	7,6	100,0	7,8	4,4	100,0	4,5
1928-1932.....	27,3	109,3	25,3	10,3	116,2	9,6	8,2	108,0	7,6	6,3	144,0	5,9
1933-1937.....	28,8	115,6	26,1	10,1	113,8	9,2	7,2	95,0	6,6	5,3	120,2	4,8
Années :												
1938.....	32,2	128,8	27,5	10,5	117,7	9,0	8,4	110,8	7,2	5,7	129,3	4,9
1939.....	25,9	103,6	23,5	10,8	121,3	9,8	7,2	94,7	6,5	5,5	125,0	5,0

(1) Moyenne 1923-1927 = 100.

(2) A l'exclusion de l'U.R.S.S., de la Chine, de l'Irak et de l'Iran.

La forte contraction de l'étendue cultivée en blé en 1939 s'est faite presque exclusivement aux dépens des quatre grands pays exportateurs (1), tandis que dans les pays importateurs, les superficies se sont maintenues pratiquement au niveau de l'année écoulée. Dans d'autres pays surproducteurs de moindre importance, la tendance à l'accroissement des emblavures s'est maintenue même en 1939, malgré la

(1) Canada, États-Unis, Argentine, Australie.

forte chute des prix. C'est ainsi que l'on constate une légère augmentation des cultures des pays danubiens et en Afrique du Nord.

Parmi les pays importateurs de l'Europe qui enregistrent en 1939 les superficies maxima jusqu'ici relevées, on peut citer : l'Estonie, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, la Lettonie, la Norvège, la Suède et la Suisse. Par ailleurs, on note une régression lente, mais constante, des superficies cultivées en France où le blé fait place aux cultures plus rémunératrices,

ainsi qu'une diminution des emblavures en Espagne. Dans l'ensemble des pays extra-européens, l'expansion des superficies consacrées au blé s'est continuée en 1939. L'augmentation la plus marquée se note au Japon, en Corée, en Syrie et dans l'Union Sud-Africaine.

La consommation de 1938-1939 n'ayant pu absorber la récolte surabondante de 1938, malgré la forte baisse des prix, la campagne en cours a débuté avec des stocks importants qui, sans atteindre les niveaux maxima de 1933 et 1934 (environ 210 millions de quintaux) en étaient cependant fort voisins. Aux stocks laissés par la récolte de 1938 sont venus s'ajouter les excédents de la bonne récolte de 1939. Les récentes estimations portent les quantités à la disposition des pays importateurs, au cours de la campagne actuelle, à environ 360 millions de quintaux, soit un montant qui dépasse sensiblement les quantités déjà considérables de la campagne précédente, tout en restant légèrement inférieur aux maxima constatés de 1929 à 1933. Quant à la composition de ces quantités, elle est assez différente de celle de la campagne écoulée. Alors que 70 p. c. environ de l'excédent total de l'exercice précédent était constitué par des blés de la nouvelle récolte et le solde par des vieux blés de report, cette année-ci, la masse se répartit d'une façon presque égale entre le blé nouveau et le vieux blé. Ajoutons que, de ces disponibilités, un peu plus de la moitié se trouve concentrée aux Etats-Unis et au Canada. Grâce aux gros reports de l'excellente récolte de 1938 et à l'excédent important de la nouvelle récolte, les pays du bassin danubien détiennent des quantités extrêmement élevées, qui dépassent nettement le maximum de 1938-1939.

Expéditions de froment et de farine de froment.

Source : *Broomhall's Corn Trade News*.

PÉRIODE (1)	EXPÉDITIONS (2)		
	vers l'Europe	vers les autres pays	totales
	(en milliers de quarters)		
1935-1936	44.790	17.304	62.094
1936-1937	59.614	14.809	74.423
1937-1938	51.100	12.889	63.989
1938-1939	56.631	18.476	75.107
1938-1939 (3).....			48.223
1939-1940 (3).....			40.646

(1) La saison commence le 1^{er} août.

(2) La farine a été réduite en son équivalent en grain sur la base du taux de 70 p. c.

(3) Du début août 1939 au 30 mars 1940.

Quant aux besoins des pays consommateurs, malgré le fait que plus des deux tiers de la saison 1939-1940 se sont déjà écoulés, il est difficile de les estimer quelque peu exactement. Au mois d'août, avant l'ouverture des hostilités, les besoins des importateurs pour la campagne en cours furent estimés par le *George Broomhall's Corn Trade News* — compte

tenu des importants stocks de sécurité — à environ 157 millions de quintaux métriques de froment et farine de froment, soit 6,5 millions de quintaux de moins que l'exercice précédent. Ultérieurement, en janvier notamment, ces estimations furent ramenées à 152 millions de quintaux, en raison de la suspension complète du commerce maritime vers l'Allemagne et du fait de la réduction de la consommation de blé dans la plupart des autres pays. Récemment, la même publication suggérait que le commerce de froment pour la campagne en cours ne porterait guère sur plus de 144 millions de quintaux.

Les fluctuations des cotations *cif*, sur la place d'Anvers, sont restées dans d'étroites limites. D'un mois à l'autre, les différences ne sont guère importantes. Depuis le début de l'exercice (1^{er} août 1939) à fin février, les arrivages à Anvers se sont élevés au total à 3.198.000 quarters, contre 3.789.500 l'année précédente à la même époque. Les arrivages du mois de février se décomposent comme suit :

Argentine	232.300 qrs.
Ports des Etats-Unis	155.600 »
Ports canadiens	10.200 »
Ports du Pacifique	6.200 »
	404.300 qrs.

Rappelons qu'à fin février, les stocks de blé à Anvers étaient estimés à 349.600 qrs. contre 190.900 l'année dernière à la même date.

Au cours de l'exercice qui vient de se terminer, les expéditions totales de *maïs* n'ont été que de 25.500.000 qrs. contre 34.717.000 pendant l'exercice précédent. Ce recul, attribué notamment à la réduction importante des achats britanniques, a atteint surtout les livraisons des Etats-Unis, dont la part dans le commerce mondial n'a été que de 3.350.000 qrs. contre 13.274.000 qrs. pendant la campagne précédente. A elle seule, l'Argentine a fourni 60 p. c. des exportations mondiales.

Expéditions de maïs.

Source : *Broomhall's Corn Trade News*.

PÉRIODE (1)	EXPÉDITIONS		
	vers l'Europe	vers les autres pays	totales
	(en milliers de quarters)		
1935-1936	39.548	5.349	44.897
1936-1937	38.352	8.963	47.315
1937-1938	40.115	7.901	48.016
1938-1939	34.348	369	34.717
1939-1940			25.521

(1) La saison commence le 1^{er} avril.

La nouvelle campagne débute avec des approvisionnements importants en Argentine, aux Etats-Unis, ainsi qu'en Roumanie dont les expéditions ont été retardées par les glaces du Danube. Le *George Broomhall's Corn Trade News* prévoit que les excédents exportables de maïs pendant l'exercice 1940-1941 battront tous les records antérieurement établis, même en excluant les Etats-Unis qui n'exportent du maïs que lorsque les prix mondiaux sont élevés. Par ailleurs, le temps n'ayant pas été favorable jusqu'ici aux travaux des champs dans les pays danubiens et balkaniques, l'on peut s'attendre à des ensemencements importants de maïs dans ces régions.

Sur la place d'Anvers, les affaires sont demeurées très réduites. Quoique d'excellente qualité, les premiers arrivages de la nouvelle récolte de maïs La Plata ont été vendus à des prix en baisse, en raison de la concurrence des stocks de la précédente récolte.

En orges, la demande sur la place d'Anvers a été plutôt faible, malgré le fait que la position statistique de la place peut être considérée comme saine. L'on signale que les brasseurs se sont approvisionnés en partie en Hollande. Dans la deuxième huitaine d'avril, les orges ont marqué une sérieuse reprise et les prix montrent une tendance à se redresser vigoureusement. Voici les chiffres concernant les arrivages à Anvers en février :

En provenance de l'Argentine	45.300 qrs.
» » du Chili	19.400 »
» » des Etats-Unis	16.700 »
» » du Canada	2.400 »
» » de l'Australie	800 »

Soit un total de 84.600 qrs.

Pendant la période d'août 1939 à février 1940, il est arrivé au port d'Anvers 929.800 qrs. d'orge, contre 1.982.300 qrs. pendant la période correspondante de l'exercice précédent, soit une diminution de plus de 53 p. c.

Expéditions d'orge et d'avoine.

Source: *Broomhall's Corn Trade News*.

PÉRIODE (1)	ORGE	AVOINE
	Expéditions (en milliers de quarts)	
1935-1936	10.056	3.095
1936-1937	8.286	3.647
1937-1938	9.827	3.995
1938-1939	9.646	2.890
1938-1939 (2)	7.315	2.050
1939-1940 (2)	4.657	2.645

(1) La saison commence le 1er août.
(2) Du début août 1939 au 30 mars 1940.

Prix hebdomadaires moyens d'un certain nombre de produits agricoles sur les marchés régulateurs de Belgique.

SEMAINES	FROMENT	SEIGLE	AVOINE	ORGE	EPICHAURE	BEURRE	ŒUFS	POMMES DE TERRE		COSSETTES DE CHICORÉE	LIN A L'ÉTAT DE PAILLE
	(Bonne qualité commerciale)							Geldersche Muizen	Industrie		
	100 kg.	100 kg.	100 kg.	100 kg.	100 kg.	le kilo	la pièce	100 kg.	100 kg.	100 kg.	100 kg.
1940 Du 5 au 11 février	143,50	122,—	109,—	162,40	110,—	25,46	0,74	47,75	50,78	139,—	208,75
Du 12 au 18 février	144,—	126,—	110,70	165,40	111,50	25,96	0,98	50,—	54,35	140,—	202,50
Du 19 au 25 février	146,—	131,33	114,60	166,75	113,—	23,41	0,77	54,—	57,18	142,50	206,25
Du 26 février au 3 mars	148,75	132,33	118,80	167,25	112,—	21,45	0,67	52,33	58,31	148,—	200,—
Du 4 au 10 mars	149,50	133,66	121,70	167,66	112,50	22,06	0,68	53,—	56,90	150,—	195,—
Du 11 au 17 mars	149,25	132,33	121,—	167,66	113,—	23,28	0,57	54,50	55,32	150,—	181,25
Du 18 au 24 mars	148,75	130,—	119,37	166,—	112,—	24,17	0,50	53,37	56,77	150,—	191,25
Du 25 au 31 mars	149,37	131,33	119,12	165,67	111,—	26,52	0,46	52,67	57,46	150,—	190,—

Cours des céréales exotiques sur la place d'Anvers.

(Cotations cij disponible traduites en francs belges.)

DÉSIGNATION	7 février	14 février	21 février	28 février	6 mars	13 mars	20 mars	27 mars	3 avril
Manitoba III Atlantique	144	151	167	163	163	164	156	159	158
Hardwinter I.	145	151	167	160	162	—	—	—	—
Rosafé	138	147	155	154	155	158	149	157	157
Graines de lin	217	231	239	242	246	245	239	241	246
Maïs La Plata	122	130	143	142	141	—	129	132	122
Orge 64/65 kg.	123	129	135	135	133	129	125	131	126
Seigle 72/73 kg.	123	129	138	139	138	135	129	132	129

Suivant les dernières statistiques disponibles, les ventes de *coton* aux Etats-Unis, pendant les sept premiers mois de la saison en cours, tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation, ont atteint le niveau le plus élevé depuis l'exercice 1928-1929. Les exportations américaines de coton brut ont été d'environ 100 p. c. supérieures à celles de la période correspondante de l'année dernière, ce qui est considéré dans les milieux cotonniers comme la

preuve du succès de la politique des primes à l'exportation. La suppression récente de celles-ci ayant provoqué une concurrence accrue de la part des producteurs étrangers, d'aucuns estiment que le gouvernement américain, désireux de maintenir un niveau d'exportation élevé de la récolte de 1940-1941, rétablira le système des subsides, avec un taux de 2 cents par lb.

Cours des cotons sur la place d'Anvers.

TYPES	Mode de cotation	21 février	28 février	6 mars	13 mars	20 mars	27 mars	3 avril
Coton d'Amérique Middling 1'.....	Cif Anvers en cents par lb.	14,28	14,28	13,70	13,85	13,88	13,66	13,73
Coton des Indes Oomrah type 215 Ralli.....	Cif Anvers en d. par lb.	7,86	7,—	7,03	6,94	6,80	6,76	6,59
Coton du Congo type Elkad	Cif Anvers en cents par lb.	13,78	13,68	13,40	13,35	13,08	12,76	12,73

Cours des cotons sur la place de Liverpool et aux Etats-Unis.

Source : *Cotton-Official Journal of the Manchester Cotton Association.*

	1 ^{er} mars	8 mars	15 mars	21 mars	29 mars
<i>Marché de Liverpool</i> (en d. par lb.) :					
American Middling	7,99	8,03	7,68	7,55	7,70
Egyptian, Fully Good Fair, Giza 7.....	10,42	10,46	10,51	10,56	10,52
Egyptian, Fully Good Fair, Upper Descriptions	10,08	10,13	10,27	10,39	10,33
Bengal, Fair Staple, Fine.	5,92 N	5,92 N	5,75	5,75	5,90
Brazilian, Sao Paulo, Fair.	8,19 N	8,09 N	7,78 N	7,65 N	7,75 N
<i>New-York</i> (en cents par lb.)					
Cours du Middling (Universal Standards) :					
New-York	11,07 N	11,08 N	10,90 N	—	10,79 N
Nouvelle-Orléans.....	10,54 N	10,55 N	10,44 N	—	10,37 N

A mesure que les données relatives aux progrès de la nouvelle récolte aux Etats-Unis deviennent plus nombreuses et plus précises, celles-ci semblent confirmer que la production cotonnière sera sensiblement égale à celle de l'exercice précédent. D'après les dernières estimations de l'organe anglais *Cotton*, la campagne actuelle donnerait un rendement de 28 millions 800.000 balles de 478 lbs., soit seulement 200.000 balles de moins que l'année dernière. Quant aux stocks, les dernières estimations du *New-York Cotton Exchange Service* fixent ceux-ci à 15 millions 12.000 balles contre 16.570.000 balles en 1939 et 9.178.000 balles en 1937. A fin février, les quantités détenues par le gouvernement en garantie de prêts consentis s'élevaient à 9.659.000 balles.

La tendance des divers marchés des *laines*, pour autant que les circonstances permettent d'émettre à cet égard un jugement, a été orientée vers la hausse pendant ces dernières semaines. Tel est notamment le cas pour les marchés libres, l'Argentine, l'Uruguay et l'Afrique du Sud, où une vive concurrence entre les acheteurs de divers pays n'a pas manqué de raffermir sensiblement des prix.

Depuis quelques semaines, l'Angleterre, qui est propriétaire des tontes australiennes et néo-zélandaises, a permis à différents pays de se procurer par les voies commerciales normales certains tonnages, à des prix stipulés d'office. C'est ainsi que des accords ont été conclus, à titre d'essai, avec la Grèce, la Suède, la Turquie et la Belgique, ainsi qu'avec le Canada, le Mexique, les Etats-Unis et la Chine. D'autre part, une augmentation générale des prix de distribution pour le négoce britannique a été mise en vigueur le 1^{er} mars. Les fabricants britanniques, travaillant pour l'exportation, auront probablement droit à une augmentation de 50 p. c. des contingents prévus de laine, peignés et fils.

Les livraisons de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont inférieures aux quantités habituellement embarquées à cette époque de l'année. Quant aux prix qui étaient anormalement bas avant l'introduction du contrôle britannique, ils sont actuellement de 30 à 50 p. c. plus chers sur les marchés d'origine. La concurrence générale n'a pas manqué de profiter aux croisés de l'Amérique du Sud où les prix sont maintenant de 70 à 100 p. c. au-dessus de leurs cotations antérieures. A New-York, après une hausse verticale de 50 p. c. environ en septembre dernier, les moyennes mensuelles ont progressivement diminué, ainsi qu'il résulte des chiffres ci-dessous :

**Moyennes mensuelles des cours de la laine
à New-York**
(en cents par lb.).

	Moyennes mensuelles	Cours maxima	Cours minima
1939 Août	82,18	83,5	81,3
Septembre	114,85	125,8	86,5
Octobre	115,90	122,5	108,0
Novembre	109,19	111,3	106,0
Décembre	110,10	113,0	103,0
1940 Janvier	103,40	105,7	98,2
Février	99,51	100,2	97,7
Mars	97,57	101,3	92,9

La récolte de *jute* de la campagne 1930-1940 aux Indes ayant été particulièrement abondante (10 millions de balles de 400 livres, soit un montant sensiblement égal à la consommation mondiale), le gouvernement du Bengale se propose de limiter les ensemencements pour la campagne suivante. Le marché du *jute*, qui, en temps normal déjà, enregistre fréquemment de brusques fluctuations, est devenu très spéculatif depuis le commencement des hostilités. Alors qu'au début du mois d'août dernier, le prix minimum pour les ventes à terme avait été fixé à 36 roupies, à la fin du même mois ce prix était déjà de 40 roupies. Une fois la guerre déclarée, les demandes importantes de *jute* brut de la part des gouvernements alliés pour la fabrication de sacs à terre ainsi que des filatures des pays neutres et notamment de la Belgique et de la Hollande provoquèrent une envolée des cours, qui atteignirent en décembre le niveau de 116 roupies.

Il semble qu'étant donné l'importance des stocks de fibres qui représentent neuf mois de consommation, la spéculation locale ait exagéré la hausse de la matière. Les prix sont d'ailleurs tombés progressivement à 62 roupies et ont une tendance à se maintenir à ce cours.

A ce propos, il convient d'attirer l'attention sur le fait que les prix élevés du *jute* des Indes ont amené beaucoup de pays à envisager l'emploi d'autres fibres pour la fabrication des sacs à terre. Signalons ici le succès que rencontrent en Belgique les fibres du Congo, *punga* et *urena-lobata*, cette dernière présentant des qualités supérieures à celles du *jute*. Cette culture, qui réussit dans toutes les régions qui ne conviennent pas aux plantations de coton par suite d'un excès d'humidité ou à cause d'une répartition défavorable des pluies, ne cesse de se développer. Alors que le tonnage exporté du Congo en 1932 était inférieur à 40 tonnes, les exportations de fibres congolaises ont atteint 4.300 tonnes en 1939 et l'on peut, sans exagération, prévoir que le Congo belge sera en mesure de fournir à la Métropole, dans quelques années, les 70.000 tonnes de fibres de *jute* nécessaires à l'industrie nationale.

Le marché *linier* belge a été calme et les prix se sont très légèrement tassés pour les qualités infé-

rieures. Les achats de la France et de la Grande-Bretagne, nos principaux clients, dépassent actuellement de 40 à 50 p. c. les besoins normaux, alors que précédemment la cadence n'était que de 30 à 35 p. c. Les plus grands apports du rouissage du printemps n'ont pas influencé les prix grâce aux achats pour compte allemand, qui sont restés actifs et suffisamment importants pour soutenir le marché.

La comparaison d'un mois à l'autre des cours du *sucré* sur le marché de New-York fait apparaître une légère baisse pour les cotations « droits acquittés » qui sont revenues de 2,85 cents à 2,80 cents par lb. brut. Il convient de noter qu'à l'exception du mois d'octobre dernier, les cours officiels oscillent depuis plus d'une année aux environs de ce prix. A ce sujet, le *Bulletin bimensuel de la Raffinerie Tirlemontoise* rappelle la politique du Président Roosevelt qui, afin d'éviter une hausse excessive des prix, avait, le 11 septembre dernier, supprimé les contingents d'importation. Ceux-ci ne furent rétablis que le 26 décembre, après la baisse des cotations qui, depuis lors, sont restées stables. A la même date, la préférence accordée aux sucres cubains contingentés, préférence qui avait été suspendue le 11 septembre, a été rétablie automatiquement. C'est cette politique qui a arrêté le stockage excessif des sucres aux Etats-Unis et normalisé les prix du marché. Le même bulletin attribue la faiblesse du début du mois à la crainte qu'éprouvent certains milieux sucriers de voir dénoncée la « Convention Sucrière Internationale ».

Sur le marché belge, les tendances haussières que l'on observe depuis le mois de novembre se maintiennent. Sur la base des cours du 1^{er} avril, les sucres bruts cotent 235 francs contre 206 francs au début de l'année et 187 francs l'année dernière à pareille date; les cristallisés cotent 276 francs contre 242 francs au début de l'année et fr. 218,50 l'année passée à même époque. A une année de distance, l'augmentation des cours est donc de l'ordre de 25 à 26 p. c.

**Production, consommation et stocks de sucre
en Belgique (1)**
(en tonnes).

Source : Ministère des Finances.

PÉRIODE (2)	Production	Consommation	Stocks en fin de période
1935-1936	240.947	244.815	63.177
1936-1937	343.101	250.019	52.242
1937-1938	239.440	252.095	73.995
1938-1939	194.986	247.533	27.122
1938-1939 (3)	194.766	114.568	153.791
1939-1940 (3)	264.720	143.861	157.774

(1) Le sucre blanc est converti en sucre brut dans la proportion de 9 de sucre brut pour 8 de sucre blanc.

(2) La saison commence le 1^{er} septembre.

(3) Six premiers mois.

Cours du sucre
(cotations au début du mois).

DATES	MARCHÉ DE NEW-YORK (1)			MARCHÉ BELGE (2)	
	Disponible (sucres cubains)		Contrat n° 4 <i>job</i> Cuba (Terme rapproché)	Sucre brut base 88° courant (3)	Sucre cristallisé courant (4)
	Coût et fret	Droits acquittés			
1939 Février	1,88	2,78	1,145	175,0	204,5
Mars	1,90	2,80	1,150	175,0	204,5
Avril	1,98	2,88	1,195	187,0	218,5
Mai	1,99	2,89	1,440	210,0	246,5
Juin	2,—	2,90	1,295	199,0	232,5
Juillet	2,—	2,90	1,250	202,0	236,0
Août	2,—	2,90	1,185	199,0	231,0
Septembre	2,—	2,90	1,250	205,0	238,5
Octobre	2,7925	3,6725	2,080	198,0	232,0
Novembre	1,45	2,95	1,410	192,0	226,0
Décembre	1,45	2,95	1,500	198,0	232,0
1940 Janvier	1,32	2,82	1,490	206,0	242,0
Février	1,30	2,80	1,560	217,0	254,0
Mars	1,35	2,85	1,575	225,0	263,0
Avril	1,90	2,80	1,470	235,0	276,0

- (1) Cotations en cents par lb. pour brut centrifuge 95° polarisation.
(2) Cotations en francs par 100 kg., non compris les droits d'accise.
(3) Cotations nominales.
(4) Moyennes des cours acheteur et vendeur.

Notre marché intérieur reste amplement approvisionné malgré la consommation apparente assez forte pendant les six premiers mois de l'exercice en cours. La production de sucre brut est, en effet, évaluée à 264.720 tonnes contre 194.766 en 1938-1939. Bien que la consommation apparente pour les six premiers mois se soit accrue, à une année de distance, de 114.568 tonnes à 143.861 tonnes, c'est-à-dire de plus de 25 p. c., les stocks sont de 157.774 tonnes contre 153.791 il y a une année.

Pour les emblavures betteravières en 1940, on ne possède actuellement que des renseignements partiels. En France, le contingent de la production sucrière pour la prochaine campagne vient d'être fixé à 10.625.000 quintaux, ce qui représente une augmentation dépassant de 10 p. c. la quantité de sucre effectivement obtenue pendant la campagne 1939-1940. Pour la Belgique, les estimations sont contradictoires. Alors que l'*Institut International d'Agriculture* (2) prévoit une augmentation de 9 p. c. sur la superficie de l'année dernière, la Confédération Professionnelle du Sucre et de ses dérivés prévoit, par contre, une diminution des emblavures, de l'ordre de 30 p. c. dans la région poldérienne, de 20 à 30 p. c. dans les Flandres et de 5 à 10 p. c. en Hesbaye et dans le Hainaut (3).

Sur les marchés *caoutchoutiers*, les tendances sont restées faibles en général pendant le mois de mars; cette évolution s'est poursuivie pendant la première huitaine d'avril. La tendance baissière qui s'est manifestée à Londres depuis la fin de la tension de février s'est maintenue, en relation avec les expédi-

tions accrues d'Extrême-Orient. C'est ainsi que le *smoked* comptant ne cotait plus à Londres que 10,93 d. par lb. le 5 avril, contre 12,3125 d. le 5 mars. D'autre part, la disparité entre le disponible et le terme s'est graduellement résorbée. Le 6 avril, les cours pour livraison immédiate n'étaient pas supérieurs à ceux de juin et juillet/septembre, et à peine plus élevés que pour livraison octobre/décembre. A New-York, la baisse a été moins accusée; à la même date, le *latex* crêpe valait 18,5625 cents par lb. contre 18,9375 cents un mois plus tôt. Cette évolution divergente entre les deux marchés mondiaux est évidemment due à des facteurs locaux. La plus grande fermeté à New-York s'explique par la confiance des consommateurs qui admettent généralement que la consommation pourra se maintenir, dans les prochains mois, à plus de 50.000 tonnes. Si l'on y ajoute les montants acquis par le gouvernement britannique en vue de l'extension de l'accord de troc avec les Etats-Unis, la situation caoutchoutière en Amérique se compare avantageusement à celle des années précédentes.

La formation de nouvelles sources d'approvisionnement retient toujours l'attention outre-Atlantique. Des expériences en Amérique centrale sont actuellement en cours en vue de l'établissement de plantations de caoutchouc. D'autre part, la production synthétique est en progrès et, dans l'évolution future du marché, cette nouvelle industrie jouera un rôle de plus en plus important. Déjà aux Etats-Unis, différentes usines fabriquent ce produit, sous les noms de *Neoprene*, *Coroseal* et *Thiokol*, et on annonce qu'une filiale de la Standard Oil va commencer la construction d'une fabrique de *buna* en Louisiane, avec une capacité journalière de 10.000 lbs. L'on sait que ces nouvelles productions, dont le prix de

(2) *Bulletin mensuel de Statistique agricole et commerciale*, mars 1940, pp. 207 et suiv.
(3) *Bulletin bimensuel no 1084 de la Raffinerie Tirlemontoise*, 13 avril 1940, p. V.

Caoutchouc brut.

Source : *International Rubber Regulation Committee.*

Quota : second trimestre 1940 = 80 p. c.

PÉRIODES	EXPORTATIONS SUR LE MARCHÉ MONDIAL				CONSOMMATION			STOCKS		Cours à Londres du Standard ribbed smoked sheet (en pence par lb. de 0,4536 kg.)		
	Pays sous contrôle		Régions non contrôlées	Exportations nettes totales	mondiale apparente	Exo. (+) ou déf. (-) des exportations totales par rapport à la consommation	à la fin de la période	Rapport % à la consommation de la période annuelle se terminant au mois indiqué	Cours moyen	Le plus haut	Le plus bas	
	Exportations nettes	Excédent (+) ou déficit (-) par rapport aux exportations autorisées										
	(milliers de tonnes anglaises de 1.016 kg.)											
1937	1.131,7	- 1,6	32,7	1.164,4	1.095,1	+ 69,3	644,8	58,9	9 1/2	13 7/16	6 11/16	
1938	838,4	+ 26,8	32,0	870,4	933,6	- 63,2	594,8	63,8	7 7/32	8 1/2	5 5/16	
1939	952,4	- 14,2	36,8	989,3	1.076,2	- 87,0			9	12	7 9/16	
1939 Janvier	83,2	+ 14,2	3,7	86,9	88,4	- 1,5	584,0	61,4	7 31/32	8 3/16	7 9/16	
Février	67,7	- 2,1	2,9	70,6	83,1	- 12,5	567,5	58,5	7 31/32	8 1/4	7 11/16	
Mars	66,5	- 2,5	3,1	69,5	94,2	- 24,6	543,9	55,2	8 5/32	8 3/8	7 7/8	
Avril	71,6	+ 4,5	2,8	74,5	85,9	- 11,5	517,2	51,7	7 31/32	8 1/16	7 7/8	
Mai	65,2	- 3,8	2,7	67,9	88,5	- 20,5	510,3	50,5	8 1/16	8 5/16	7 7/8	
Juin	59,6	- 9,5	2,4	62,0	90,2	- 28,2	499,3	48,5	8 1/4	8 5/16	8 3/16	
Juillet	93,3	+ 13,3	2,8	96,2	86,9	+ 9,2	496,9	47,7	8 9/32	8 7/16	8 3/16	
Août	82,1	- 1,6	2,9	85,0	96,2	- 11,1	477,4	44,9	8 5/8	8 13/16	8 7/16	
Septembre	90,8	+ 8,2	2,9	93,7	83,9	+ 9,8			9 25/32	10 3/4	9 1/4	
Octobre	110,5	+ 10,5	3,4	113,9	94,2	+ 19,7			10 5/32	11 3/16	9 1/2	
Novembre	78,7	- 22,8	3,1	81,8	94,5	- 12,7			11 9/32	11 3/4	11 1/16	
Décembre	83,3	- 22,8	4,0	87,2	90,3	- 3,1			11 5/8	12	11 1/16	
1940 Janvier	125,1	+ 17,1	3,4	128,5	96,1	+ 32,4			12 21/32	12 1/16	11 11/16	
Février	104,7	- 5,0	3,4	108,1	92,9	+ 15,3			12 21/32	13 1/8	11 3/4	
Mars									(1) 11 23/32	12 1/2	11 1/8	

(1) Moyenne provisoire.

revient est encore relativement élevé, possèdent des propriétés supérieures au caoutchouc naturel; la plupart se prêtent, en outre, à la régénération.

Sur les marchés du *café*, la tendance faible persiste en raison de la diminution de la consommation qu'entraîne l'état de guerre en Europe. En 1939 déjà, les importations mondiales de café — 26.268.000 sacs de 60 kg. — étaient en diminution d'un million de sacs par rapport à l'année antérieure. Cette réduction s'inscrivait presque exclusivement au compte de l'Europe où l'Allemagne, grand consommateur, n'avait pu s'adresser à ses fournisseurs habituels. Ce mouvement rétrograde s'est poursuivi en 1940, les expéditions mondiales de janvier n'atteignant que 1.992.000 sacs contre 2.333.000 sacs il y a un an.

La production de la campagne actuelle est estimée à 32.361.000 sacs, dont 21.861.000 au Brésil et 10.500.000 dans d'autres pays. Le Brésil semble avoir moins souffert jusqu'ici que ses concurrents; pendant les sept premiers mois de l'exercice en cours, c'est-à-dire jusqu'au 31 janvier, les expéditions brésiliennes atteignaient un montant total de 10 millions 358.000 sacs, soit 207.000 sacs de plus que l'année précédente, tandis que celles des autres pays sont tombées de 5.534.000 sacs à 4.528.000 sacs. Cependant, la production annuelle du Brésil dépasse toujours les besoins de 4 à 5 millions de sacs. Aussi semble-t-il que, malgré l'opposition des milieux intéressés, le gouvernement décidera de maintenir les livraisons obligatoires au Département National du Café pendant la saison prochaine. Cette mesure serait sans doute de nature à maintenir le niveau actuel des

Cours de quelques produits coloniaux sur la place d'Anvers.

Source : *S. A. Bunge, Anvers.*

SPÉCIFICATION	Mode de cotation	20 février 1940	27 février 1940	5 mars 1940	12 mars 1940	22 mars 1940	26 mars 1940	2 avril 1940
Caoutchouc : Congo feuilles fumées	fr./kg.	16,50	16,50	16,50	16,75	16,—	16,—	16,—
Palmistes Congo	fr./1.016 kg.	1.875,—	1.800,—	1.700,—N	1.650,—	1.550,—	1.550,—N	1.550,—
Huile de palme :								
Congo plantation	fr./100 kg.	260,—N	235,—	230,—	230,—	230,—	230,—	220,—
Congo ordinaire	fr./100 kg.	200,—N	190,—	190,—N	185,—N	185,—N	185,—N	180,—
Arachides Congo	fr./1.016 kg.	2.650,—N	2.650,—	2.650,—N	2.750,—N	2.750,—N	2.750,—N	2.700,—N
Copal Congo tout-venant ordinaire	fr./100 kg.	320,—	320,—	320,—	320,—	320,—	320,—	320,—
Cacao, qualité courante (1)	fr./50 kg.	320,—N	325,—N	327,50N	327,50N	327,50N	327,50N	327,50N
Café Santos	fr./kg.	5,50	5,80	5,80	5,80	5,80	5,80	5,50
Café Congo Robusta courant....	fr./kg.	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,50	6,60

(1) Moyenne des prix de l'Accra, du Bahla, du Thomé et/ou Congo.

prix mondiaux, mais ne peut évidemment pas améliorer les perspectives peu encourageantes qui s'opposent au développement futur des marchés en rapport avec l'évolution peu favorable de la consommation européenne.

Sur la place d'Anvers ou la demande reste limitée, le marché a été très calme en général. De même que sur les marchés d'origine, la tendance a été plutôt à la baisse et les prix, exception faite pour les Congo, montrent au début d'avril un fléchissement d'environ fr. 0,20 à fr. 0,30 pour les cafés du Brésil et de fr. 0,50 le kg. pour les cafés Haïti.

En ce qui concerne le cacao, la collaboration franco-britannique a donné lieu à la formation d'une organisation commune de vente aux marchés étrangers. Cette mesure ne semble pas devoir entraîner une hausse des prix — la légère hausse récente des cotations à New-York serait indépendante de cette décision — l'existence d'autres sources d'approvisionnement étant une garantie contre toute tentative monopolistique.

Les exportations brésiliennes de cacao n'ont pas pris l'ampleur de la campagne précédente et, en face des achats pour compte de l'Europe, les planteurs ont été avisés de ne pas exagérer leurs offres sur le marché américain.

Les marchés des bois sont dominés par le problème du réapprovisionnement. En temps normal, la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, la Hollande et le Danemark réunis, soit les cinq pays occidentaux tributaires de l'importation de bois de sapin, consomment annuellement une moyenne de 3 millions de stds. Dans les conjonctures présentes, l'année 1940 doit marquer une augmentation de ces besoins.

Des fournisseurs habituels, scandinaves, russes ou baltes, un pays reste en course : la Suède. La Norvège n'a jamais compté lourd pour l'exportation, tout au plus 3-4.000 stds. de bastings et 4-5.000 stds. de parquets exportés en Angleterre. En ce qui concerne la Finlande, sa production, pour peu qu'elle en ait une cette année, ira à la consommation intérieure.

La production suédoise exportable, sur la base des troncs disponibles ou encore abattables avant la période des expéditions est évaluée à 5.600.000 stds. au lieu des 700.000 de l'an passé. Dans ce chiffre, il faut tenir compte de la part que l'Allemagne se réservera.

Dans les Balkans, deux pays restent ouverts au commerce libre : la Yougoslavie et la Roumanie. Leur production réunie peut être estimée à 200.000 stds. au maximum, montant dans la répartition duquel l'Italie et l'Allemagne participeront également.

En ce qui concerne les pays extra-européens, seule l'Amérique du Nord entre en ligne de compte pour la fourniture des bois résineux. L'exportation des

Etats-Unis et du Canada réunis — ce dernier de loin le plus gros exportateur — ne saurait dépasser 700.000 stds. pour la part destinée à l'Europe.

Totalisant ce que les cinq pays occidentaux susdits peuvent prétendre s'attribuer, l'on arrive à un volume d'importation de 1.200.000 stds. maximum, soit 40 p. c. seulement du minimum des besoins prévus pour l'année courante. Le problème du partage de ce volume, partage non concerté évidemment, s'annonce comme devant réserver plus d'une surprise et plus d'une déception aux compétiteurs.

La Belgique s'est intéressée ces derniers temps au marché suédois. Quelques contrats auraient été conclus avec deux des plus importantes maisons belges. Le problème le plus délicat est toutefois celui des transports. Les prix des frets sont erratiques et varient fort selon le pavillon transporteur et la destination de la cargaison.

A l'origine, les marchés des cuirs exotiques ont quelque peu cédé par rapport aux mois précédents, les transactions restant peu nombreuses. Sur le marché belge, les prix n'ont pu maintenir le niveau atteint en mars. Aussi la vente publique de Bruxelles, des 11 et 12 avril, marque-t-elle un fléchissement général, à l'exception des moutons laine et demi-laine.

Halle aux cuirs de Bruxelles.

Résultats des ventes mensuelles.

(Prix en francs par kilo.)

Source : La Bourse aux Cuirs de Belgique.

DÉSIGNATION	Février	Mars	Avril
Bœufs de 30 à 34,5 kg.	10,15	10,24	9,75
Bœufs de 35 à 44,5 kg.	10,22	10,30	9,62
Bœufs de 45 kg. et plus	10,02	10,—	9,52
Veaux légers	17,60	17,70	16,15
Veaux moyens	14,95	15,02	13,83
Vaches moyennes de 30 à 34 kg.	10,06	10,02	9,23
Vaches lourdes de 35 à 39 kg.	10,—	10,24	9,33
Vaches de 40 kg. et plus	9,90	9,91	9,35
Moutons laine	15,20	16,50	16,55
Moutons demi-laine	14,20	15,75	16,05

La faiblesse persiste sur le marché des petites peaux en poil. Après avoir acheté régulièrement les peaux de coupe et d'apprêt en blanc et gris, le marché américain a faibli brusquement; la mévente s'est accentuée et aujourd'hui les exportations sont arrêtées. Le marché n'est même pas sollicité, ce qui suggère que la spéculation américaine a abandonné ces articles pour s'intéresser à d'autres produits de plus grande nécessité. Par ailleurs, le marché de la peau de lapin reste faible; la coupe grise se traite par à-coups en quantités limitées à des prix très discutés; en apprêt d'hiver, les affaires sont peu suivies, les prix offerts n'étant guère rémunérateurs.

D'un mois à l'autre, les marchés des *métaux non ferreux* ne présentent guère de modifications importantes. Les cours de l'étain à Londres ont montré quelques fluctuations tantôt à la hausse, tantôt à la baisse. A New-York, le zinc est resté inchangé, tandis que le cuivre a fait preuve de quelques velléités de baisse.

Dans un article consacré à l'évolution du marché des métaux non ferreux à Londres, depuis le début des hostilités, le *Metal Bulletin* (4) constate que, grâce à la collaboration des différents pays de l'Empire, les besoins en métaux non ferreux ont été amplement satisfaits. Ce résultat n'a pu être atteint qu'en soumettant tous ces métaux à un contrôle gouvernemental qui s'exerce directement ou indirectement. Après quelques difficultés initiales, les approvisionnements ont été entretenus d'une manière régulière et l'industrie ne souffre plus que d'un retard dû à la pénurie de tonnage et de moyens de transport. Le problème le plus important que suscitent ces transformations profondes des conditions de fonctionnement des marchés est l'élimination progressive des services des marchands, négociants et courtiers. Cependant, l'inactivité de ces intermédiaires risque de porter un préjudice grave à l'efficacité du marché à la clôture des hostilités. La fermeture prolongée du marché du cuivre, du plomb et du zinc est de nature à compromettre définitivement la prépondérance du marché de Londres dans le commerce international. Déjà, l'on ne peut cacher le fait que l'importance internationale du marché de New-York s'est considérablement accrue depuis le début de septembre.

Durant le mois de mars et le début d'avril, le marché américain du *cuivre* est demeuré très calme. Les cotations de cuivre électrolytique se sont maintenues à 11,50 cents par lb. pendant tout le mois de mars, ainsi que pendant la première huitaine d'avril. Cette évolution n'a rien d'étonnant lorsqu'on se rappelle que durant le mois de février, les industries consommatrices ont acquis 148.000 tonnes de métal rouge, ce qui couvre leurs besoins jusqu'à la mi-mai. Au rythme actuel de l'activité, elles consomment environ 70.000 à 75.000 tonnes par mois. Un tonnage relativement important de la production minière nationale a été régulièrement exporté chaque mois. Toutefois, en mars, les exportations américaines ont accusé un fléchissement brusque et sont tombées à 20.000 tonnes contre 144.000 tonnes courtes en février, soit une diminution sensiblement supérieure aux prévisions. L'on ne croit cependant pas qu'il sera procédé à une réduction de la production du cuivre, en face des possibilités d'accroissement de la demande

(4) *Metal Bulletin* du 19 mars 1940.

étrangère, quoique l'extension du blocus allié au Pacifique, et notamment aux importations russes via le port de Vladivostock, doive nécessairement provoquer une diminution prolongée du courant des échanges entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.

Cours moyen du cuivre sur les marchés de Londres et de New-York.

Sources : Cours : { Cuivre à Londres : *The Metal Bulletin*.
Cuivre à New-York : *Wirtschaft und Statistik*.

PÉRIODES	COURS MOYEN DU CUIVRE		
	à Londres		à New-York
	Standard comptant	Electrolytique	Electrolytique
	en £ par tonne anglaise de 1.016 kg.		en cents par lb. de 0,4536 kg.
1937.....	54-10-7 1/5	60-1-7 °	13,17
1938.....	40-14-11 9/10	45-16-10	9,77
1939.....			10,70
1939 Janvier..	43-3-3 9/14	48-18-1 1/7	10,01
Février..	42-4-6	47-16-9	9,80
Mars...	42-19-6 18/23	48-11-3 15/23	9,96
Avril...	42-1-5 1/12	48-5-0	9,89
Mai....	41-13-11 17/44	47-18-8 7/22	9,82
Juin...	42-0-5 35/44	47-19-0 9/22	9,84
Juillet..	42-18-9 5/14	49-2-9 4/7	10,06
Août...	44-14-5 23/44	50-18-3 6/11	10,31
Septemb.	46-0-0 (1)	51-0-0 (1)	11,40
Octobre	46-0-0 (1)	51-0-0 (1)	11,48
Novemb.	46-0-0 (1)	51-0-0 (1)	12,90
Décemb.		62-0-0 (2)	12,88
1940 Janvier..		62-0-0 (2)	12,19
Février..		62-0-0 (2)	11,42 (3)
Mars....		62-0-0 (2)	11,50 (3)

(1) Prix officiel maximum jusqu'au 17 décembre 1939.
(2) Prix officiel maximum à partir du 18 décembre 1939.
(3) Chiffres provisoires.

Les estimations de l'*American Bureau of Metal Statistics* portent la production des fonderies de cuivre en 1939 à 2.357.000 tonnes contre 2.140.000 t. en 1938. La majeure partie de cette augmentation s'inscrit au compte des Etats-Unis, dont la production est passée, d'une année à l'autre, de 553.000 t. à 745.000 tonnes.

D'après le bulletin statistique de l'*International Tin Research and Development Council*, la production mondiale d'étain au mois de février est estimée à 16.000 tonnes anglaises, soit une augmentation minime de 300 tonnes par rapport au mois de janvier et 11.600 tonnes de moins qu'en décembre. Pour les six premiers mois de guerre, la production a représenté 128.100 tonnes, soit une moyenne mensuelle de 21.300 tonnes. Pendant la même période, la consommation mondiale apparente a atteint 104.800 t., — contre 80.000 tonnes au cours des six mois précédents — soit en moyenne 17.500 tonnes; pour février, la consommation est estimée à 18.100 tonnes. En même temps, on note une légère régression des stocks, qui reviennent de 49.370 tonnes à 47.525 tonnes, soit 1.845 tonnes de moins qu'en février 1939.

Etain.

Quota : second trimestre 1940 = 80 p. c.

Sources : Consommation, production, exportations et stocks : *Statistical Bulletin of the Int. Tin Research and Development Council.*
Cours à Londres : *The Metal Bulletin*
Cours à New-York : *Wirtschaft und Statistik.*

PÉRIODES	Consommation mondiale apparente (1)	Production mondiale totale (1)	EXPORTATIONS SUR LE MARCHÉ MONDIAL		TOTAL DES STOCKS (3)		COURS MOYEN DE L'ÉTAÏN	
			Exportations réelles (2)	Excédent (+) ou déficit (-) par rapport aux exportat. autorisées (2)	Chiffres absolus (4)	En % de la consommation annuelle	à Londres	à New-York
							Standard comptant	Straits
(en milliers de tonnes anglaises de 1.016 kg.)						%	(en £ par tonne anglaise de 1.016 kg.)	(en cents par lb. de 0,4536 kg.)
1937.....	199,1	209,1	179,7	- 32,5	36,3	18	242-6-6 7/10	54,34
1938.....	151,5	149,7	119,4	+ 5,5	49,4	33	189-12-0	42,30
1939.....	166,5	183,7 (*)	153,3	- 7,5	45,5	28		48,97
1939 Janvier.....	11,3	16,0	13,3	+ 5,1	52,0	35	215-11-4 3/7	46,44
Février.....	11,1	10,2	7,7	- 0,5	49,5	33	214-0-8 1/4	45,70
Mars.....	13,5	8,6	5,0	- 3,3	50,9	34	215-10-2 14/23	46,21
Avril.....	14,2	11,8	9,1	+ 1,8	50,1	34	218-10-7 1/2	47,07
Mai.....	13,7	9,1	6,9	- 0,3	43,8	28	225-14-9 3/11	49,02
Juin.....	11,4	7,5	5,3	- 2,0	39,4	24	227-12-10 1/11	48,84
Juillet.....	12,2	14,4 (*)	12,2	- 8,6	39,5	22	229-18-4	48,54
Août.....	15,0	9,7 (*)	7,2	- 13,6	34,6	19	229-18-9	48,74
Septembre.....	11,1	24,0 (*)	20,9	-	39,4	21	229-8-9	nominal
Octobre.....	13,3	25,4 (*)	22,3	+ 5,0	46,6	25	229-19-5 19/22	55,20
Novembre.....	16,5	19,4 (*)	17,1	- 0,2	50,6	26	230-0-0	52,28
Décembre.....	23,2	27,6 (*)	25,2	+ 7,9	50,4	26	249-2-7 11/19	50,66
1940 Janvier.....	22,6 (*)	15,7 (*)	13,5 (*)	- 7,4 (*)	49,4	25	240-18-0	46,72
Février.....	18,1 (*)	16,0 (*)	13,9 (*)	- 7,0 (*)	47,5	24	242-19-7 5/7	45,85 (*)
Mars.....							251-17-6	47,17 (*)

(1) Production ou consommation des pays adhérents et non adhérents au Cartel, à l'exclusion seulement de l'étain raffiné et consommé sur place en Chine.

(2) Exportations des pays membres du Cartel : Congo belge, Bolivie, Indo-Chine française, Malaisie, Indes néerlandaises, Nigérie et Siam.

(3) Comprend l'ensemble des stocks visibles mondiaux plus le carry-over dans les Straits Settlements et en Europe, ainsi que les stocks des fonderies.

(4) Chiffres annuels : moyenne des stocks à fin de mois; chiffres mensuels : stocks à fin de mois.

(*) Chiffres provisoires.

D'un mois à l'autre, tant à Londres qu'à New-York, la tendance fondamentale des prix de l'étain a été à la hausse. D'une moyenne de £ 242-19-7 5/7 en février, les cours à Londres sont montés à £ 251-17-6 en mars, tandis qu'à New-York, les cotations moyennes sont passées de 45,85 cents à 47,17 cents à un mois de distance.

Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre chronique précédente, le contingent d'exportation du second trimestre de 1940 a été abaissé de 120 p. c. à 80 p. c. Il convient toutefois de noter que cette diminution ne se traduira pas immédiatement par un recul des exportations, certains pays n'ayant pu épuiser les contingents élevés d'exportation qui avaient été prévus pour le dernier trimestre de l'année 1939 et pour le premier trimestre de 1940. A la fin du mois de février, il restait un déficit à cet égard de 15.280 tonnes, dont 2.152 pour le Congo belge; la moitié environ du déficit total était imputable à la Nigérie. A Londres, comme il se conçoit, la réduction des quotas d'exportation a imprimé une tendance plus ferme au marché, dès le début du mois d'avril. En outre, la diminution des stocks dans les entrepôts de Londres et de Liverpool — qui sont tombés de 1.916 tonnes à 1.525 tonnes entre le 23 mars et le 6 avril — ainsi que l'extension de la guerre en Europe, ne seront certainement pas de nature à favoriser un mouvement inverse des cotations.

L'arrêt de l'activité des fonderies d'étain en Hollande ainsi que la réduction de la production belge ont suscité au Portugal certains espoirs de pouvoir établir une industrie de quelque importance dans le pays. Déjà, une usine est établie à Bel-Monte et une petite fonderie est en construction auprès des mines de Bajenca; l'on signale qu'une autre usine serait établie près d'Amarante. C'est surtout en vue de l'extension des exportations que cette industrie se développera, la production portugaise étant amplement suffisante pour couvrir les besoins intérieurs.

Nous avons donné précédemment les estimations du *Metal Bulletin* relatives à la production mondiale de plomb en 1939 (5). Les statistiques récentes de l'*American Bureau of Metal Statistics* modifient quelque peu ces chiffres et portent la production à 1.904.883 tonnes contre 1.845.636 tonnes en 1938. Cette augmentation d'une année à l'autre est entièrement attribuable aux Etats-Unis, dont la production est passée de 382.000 tonnes à 462.000 tonnes. A part l'Australie, tous les autres pays témoignent d'une production stationnaire ou en léger recul.

A New-York, le recul des cours du plomb, observé depuis le mois de janvier, a fait place, en mars, à

(5) *Bulletin d'Information et de Documentation*, février 1940, p. 110.

une légère reprise, la moyenne mensuelle s'établissant à 5,18 cents par lb. contre 5,08 cents pour le mois de février.

En Grande-Bretagne, où les besoins de l'industrie de guerre maintiennent la consommation à un niveau très élevé, les producteurs ne sont que maigrement approvisionnés.

Le cours officiel est invariablement fixé à £ 25 par tonne depuis le 18 décembre 1939.

En ce qui concerne le zinc, les estimations de l'*American Bureau of Metal Statistics* portent la production mondiale en 1939 à 1.877.614 tonnes contre 1.751.870 tonnes en 1938, augmentation qui, de même que pour le plomb, est entièrement attribuable au développement de l'industrie des Etats-Unis, dont le chiffre de production a atteint, en 1939, 538.000 tonnes contre 457.000 tonnes l'année précédente. Tout espoir de pouvoir estimer, même approximativement, la production de zinc dans le monde, est compromis définitivement à la suite de la décision prise par les producteurs de zinc de l'Empire britannique, de suspendre la publication de leurs statistiques de production.

En mars, les stocks de zinc chez les producteurs américains ont augmenté de 67.086 tonnes courtes à 73.611 tonnes; la production s'est accrue également, passant de 54.532 tonnes à 57.620 tonnes. Les ventes, par contre, ont fléchi de 53.048 tonnes en février à 51.095 tonnes en mars.

Les cotations du marché de New-York se sont relevées en mars. Alors que la moyenne des prix était de 5,66 cents en janvier et de 5,54 cents en février, le cours moyen de mars s'établit à 5,75 cents par lb. En Angleterre, le cours officiel reste fixé à £ 25-15-0. Dans ce pays, la demande pour le compte du gouvernement continue à absorber pratiquement toutes les quantités disponibles sur le marché.

Notons, par ailleurs, qu'à la suite de l'extension de la guerre en Norvège, une usine importante, d'une capacité annuelle de 50.000 tonnes, travaillant en majeure partie du zinc importé, est tombée sous contrôle allemand.

Cours moyens du plomb et du zinc.

Sources : Cours à Londres : *The Metal Bulletin*.
Cours à New-York : *Wirtschaft und Statistik*.

PÉRIODES	PLOMB		ZINC	
	à Londres	à New-York	à Londres	à New-York
	Good soft pig, current month	spot	Good ordinary Brands current month	East St-Louis spot
	en £ par tonne angl. de 1.016 k.	en cents par lb. de 0,4536 kg.	en £ par tonne angl. de 1.016 k.	en cents par lb. de 0,4536 kg.
1937 ...	23- 6- 6 1/8	6,01	22- 5- 1 19/20	6,52
1938 ...	15- 5- 3 4/5	4,74	13-19- 9 1/2	4,61
1939 ...		5,05		5,11
1939 :				
Janvier ..	14-10- 8 3/14	4,83	13-13- 7 4/7	4,50
Février ..	14- 5- 7 7/8	4,80	13-10- 5 1/4	4,50
Mars ...	14-13- 2 11/23	4,82	13-14- 6 18/23	4,50
Avril ...	14- 6- 8 5/6	4,78	13- 8-10 1/4	4,50
Mai	14- 9- 7 10/11	4,75	13-14- 4 7/44	4,50
Juin	14-11- 3 15/44	4,80	14- 0- 5 5/11	4,50
Juillet ..	14-15- 0 5/7	4,85	14- 4- 8 3/7	4,52
Août....	16- 0- 9 6/11	5,04	14-12- 6 15/22	4,72
Septemb.	16-12- 6 (1)	5,47	15- 0- 0 (1)	6,10
Octobre .	16-12- 6 (1)	5,50	15- 0- 0 (1)	6,50
Novemb. .	16-12- 6 (1)	5,50	15- 0- 0 (1)	6,50
Décembre	25- 0- 0 (2)	5,50	25-15- 0 (2)	6,03
1940 :				
Janvier ..	25- 0- 0 (2)	5,48	25-15- 0 (2)	5,66
Février ..	25- 0- 0 (2)	5,08 (3)	25-15- 0 (2)	5,54 (3)
Mars	25- 0- 0 (2)	5,18 (3)	25-15- 0 (2)	5,75 (3)

- (1) Prix officiel maximum jusqu'au 17 décembre 1939.
(2) Prix officiel maximum à partir du 18 décembre 1939.
(3) Chiffres provisoires.

L'invasion de la Norvège n'est pas sans influencer profondément le marché de l'*aluminium*. Ce pays dispose, en effet, d'une demi-douzaine d'usines travaillant exclusivement du minerai importé, et qui, contrôlées pour la plupart par des intérêts britanniques ou français, contribuaient à l'approvisionnement des Alliés. Ces usines ne sont évidemment pas toutes aux mains des Allemands, mais l'on conçoit que les courants normaux sont interrompus pour un temps relativement long. Tout en n'apportant qu'une aide négligeable pour le *Reich*, qui ne dispose pas de gisements de bauxite suffisants pour sa propre industrie, ceci obligera cependant les Alliés à rechercher de nouvelles sources d'approvisionnement pour leur industrie de guerre.

V. — LES PRIX DE GROS ET LES PRIX DE DÉTAIL.

Dans leur ensemble, les prix des matières premières sur le marché belge n'ont plus varié dans des proportions notables depuis le début de l'année.

Témoigne de cette stabilité l'indice des prix de quinze matières premières, calculé par nos services statistiques sur la base des cotations au 16 août dernier. Très rapide d'août à septembre, la hausse de cet indice s'est fortement ralentie dans la suite et, de mars à avril, l'indice accuse, pour la première fois, un fléchissement, très minime il est vrai. Au

total, du mois d'août au mois d'avril, l'indice général traduit une augmentation de l'ordre de 53 à 54 p. c. Depuis le début de l'année en cours, la hausse n'est que de 2,3 p. c.

L'échantillon de base de cet indice qui ne prétend pas donner une image exacte et complète de l'évolution des prix, de l'ensemble des produits de base pour l'économie belge, est constitué comme suit :

Produits alimentaires.

Blé Manitoba n° 2; Maïs La Plata; Sucre brut 88°; Viande de bœuf, sur pied; Café Santos courant; Huile d'arachides, marchandise nue.

Métaux.

Aciers (blooms, billettes et largets); Cuivre électrolytique; Plomb en saumons; Zinc brut pour galvanisation.

Autres matières premières industrielles d'origine agricole.

Coton d'Amérique, Middling 1°; Cuirs en poil, vaches moyennes; Graines de lin, La Plata; Caoutchouc Congo, Hévéa, feuilles fumées; Laine peignée, genre terme, Mérinos, Anvers.

Le choix de la qualité de ces différents produits a été dicté par le souci de disposer de cotations régulières qui soient aussi représentatives que possible de l'état du marché.

Les cotations se rapportent à des marchandises disponibles ou rapprochées, en consommation, c'est-à-dire frets, tous frais d'assurance, droits d'entrée, droits d'accise, droits de licence, taxe forfaitaire éventuellement compris. Elles sont prises au 15 de chaque mois ou à la date la plus rapprochée du 15.

La méthode de calcul de l'indice est celle de la moyenne géométrique simple.

Outre l'indice général, trois indices partiels ont été calculés. Ceux-ci groupent respectivement les produits alimentaires, les métaux et les autres matières premières industrielles d'origine agricole.

Ces indices s'établissent comme suit depuis le mois d'août 1939 :

Indices des prix de quinze matières premières sur le marché belge.

Base : mi-août 1939 = 100.

DATES	Indice général	Produits alimentaires	Métaux	Autres matières industrielles
1939 Août.....	100	100	100	100
Septembre ..	134,8	122,5	134,8	120,3
Octobre	142,5	128,6	142,5	128,1
Novembre	144,1	127,3	144,1	136,1
Décembre	145	138,9	145	155,1
1940 Janvier	149,7	142,2	147,8	161
Février.....	151,2	143,7	142,7	168,4
Mars	154	146,7	143,4	172,8
Avril	153,1	147,2	143,1	169,5

Les indications limitées de ces indices sont confirmées par le mouvement de l'indice général des prix de gros. La hausse rapide des prix de gros qu'avait déterminée l'ouverture des hostilités en Europe, s'est progressivement ralentie au cours des derniers mois. Déjà, en février, l'indice n'accusait plus qu'une augmentation de 2,2 p. c. par rapport au mois précédent. En mars, l'indice s'établit au même niveau qu'en février. La hausse totale depuis le mois de juillet dernier s'élève ainsi à 41,4 p. c.

La stabilité récente de l'indice des prix de gros ne traduit pas un phénomène de caractère général. Elle est le résultat de la baisse des produits textiles, notamment des lins et des jutes, ainsi que d'un léger recul des peaux et cuirs, ainsi que du caoutchouc. Tous les autres indices, à part ceux des produits verriers ainsi que des goudrons et dérivés, sont encore en progrès. Ceux-ci sont peu importants il est vrai, abstraction faite cependant des combustibles, dont l'indice accuse une avance de 6,8 p. c. et des produits résineux en hausse de 4,8 p. c.

TABLEAU I.

Indices des prix de gros en Belgique.

Base : avril 1914 = 100.

CATÉGORIES DE PRODUITS	Nombre de produits	INDICES ABSOLUS			DIFFÉRENCES ABSOLUES PAR RAPPORT A		DIFFÉRENCES RELATIVES PAR RAPPORT A		Différence relative par rapport à juillet 1939
		Mars 1940	Février 1940	Mars 1939	Février 1940	Mars 1939	Février 1940	Mars 1939	
Indice général	126	840	840	600	0	+ 240	0	+ 40	+ 41,4
Alimentation	16	739	731	509	+ 8	+ 230	+ 1,0	+ 45,2	+ 48,1
Combustibles	4	1.049	982	855	+ 67	+ 194	+ 6,8	+ 22,7	+ 24,7
Goudrons et dérivés	3	771	771	512	0	+ 259	0	+ 50,6	+ 54,8
Produits métallurgiques	17	998	995	671	+ 3	+ 327	+ 0,3	+ 48,7	+ 48,7
Pétroles et dérivés	7	1.502	1.481	907	+ 21	+ 585	+ 1,4	+ 65,6	+ 64,2
Produits céramiques	9	873	869	854	+ 4	+ 19	+ 0,5	+ 2,2	+ 1,0
Produits verriers	3	626	626	549	0	+ 77	0	+ 14,0	+ 1,9
Produits chimiques	12	736	728	573	+ 8	+ 163	+ 1,0	+ 28,4	+ 30,2
Engrais chimiques	5	498	495	532	+ 3	- 34	+ 0,6	- 6,3	- 0,9
Matières grasses	7	666	665	416	+ 1	+ 250	+ 0,2	+ 60,1	+ 62,0
Produits textiles (ensemble)	19	951	987	563	- 36	+ 388	- 3,6	+ 68,9	+ 73,2
Laines	5	956	959	548	- 3	+ 408	- 0,3	+ 74,4	+ 77,7
Lins	5	1.446	1.430	826	- 34	+ 620	- 2,3	+ 75,1	+ 93,8
Jutes	2	711	887	449	- 176	+ 262	- 19,8	+ 58,4	+ 50,6
Coton	7	699	707	465	- 8	+ 234	- 1,1	+ 50,3	+ 45,6
Matériaux de construction	14	884	867	773	+ 27	+ 111	+ 2,0	+ 14,4	+ 15,6
Produits résineux	2	940	897	555	+ 43	+ 385	+ 4,8	+ 69,4	+ 93,8
Peaux et cuirs	9	771	781	465	- 10	+ 306	- 1,3	+ 65,8	+ 63,7
Tabac	1	818	818	545	0	+ 273	0	+ 50,1	+ 50,1
Papier	1	825	825	644	0	+ 181	0	+ 28,1	+ 28,1
Caoutchouc	1	188	211	134	- 23	+ 54	- 1,1	+ 40,3	+ 36,2

TABLEAU II.

Indices des prix de détail en Belgique.

Base : 1936/38 = 100.

CATÉGORIES DE PRODUITS	Nombre de produits	INDICES ABSOLUS			DIFFÉRENCES ABSOLUES PAR RAPPORT A		DIFFÉRENCES RELATIVES PAR RAPPORT A	
		Mars 1940	Février 1940	Mars 1939	Février 1940	Mars 1939	Février 1940	Mars 1939
Indice officiel	56	117,9	117,8	103,6	+ 0,1	+ 14,3	+ 0,1	+ 13,8
Indice arithmétique simple.....	56	117,8	117,7	103,9	+ 0,1	+ 13,9	+ 0,1	+ 13,4
Indice arithmétique, variation saisonnière éliminée		118,3	117,4	104,2	+ 0,9	+ 14,1	+ 0,8	+ 13,5
I. — Produits d'alimentation	34						%	%
Indice général		117,2	118,1	104,0	— 0,9	+ 13,2	— 0,8	+ 12,7
Indice général, v. s. éliminée.....		118,0	117,5	104,4	+ 0,5	+ 13,6	+ 0,4	+ 13,0
1) Produits alimentaires indigènes ...	20							
Indice brut		110,5	112,5	103,7	— 2,0	+ 6,8	— 1,8	+ 6,5
Indice, v. s. éliminée.....		111,9	111,6	104,5	+ 0,3	+ 7,4	+ 0,3	+ 7,1
2) Produits alim. étrang. ou exotiques ...	14	126,8	126,2	104,2	+ 0,6	+ 22,6	+ 0,5	+ 21,7
1) Produits de ferme.....	14							
Indice brut		110,6	114,2	104,9	— 3,6	+ 5,7	— 3,2	+ 5,4
Indice, v. s. éliminée.....		112,6	112,9	106,1	— 0,3	+ 6,5	— 0,3	+ 6,1
a) Produits agricoles à prix saisonniers	5							
Indice brut		112,6	121,0	99,7	— 8,4	+ 12,9	— 6,9	+ 12,9
Indice, v. s. éliminée.....		118,2	117,3	102,7	+ 0,9	+ 15,5	+ 0,7	+ 15,0
b) Graisses et viandes	9							
Indice total		109,5	110,9	107,7	— 1,4	+ 1,8	— 1,3	+ 1,7
Graisse et viande de bœuf.....	4	110,4	111,1	105,7	— 0,7	+ 4,7	— 0,6	+ 4,4
Graisse et viande de porc.....	3	109,5	110,5	110,6	— 1,0	— 1,1	— 0,9	— 1,0
2) Conserves de poisson.....	2	124,2	121,5	103,0	+ 2,7	+ 21,2	+ 2,2	+ 20,5
3) Aliments séchés, conservés ou préparés	18	121,6	120,7	103,3	+ 0,9	+ 18,3	+ 0,7	+ 17,7
II. — Habillement	12	113,5	111,5	103,1	+ 2,0	+ 10,4	+ 1,7	+ 10,0
III. — Chauffage, éclairage	3	118,5	117,6	110,3	+ 0,9	+ 8,2	+ 0,8	+ 7,4
IV. — Produits d'entretien	5	122,1	121,4	98,0	+ 0,7	+ 24,1	+ 0,6	+ 24,5

L'indice des prix de détail au mois de mars s'établit au même niveau qu'au mois de février, c'est-à-dire en hausse de 13,8 p. c. à une année de distance.

Cette stabilité d'ensemble des prix de détail est le fait d'une baisse légère, de 1 p. c. environ, des produits alimentaires compensée par une hausse du même ordre de grandeur des produits servant au chauffage, à l'éclairage et à l'entretien du ménage; les articles d'habillement sont les seuls à accuser, dans leur ensemble, une hausse de 1,7 p. c. Au total, l'on con-

state que sur les prix moyens des articles recensés, 37 sont en augmentation, 15 sont en diminution et 4 sont stationnaires.

Parmi les produits qui ont influencé l'index dans le sens de la hausse, il y a lieu de signaler plus particulièrement, outre les articles d'habillement et le charbon, le pain, les pommes de terre, la chicorée, le sucre et le tabac. Les prix des œufs, du beurre, du riz, du savon mou ainsi que ceux des produits de la boucherie et de la charcuterie sont en régression.

TABLEAU III.

Indices du coût de la vie.

Budgets ouvriers : III^e catégorie.

Base : Année 1921 = 100.

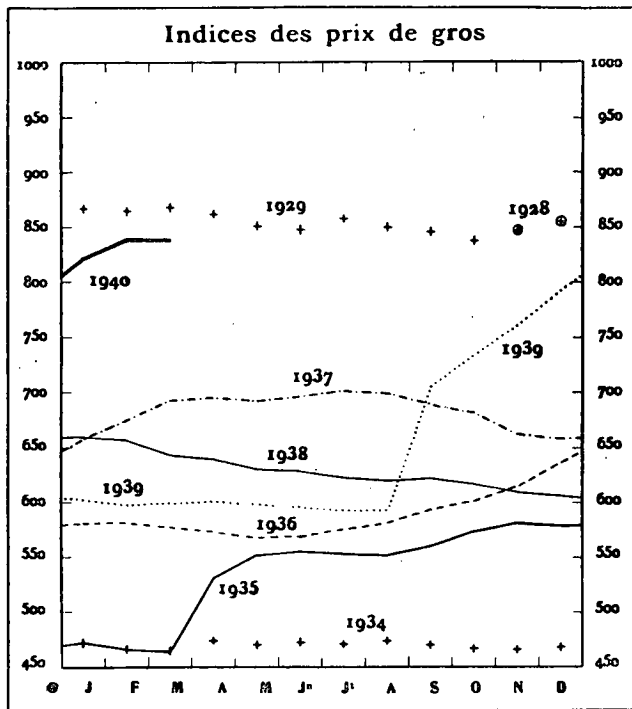
	Nombre de produits	INDICES ABSOLUS			DIFFÉRENCES ABSOLUES PAR RAPPORT A		DIFFÉRENCES RELATIVES PAR RAPPORT A	
		Mars 1940	Février 1940	Mars 1939	Février 1940	Mars 1939	Février 1940	Mars 1939
Indice général	88	218,67	220,52	202,61	— 1,85	+ 16,06	— 0,84	+ 7,90
Nourriture	33	191,77	195,97	176,09	— 4,20	+ 15,68	— 2,14	+ 8,90
Habitation, mobilier	14	413,11	411,44	406,51	+ 1,67	+ 6,60	+ 0,41	+ 1,62
Chauffage, éclairage	7	228,75	225,51	199,46	+ 3,24	+ 29,29	+ 1,44	+ 14,68
Vêtements	25	269,36	266,08	246,83	+ 3,28	+ 22,53	+ 1,23	+ 9,13
Besoins hygiéniques, sociaux et moraux.	9	191,87	191,06	183,37	+ 0,81	+ 8,50	+ 0,42	+ 4,63

Ainsi qu'il résulte du tableau ci-joint, ce sont les produits alimentaires indigènes, et plus particulièrement les produits de ferme, qui ont influencé l'indice dans le sens de la baisse et ont assuré ainsi sa stabilité d'un mois à l'autre. Cette influence est cependant légèrement inférieure à la variation saisonnière normale. Particulièrement notable est l'accentuation de la baisse de l'indice total des prix des graisses et viandes. Ainsi que la chose a déjà été notée précédemment, il ne semble pas que ce facteur puisse encore longtemps influencer l'index dans le sens de la baisse.

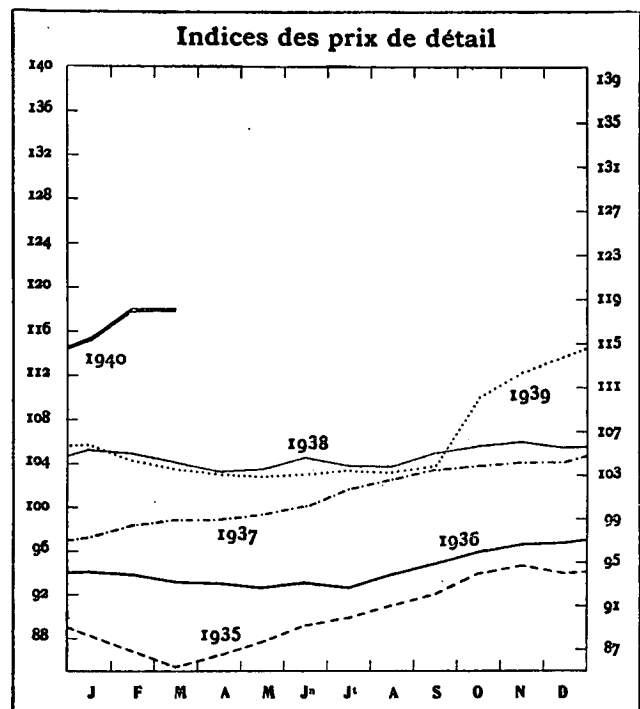
Sous l'influence exclusive de la diminution du coût de la nourriture, l'indice du coût de la vie (III^e catégorie), qui était de 220,5 en février, s'est abaissé à 218,7 en mars, soit un recul de 0,9 p. c. L'indice partiel du coût de la nourriture s'est, en effet, réduit de 2,1 p. c., tandis que les indices du coût du chauffage et de l'éclairage, d'une part, et du coût des vêtements,

d'autre part, ont respectivement augmenté de 1,4 et de 1,2 p. c. L'indice du coût de l'habitation et du mobilier est en hausse de 0,4 p. c.

A une année de distance, l'indice du coût de la vie accuse une augmentation de 7,9 p. c. alors que la hausse de l'indice des prix de détail est de l'ordre de 13,4 p. c. La hausse des prix des produits alimentaires est de 8,9 p. c. suivant les indications de l'indice pondéré du coût de la vie; elle est de 12,7 p. c. d'après l'indice simple des prix de détail. Suivant l'un ou l'autre indice, l'augmentation des prix des vêtements est du même ordre de grandeur : 9 à 10 p. c. En ce qui concerne le chauffage et l'éclairage, les divergences constatées dans l'appréciation de la hausse, 14,7 p. c. suivant l'indice du coût de la vie, 7,4 p. c. suivant l'indice des prix de détail, sont à attribuer en ordre principal à des différences importantes dans l'échantillon de base.



x Points maxima et minima atteints par les indices.
Base : Avril 1914 = 100.



Années 1935 à 1938 : Ancien indice base 1914 ramené à la base du nouvel indice : années 1936 à 1938 = 100.
Années 1939 et 1940 : Nouvel indice.

VI. — L'ACTIVITÉ INDUSTRIELLE.

L'INDUSTRIE CHARBONNIÈRE.

Le courant de production, dans les exploitations charbonnières, reste élevé, sans arriver toutefois à satisfaire complètement la demande.

En charbons domestiques, on devait s'attendre au ralentissement saisonnier, la consommation tendant à diminuer fortement dès le début d'avril. Cependant, les demandes en charbons domestiques maigres, qui se prêtent à la conservation, sont restées importantes. Les grossistes envisagent, en effet, d'emmagasiner des

stocks importants et incitent leurs clients à faire leurs achats d'urgence.

Dans le groupe des charbons industriels, la vente est toujours très aisée. Certaines catégories ont été momentanément introuvables et pour d'autres, les délais de livraison ont dû être étendus. La remise en vigueur de la journée de huit heures a apporté un sérieux soulagement, mais il faudrait pouvoir augmenter encore le nombre de mineurs pour arriver à une situation d'équilibre entre la production et la demande.

Malgré le grand effort fait par la Société nationale des Chemins de fer, il subsiste un manque de matériel roulant pour effectuer les transports. Heureusement, les voies d'eau intérieures ont pu être utilisées à nouveau à plein rendement.

Nos possibilités d'importation se rétrécissent toujours. Si l'Allemagne a repris ses fournitures à raison de 50 p. c. environ du tonnage d'avant-guerre, l'Angleterre a suspendu temporairement ses livraisons, afin de rattraper son retard dans ses expéditions en France. L'arrangement avec l'Allemagne n'apporte donc, au moins en ce moment, aucun soulagement dans la situation charbonnière, puisque le contingent importé ne comblera que le vide résultant du manque à livrer de l'Angleterre.

A l'exportation, la demande reste pressante, notamment pour la France et la Suisse, mais dans les circonstances actuelles on ne doit guère s'attendre à une expansion de nos ventes à l'étranger, d'autant plus que nos importations ont fortement diminué, malgré l'arrangement intervenu avec l'Allemagne au sujet des fournitures de combustible à effectuer par celle-ci. Les livraisons à la Suisse restent contingentées sur la base de celles effectuées pendant les huit premiers mois de 1939.

Il a été question de l'instauration générale de licences à l'exportation, licences qui seraient délivrées d'après les fournitures de la même période que celle indiquée ci-dessus. Aucune décision n'est encore intervenue.

La presse a également parlé de fournitures importantes de charbon belge à l'Italie, étant entendu que l'Allemagne nous alimenterait d'un tonnage égal. Cette nouvelle n'a pas été confirmée. Il entre, par contre, dans les possibilités de voir la Belgique vendre à l'Italie un tonnage de 200.000 à 300.000 tonnes de poussières, difficilement vendables ici, à prélever sur nos stocks.

En ce qui concerne le coke, les exportations ont diminué en direction de la Suède et de la Norvège. Celles faites vers la France, les Pays-Bas et la Suisse ont, au contraire, été un peu plus élevées.

Le renchérissement des combustibles se poursuit inlassablement. Deux hausses sont intervenues en mars : un premier relèvement général de 4 francs à la tonne, sauf pour les charbons gras, où il atteint 6 francs, et un second relèvement de fr. 2,50 à la tonne, ce dernier corrélativement à l'augmentation des salaires. Il faut y ajouter la suppression des primes d'enlèvement d'été pour les charbons domestiques, en vigueur les deux années précédentes pour les fournitures d'avril à fin août. La prime initiale était de 15 francs à la tonne et se réduisait mensuellement de 3 francs. Signalons aussi que les charbons à destination de la France et de la Hollande ont subi, à partir du 1^{er} avril, une majoration de 10 à 20 francs à la tonne.

Le chiffre définitif de l'extraction totale en février est de 2.619.000 tonnes contre 2.616.000 tonnes en janvier, qui avait compté un jour ouvrable de plus; ce relèvement est dû à l'application du nouveau régime des huit heures quotidiennes. Le Bassin de la Campine accuse encore un progrès, de 27.000 tonnes, et passe cette fois à la première place, dépassant le Bassin de Charleroi de 10.000 tonnes environ. La différence de rendement dans les deux bassins considérés apparaît clairement si l'on songe que le Bassin de Charleroi occupe 35.000 ouvriers contre 23.500 seulement pour le Limbourg. Les stocks ont subi une nouvelle et sérieuse amputation de 172.000 tonnes, ce qui les ramène à 1.063.000 tonnes contre 2.505.000 tonnes à fin février 1939. Le stock représente par bassin environ 30 p. c. de la production mensuelle, sauf pour Charleroi où cette proportion monte à 60 p. c. Le nombre des ouvriers mineurs est en nouvel accroissement à 129.183 contre 125.765 le mois antérieur; on se rapproche du niveau atteint il y a un an (130.000 unités). Le rendement a naturellement été influencé favorablement par l'allongement de la durée de travail; il s'établit à 814 kilos par ouvrier de toutes catégories, contre 776 kilos le mois antérieur.

La production de mars, d'après les chiffres provisoires, est en nouveau progrès de 212.214 tonnes. Elle atteint 2.831.890 tonnes. Les livraisons ont porté sur 3.018.930 tonnes et les stocks se trouvent ainsi ramenés à 876.770 tonnes à fin mars.

En coques, la production de février accuse un certain fléchissement, dû aux difficultés d'approvisionnement en matières premières; le tonnage s'établit, en effet, à 465.000 tonnes contre 507.000 en janvier. On observe une nouvelle réduction de la proportion des charbons étrangers consommés, qui atteint un peu moins de 11 p. c. du total contre 16,50 p. c. en 1939. En mars, la production s'est relevée et s'établit à 519.230 tonnes.

Une augmentation de 2 1/2 p. c. des salaires a été allouée aux mineurs, en mars. D'autre part, à l'intervention du gouvernement, la Commission nationale mixte des Mines a marqué son accord sur les bases d'une nouvelle convention des salaires, ayant pour fondement la recommandation de la Conférence nationale du Travail. Les fluctuations des salaires auront lieu par tranches de 5 p. c. et seront basées sur les modifications de l'indice moyen des prix de détail des trois derniers mois.

INDUSTRIE MÉTALLURGIQUE.

La fermeté, dans ce compartiment, reste entière. En fin de mois, on a annoncé que le Comptoir de vente *Cosibel* avait pris la décision de ne plus inscrire temporairement de nouvelles commandes à l'exportation, ce qui indique suffisamment que les carnets sont amplement garnis. Cette mesure n'est toutefois pas générale. Elle ne s'applique qu'aux pro-

duits actuellement les plus recherchés. On continue à recevoir des ordres à l'exportation, notamment en tôles fines et certains ronds à béton. Il s'agit, en somme, d'une mesure commerciale courante qui s'explique par l'abondance des ordres pour l'intérieur, émanant notamment des constructeurs de matériel roulant.

La majeure partie de notre production exportée continue à passer chez nos voisins immédiats. Nos fournitures aux pays d'outre-mer sont, par ailleurs, toujours fortement concurrencées par les Américains, favorisés par les taux des frets et des assurances maritimes. C'est ainsi que la concurrence des Etats-Unis s'est développée en Amérique du Sud et notamment en Argentine, où les prix n'ont pas suivi la hausse générale et aussi dans le Proche-Orient où les produits américains parviennent à s'implanter malgré les frais de transport. Les circonstances actuelles nous incitent à négliger certains marchés extérieurs. On peut se demander si nous n'aurons pas quelque peine à les retrouver après la guerre.

Les aciers spéciaux conservent la grande vogue et c'est dans cette catégorie de produits que les délais de fourniture restent les plus longs. Les demi-produits, les tôles de forte épaisseur pour les constructions navales et les produits de tréfilerie sont très recherchés. De même, les commandes de rails se maintiennent à une cadence très satisfaisante.

D'après les statistiques officielles, la production métallurgique de la Belgique, pendant le mois de février, se résume comme suit :

Au 1^{er} mars, il y avait 44 hauts fourneaux à feu en Belgique.

La production de fonte, pendant le mois, a été de 284.240 tonnes contre 305.180 le mois précédent.

La production d'acier brut, non compris les pièces moulées, a été de 293.320 tonnes contre 315.490.

La production de pièces d'acier moulées a été de 7.320 contre 6.990.

Quant à la production d'acier fini, elle a été de 212.670 tonnes contre 200.990.

Enfin, la production de fer fini a été de 2.540 tonnes contre 2.730.

En somme, les chiffres de la production sidérurgique de février marquent une baisse sur le mois de janvier pour les produits bruts. Notons que ces derniers marquaient déjà un recul sur la production de décembre. Le nombre de hauts fourneaux en activité reste inchangé, mais la production de fonte est en régression de 20.000 tonnes, régression qui se marque pour la province de Liège. La production d'acier brut diminue également d'une vingtaine de mille tonnes. Cette situation est due à la difficulté d'approvisionnement en matières premières et en coke.

Pendant le mois de mars, la production d'acier brut est passée au chiffre de 320.510 tonnes. Ainsi, pendant les trois premiers mois de l'année, la Belgique a produit 929.320 tonnes d'acier brut contre 614.470 t.

pendant la période correspondante de 1939, ce qui représente, d'une année à l'autre, une augmentation de plus de 50 p. c.

La production de fonte a évolué d'une façon similaire. Elle s'est établie, au mois de mars, à 317.880 tonnes et pour le premier trimestre de l'année elle a atteint 907.300 tonnes contre 655.130 tonnes il y a un an.

Les salaires, conformément à l'accord intervenu le 20 mars à la Commission paritaire de la Sidérurgie, subiront une hausse générale de 5 p. c. à partir du 15 avril. Elle est justifiée du fait que la moyenne arithmétique des indices des prix de détail des mois de janvier, février et mars s'établit à 117 et qu'en vertu de l'accord précité, une augmentation de 5 p. c. est acquise à l'indice 116,1, qui constitue le nouvel indice de base.

Les prix des produits sidérurgiques sont officiellement inchangés. On sait que, depuis la guerre, ces prix sont essentiellement variables suivant les produits demandés, l'importance de la transaction et le délai de fourniture; un nouveau mouvement de hausse n'est pas exclu, eu égard au renchérissement des coques et à l'augmentation des salaires de 5 p. c. qui prendra cours le 15 avril.

En fontes, les transactions restent actives, mais les prix paraissent avoir atteint un palier de stabilisation. Les fontes de moulage haussent encore légèrement, de 900 à 920 francs la tonne et certains marchés se seraient même traités à 950 francs. Mais les prix des qualités hématites sont stables et le niveau de 1.300 francs à la tonne n'est plus dépassé.

Aux *ateliers de construction*, la situation du moment est pleinement satisfaisante, surtout pour les constructeurs de matériel roulant. Une commande de 6.000 wagons-tombereaux pour la Société Nationale des Chemins de fer français a été confirmée et répartie entre treize firmes, par lots de 200, 400 ou 600 véhicules. Un ordre de 1.000 wagons-citernes a également été inscrit à destination de l'Allemagne. En construction mécanique, on signale quelques belles affaires qui viennent d'être enregistrées à destination de la France.

Il ne faut cependant jamais perdre de vue que ces commandes tiennent à la situation de fait créée par la guerre, qui a réduit les possibilités de fabrication des belligérants, surtout dans un délai rapide.

L'INDUSTRIE TEXTILE.

Au cours du mois de mars et des premiers jours d'avril, les marchés textiles ont été calmes. On relève une tendance générale au ralentissement de la production, mais la contraction des affaires se répartit de façon assez inégale. Certaines usines maintiennent du reste une bonne activité. C'est dans l'industrie cotonnière que le tassement est le plus

accusé. Dans l'industrie de la laine, on travaille de façon satisfaisante, encore qu'ici aussi on constate une diminution des commandes. L'extension du conflit en Europe septentrionale est cause, en partie, de cette contraction des ordres, les pays scandinaves étant, pour certaines de nos entreprises textiles, un marché assez important.

Le coton.

L'approvisionnement en matière première continue à s'effectuer de façon régulière, l'arrêt des navires dans les Downs étant actuellement fort écourté et ne dépassant plus huit jours. Les stocks de coton brut sont, en ce moment, supérieurs à ce qu'ils sont d'ordinaire, les filatures n'ayant pas hésité à s'approvisionner malgré les risques financiers que cette opération pouvait comporter pendant les premiers mois de guerre.

Les prix du coton ont légèrement fléchi en mars, par rapport à février, sur les marchés d'origine. Cette baisse est attribuée à diverses causes et notamment à la difficulté ou à l'impossibilité pour certains pays d'Europe d'importer comme ils le voudraient.

Nos filatures, qui se fournissent principalement de coton américain, ont augmenté leurs achats de coton du Congo et certaines d'entre elles ont modifié leur outillage afin de pouvoir travailler les qualités produites par notre Colonie.

Ce sont toujours les commandes de l'armée qui constituent la grosse partie des ordres exécutés pour le marché intérieur, celles émanant du secteur privé étant peu importantes.

A l'exportation, nos filatures ont enregistré des demandes assez importantes des Pays-Bas, de la Suisse, de la Hongrie et de la Lithuanie, pays qui ne s'adressaient guère à nous avant le conflit. On constate ainsi un élargissement intéressant de nos débouchés extérieurs pour une industrie suroutillée et pour laquelle la conquête de nouveaux marchés est extrêmement intéressante.

Les tissages de coton reçoivent surtout des ordres de la France. Ce sont les usines de la région de Roulers-Thielt qui en bénéficient principalement.

Les fabriques de tapis de coton et de tissus d'ameublement souffrent grandement de l'impossibilité presque totale d'exporter en Grande-Bretagne et de l'aggravation sensible des frais de transport qui les empêchent d'atteindre les acheteurs américains, qui étaient, avant guerre, leurs bons clients.

La laine.

Les lavoires et les peignages de laine sont toujours insuffisamment alimentés bien que les importations en laine brute soient en progression depuis le début de l'année comme le montrent les chiffres ci-dessous :

Laines en suint :

1939 Décembre	572 tonnes.
1940 Janvier	473 »
Février	2.407 »
Mars	2.277 »

Laines lavées :

1939 Décembre	45 tonnes.
1940 Janvier	209 »
Février	266 »
Mars	74 »

Ce progrès est dû à l'application des accords signés avec les Anglais et les Français. Le principe suivant sert de base à ces accords :

« La Belgique pourra être ravitaillée en laines à la condition que les exportations soient limitées vers l'Allemagne, suivant les pourcentages ci-inclus. La Belgique appliquera, par réciprocité, les mêmes restrictions aux autres belligérants. L'exportation vers les neutres est illimitée, à condition qu'il n'y ait pas de réexportation vers les belligérants. »

Voici les exportations possibles vers les pays belligérants, sous réserve de la décision du Gouvernement de permettre la sortie des produits ci-dessous :

Laines et peignés : 40 p. c. des moyennes de 1936-1937 et 1938 avec réduction mensuelle de 4 p. c. pour tomber au minimum de 25 p. c. ;
Déchets : 100 p. c. des mêmes moyennes sans réduction ;
Filés de laines : 45 p. c. des mêmes moyennes sans réduction ;
Tissus : 100 p. c. des mêmes moyennes sans réduction.

Les exportations vers les pays neutres ne seront pas limitées, à condition que les exportateurs fournissent une garantie de non-réexportation vers les pays belligérants.

A Verviers, les affaires du négoce de laine sont calmes, les exportations étant très limitées. Il y a d'ailleurs une tendance marquée, depuis le début de mars, au ralentissement dans tout le pays.

Les filateurs et tisseurs reçoivent peu d'ordres de la clientèle. On travaille surtout pour les fournitures militaires, ce qui permet à certaines entreprises de travailler de façon normale. Dans l'ensemble cependant, la situation se présente sous un jour moins satisfaisant que durant le dernier trimestre de l'année passée.

Le lin.

Le marché du lin a été fort calme. Les prix ont fléchi quelque peu, bien qu'ils restent encore très élevés, ce qui détermine une réserve presque totale des filateurs belges. Quelques ventes à des acheteurs étrangers ont été enregistrées.

La situation des filatures ne s'est pas améliorée, au contraire. Les commandes de fils ont été insignifiantes et les expéditions fortement ralenties. La production, dans son ensemble, demeure inchangée, mais certains établissements ont été obligés d'appliquer un *short time*.

Les tissages de toile reçoivent peu d'ordres de l'intérieur et travaillent encore principalement à l'exécution de commandes de l'armée. Certains ordres importants sont parvenus de l'étranger et notamment de France, ordres dont l'exécution a été répartie entre diverses entreprises, ce qui leur assure du travail pour environ trois mois.

Le jute.

La difficulté de se procurer de la matière première reste grande dans les filatures de jute. Les approvisionnements sont peu importants et ne peuvent guère alimenter la production que pendant une période variant de trois à cinq semaines, suivant les entreprises. Les filateurs sont obligés de faire de la spéculation, bien contre leur gré. En effet, les achats effectués à Calcutta et payés mettent actuellement, par suite du manque de fret, trois mois et plus avant d'arriver dans nos ports. Que d'incidents, en ces temps troublés, peuvent se produire pendant une période aussi longue. C'est la raison pour laquelle les cotations de filés de jute sur le marché belge ont été pratiquement suspendues.

Les tissages de jute restent bien occupés et exportent environ 60 p. c. de leur production.

INDUSTRIE DU VERRE.

La situation de cette industrie contraste avec celle des industries de base. Elle reste défavorable, du fait que ses exportations sont fortement contrariées. Le marché anglais reste fermé. L'accès sur les autres marchés est rendu difficile par la difficulté de se procurer du fret. Cependant, la réouverture saisonnière des ports du Canada va permettre de

faire quelques expéditions vers ce pays et, d'autre part, on nourrit quelques espoirs d'amélioration de nos débouchés aux Etats-Unis.

La production en verres à vitre reste au même niveau, mais elle est mise actuellement en stock pour la plus grande part.

Les bouteilleries ont enregistré une certaine amélioration par suite de la disparition de la concurrence allemande. Une usine de Jumet est en voie de démolition, mais il est question de construire à Dampremy un nouvel établissement pourvu du matériel le plus récent.

La situation de l'industrie de la *gobeletterie* reste toujours mauvaise; si certains établissements ont un peu plus d'ordres grâce à l'accord intervenu avec l'Angleterre, dont nous avons parlé le mois dernier, d'autres ont encore dû ralentir leur allure de marche. Dans l'ensemble, l'amélioration, si elle existe, est insignifiante. Les affaires avec les Etats-Unis restent difficiles, nos prix actuels apparaissent trop hauts; ils n'ont cependant été relevés depuis la guerre que dans une faible proportion, de l'ordre de 10 p. c. environ, relèvement qui ne compense cependant pas la hausse du prix de revient.

Un accord est intervenu en matière de salaires, lesquels avaient été stabilisés, comme on se souvient, à fin novembre dernier, pour une période de trois mois. Au 1^{er} mars, une majoration de 7 p. c. sur les salaires conventionnels, soit 4,50 p. c. environ sur le taux des rémunérations effectives, est entrée en vigueur; lorsque l'index moyen des trois derniers mois dépassera 118,02, une nouvelle majoration sera appliquée, avec stabilisation pour trois mois, conformément aux décisions de la Conférence Nationale du Travail. Aucune période de stabilisation n'est prévue pour la tranche allant de 112,4 à 118,02. Par contre, lorsque l'index dépassera 118,02, une stabilisation de salaires de trois mois est d'application conformément aux décisions de la Conférence Nationale du Travail. En cas de baisse des salaires, les mêmes tranches seront d'application. Pour ce qui est des tranches en dessous de 112,4, il est admis que cette question fera l'objet de discussions ultérieures.

VII. — L'AGRICULTURE.

I. — LES PRIX AGRICOLES.

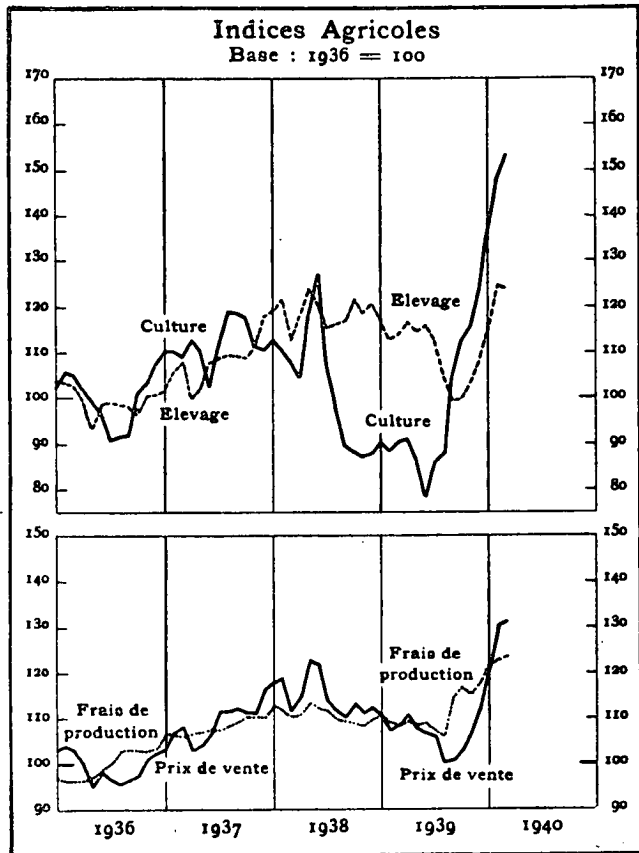
Une certaine stabilisation caractérise l'ensemble des prix agricoles au cours du mois de mars dernier. L'index général des prix de vente s'établit à 131,2 points contre 130,6 en février. L'index des frais de production est de 123,4 points contre 122,9 points

en février. Le redressement de la situation économique de l'agriculture paraît donc se confirmer. (GRAPHIQUE 1.)

Cependant l'évolution des prix des différentes productions agricoles tant végétales qu'animales au cours des derniers mois est assez différente. Comme l'importance de ces diverses spéculations dans l'ensemble

de la production agricole est loin d'être égale, il paraît intéressant d'établir les pourcentages de hausse ou de baisse depuis un an des prix de tous les produits pris en considération dans l'index.

GRAPHIQUE I.



Dans l'appréciation des changements survenus de mars 1939 à mars 1940, il importe de considérer que l'index des produits végétaux était à un niveau anormalement bas pendant le mois qui sert de base à cette comparaison.

Le tableau ci-contre indique une hausse de 69 p. c. depuis mars 1939 pour l'ensemble des produits des cultures. La Belgique étant importatrice pour la plupart de ces produits, les prix à l'intérieur du pays se sont adaptés à la hausse intervenue sur le marché extérieur, majorée de l'augmentation des frais de transport et d'assurance. Il est à remarquer que la hausse du prix du froment est assez modérée; elle est de 36 p. c. alors que celle des céréales fourragères, nécessaires à l'alimentation du bétail, est de 130 p. c. pour le seigle et l'escourgeon et de 64 p. c. pour l'avoine.

Par suite des achats de l'armée et d'une production médiocre, les prix de la paille se trouvent en hausse de 191 p. c. par rapport à mars 1939.

Les prix des plantes industrielles et des pommes de terre sont très satisfaisants.

Index agricole (base 1936 à 100).

	Coefficient d'importance	Mars 1940	Mars 1939	Hausse ou baisse en %
Froment	4,1	138,8	102,0	+ 36
Seigle	1,3	167,9	72,9	+ 130
Escourgeon	0,4	191,7	83,0	+ 130
Avoine	2,8	138,2	84,1	+ 64
Paille	2,3	311,9	107,0	+ 191
Lin	1,5	176,2	116,7	+ 51
Chicorée	0,5	193,3	92,3	+ 109
Betteraves sucrières ...	3,0	132,1	114,8	+ 15
Pommes de terre	9,1	121,1	74,3	+ 63
Culture	25	153,1	90,7	+ 69
Bœufs	7,2	118,4	105,6	+ 12
Vaches	7,2	115,0	106,3	+ 8
Veaux	3,9	113,6	111,4	+ 2
Porcs	14,3	104,6	124,3	- 16
Beurre	27,0	124,3	115,1	+ 8
Œufs	13,6	156,8	117,7	+ 33
Chevaux	1,8	104,2	75,5	+ 38
Élevage	75	123,9	114,4	+ 8
Culture et Élevage	100	131,2	108,5	+ 21
Frais de production :				
Fermage	16,7	106,3	106,1	+ 0,2
Salaires	36,3	113,1	112,1	+ 1
Engrais	9,9	110,3	109,6	+ 0,6
Aliments	17,3	170,7	107,2	+ 59
Plants	2,0	105,7	83,9	+ 26
Matériel	5,3	117,6	108,5	+ 8
Impôts	3,0	126,7	103,8	+ 22
Frais généraux	9,5	126,2	109,4	+ 15
Frais de production....	100	123,4	108,7	+ 13,5

La situation est bien différente pour le groupe des produits animaux. Dans ce secteur de la production agricole, on constate un retard assez sérieux dans l'adaptation des prix.

Rappelons que la production de l'élevage intervient pour 75 p. c. dans les recettes totales de l'exploitation agricole.

La part du beurre est de 27 p. c., celle de la viande bovine de 18,3 p. c. et celle des porcs de 14,3 p. c.

Pour ces produits, l'augmentation des prix depuis le mois de mars 1939 n'est que très modérée. On enregistre même une baisse de 16 p. c. pour la viande porcine.

Par contre, les prix des œufs et des chevaux se comportent mieux. Dans l'ensemble, la hausse des produits de l'élevage n'est que de 8 p. c. depuis un an.

En ce qui concerne les frais de production, le groupe des aliments est le plus susceptible de s'adapter sans retard à la situation nouvelle car il est, lui aussi, sous la dépendance des importations. Aussi la hausse est-elle de 59 p. c. depuis un an.

On conçoit que, dans ces conditions, la rentabilité des spéculations animales soit toujours compromise. Les régions qui s'adonnent presque exclusivement à

celles-ci sont fortement désavantagées. On le constate en parcourant le tableau ci-après comportant les index régionaux de mars 1940.

	Indice Culture et Elevage	Indice Frais de production	Différence
Région limoneuse	135,2	123,9	+ 11,3
Région sablonneuse	132,4	125,2	+ 7,2
Polders	131,6	124,3	+ 7,3
Campine	130,6	124,1	+ 6,5
Région herbagère	122,0	125,4	- 3,4
Condroz	132,1	122,3	+ 9,8
Ardenes	128,4	114,2	+ 14,2
Royaume.....	131,2	123,4	+ 7,8

II. — LA PRODUCTION AGRICOLE.

1. — Les cultures.

Les céréales.

Nous avons constaté dans une précédente chronique que la récolte de froment de 1939 s'était faite sur une superficie inférieure d'un tiers environ à celle de la récolte 1938. La production n'était que de 3.490.000 quintaux contre 5.479.000 en 1938. Il est évident que cette situation augmente encore notre dépendance de l'étranger en ce qui concerne l'approvisionnement en froment.

La production indigène est destinée en très grande partie à la mouture et à la panification. La grande meunerie achète une part importante de la récolte. Cette part est fixée par le taux d'incorporation arrêté de semaine en semaine par la commission pour l'incorporation du blé indigène.

Au cours des quatre dernières années, les quantités ainsi achetées par la grande meunerie sur le marché intérieur se présentent comme suit. Le chiffre des achats relatif à la récolte 1939 est incomplet car il ne concerne que la période allant du 21 août 1939 au 30 mars 1940.

RÉCOLTE	Production en 1.000 quintaux	Achats grande meunerie en 1.000 quintaux
1936	4.396	1.066
1937	4.232	1.125
1938	5.479	2.652
1939	3.490	992

Au cours de la campagne de consommation 1938-1939, les achats de la grande meunerie ont été exceptionnellement élevés; le taux d'incorporation a été fixé pendant près de cinq mois à 40 p. c. en vue d'éviter l'effondrement du prix du froment et d'assurer l'écoulement de la récolte extraordinaire de 1938.

Actuellement, le pourcentage d'incorporation de froment indigène dans la mouture varie entre 10 et 20 p. c. L'importation régulière des froments étrangers revêt donc une importance toute particulière. On peut se féliciter de ce que le rythme de ces arrivages est satisfaisant et permet de renouveler régulièrement les stocks. Une partie de ceux-ci sont constitués au port d'Anvers. L'importance de ces quantités subit certaines fluctuations en rapport direct avec le hasard des arrivages.

Stocks de céréales au port d'Anvers (en tonnes).

DATE (fin du mois)	Froment	Seigle	Avoine	Mais	Orge
1939 Août	63.355	2.388	—	7.441	1.719
Septembre	37.175	283	—	908	75
Octobre	46.020	95	—	710	2.633
Novembre	69.045	1.974	—	16.956	10.385
Décembre	69.438	200	—	11.607	15.231
1940 Janvier	87.184	1.331	200	16.555	9.726
Février	75.950	5.786	—	1.470	7.245
Mars	61.002	4.641	—	3.044	9.450

Vers la fin du mois de mars, le stock de froment paraît revenu à un niveau moyen, qui peut toujours être considéré comme satisfaisant. Ceci vaut également pour les stocks de seigle et d'orge, alors que les quantités de maïs ne sont guère abondantes.

2. — L'élevage.

La viande bovine.

Les avis sont toujours très partagés aussi bien en ce qui concerne l'approvisionnement du pays en viande bovine que les abatages effectués depuis le mois de septembre 1939. Le manque de statistiques exactes et rapides en cette matière oblige les personnes qui s'intéressent à cette question, à procéder par évaluations et déductions.

Abatages.

ANNÉE	Bétail adulte	Veaux
	(Têtes)	
1936	488.247	379.761
1937	488.187	372.517
1938	502.597	336.028
1939	542.814	371.440
1938 1 ^{er} semestre	245.267	179.000
3 ^e trimestre	125.842	89.828
4 ^e trimestre	131.387	66.642
1939 1 ^{er} semestre	262.874	205.519
3 ^e trimestre	135.912	91.761
4 ^e trimestre	144.028	74.160

La seule statistique exacte et complète relative à la production de viande bovine est la statistique trimestrielle des abatages tant publics que privés élaborée par l'Office central de Statistique. Cet office

vient de communiquer les données pour le quatrième trimestre 1939, ce qui nous permettra d'établir un bilan des abatages tant pour l'année 1939 que pour les quatre premiers mois de la mobilisation. Cette mise au point ne paraît pas dépourvue d'intérêt.

La comparaison des abatages exécutés au cours des quatrième trimestres 1938 et 1939 permet immédiatement de constater un accroissement de 12.600 têtes environ de bétail adulte et de 7.500 veaux.

L'augmentation avait été de 10.000 têtes environ de bétail adulte et de 2.000 veaux pour le troisième trimestre 1939, par rapport à la période correspondante de 1938.

Cependant, cette augmentation du nombre des abatages ne date pas du 1^{er} septembre 1939. En effet, au cours du premier semestre 1939, les abatages de bétail adulte dépassent de 17.600 têtes ceux du semestre correspondant de 1938. Ceci ne peut être dû qu'à des raisons d'ordre purement économique affectant l'évolution même du cheptel et de la production de viande bovine. En effet, la dépression constante des prix des bovidés jusqu'en ces derniers temps révèle un état de surproduction relative de viande bovine. Cet état de surproduction s'est déjà manifesté en 1938 par des abatages supérieurs à ceux de 1936 et 1937. Il n'est pas douteux que ceux-ci devaient amener une réduction du cheptel bovin et un assainissement de sa situation économique.

Abatages de bétail adulte
(têtes).

	1 ^{er} semestre	2 ^e semestre	Total
1937	242.026	246.161	488.187
1938	245.267	257.230	502.597
1939	262.874	279.940	542.814

Il semble bien que c'est à partir de juillet 1938 que les abatages de bétail adulte ont augmenté. Dans l'hypothèse où, sans la mobilisation, la consommation de viande bovine au cours du deuxième semestre 1939 se serait maintenue à son niveau du premier semestre de la même année, on pourrait en déduire que les abatages supplémentaires dus à l'état de mobilisation depuis septembre dernier jusqu'à fin décembre ne sont que de 17.000 têtes environ.

Ce raisonnement ne tient d'ailleurs pas compte du fait que la production de viande bovine est plus importante pendant le second semestre de l'année.

Pour ce qui concerne les veaux, les abatages de 1938 ont marqué une régression sérieuse, due sans doute à la réduction des naissances, suite de la fièvre aphteuse qui a fortement sévi au cours de l'hiver 1937-1938.

Les abatages de 1939, et spécialement du deuxième semestre de l'année, peuvent être comparés à ceux des années 1936 et 1937; ils paraissent assez normaux. L'état de mobilisation n'a donc eu qu'un effet limité

sur l'évolution du cheptel. L'augmentation de la consommation de viande bovine par les mobilisés est sans doute compensée, en partie, par une réduction de la consommation de la population civile.

Tout ceci prouve que la production de viande bovine et le cheptel bovin lui-même sont sujets à une évolution particulière qui est sans doute de nature cyclique. Il conviendrait d'étudier cette évolution en rapport avec celle du marché des autres viandes.

Jusqu'à fin mars, une quantité de viande congelée bovine, variant de 1.500 tonnes à 2.000 tonnes, était importée mensuellement du Danemark, pour les besoins de l'armée. Depuis l'occupation de ce pays, il est prudent d'envisager le ravitaillement de l'armée en viande bovine en partant de la production indigène de viande. Cette substitution nécessiterait l'abatage supplémentaire d'environ 7.000 bovins adultes par mois. Dans ces conditions, il convenait, en vue d'éviter une diminution trop forte du cheptel, de prendre certaines mesures tendant à réduire d'autant la consommation civile de viande bovine.

Les événements du début avril ont d'ailleurs influencé de diverses façons les conditions de vente des principaux produits animaux sur le marché belge.

Le marché des bovins, entre autres, a enregistré une nouvelle hausse des prix.

La viande porcine.

Le marché de la viande porcine s'est montré le plus sensible aux événements récents, et cela pour plusieurs motifs. Un nouveau débouché sur le marché national s'est ouvert à la production de viande porcine. L'armée achète quelque 600 porcs par semaine dans le but de soulager le marché. Elle sera peut-être amenée à augmenter ses achats en vue de suppléer au manque de viande bovine congelée danoise. D'autre part, de nouvelles possibilités d'exportation s'offrent au marché belge. En effet, les importations extrêmement importantes de bacon du Royaume-Uni étaient, à concurrence de 50 p. c., de provenance danoise. L'Angleterre devra dorénavant s'adresser à d'autres fournisseurs. La Belgique pourrait donc, le cas échéant, majorer considérablement ses contingents d'exportation vers ce pays.

Tous ces facteurs ont eu une influence décisive sur les prix du porc. La phase de dépression du cycle de la viande porcine s'en trouvera dépassée.

Les prix des porcs sur pied sont orientés à la hausse. Cette évolution était souhaitable, car depuis des mois le déséquilibre entre les frais de production et les prix de vente compromettrait cette exploitation et constituait une menace pour le maintien ultérieur de la production porcine.

Le mois de mars avait marqué le fond de la crise cyclique avec un arrivage hebdomadaire moyen de 3.658 têtes au marché de Cureghem contre 3.581 têtes pour le mois de février.

Les prix ont été respectivement de fr 5,75 et de fr. 5,82 pour les mois de mars et de février.

Aux deux premiers marchés d'avril, on avait amené 3.427 têtes et 2.977 têtes, ce qui permet de croire que la tendance des prix va s'améliorer. Les événements récents ne pourront qu'accentuer ce redressement.

Le beurre.

La période sous revue a été caractérisée par une hausse aussi brusque qu'éphémère des prix du beurre.

Fin mars, ceux-ci passaient soudainement de 24 fr. environ à 33 francs pour retomber aussitôt à fr. 23,50.

Bornons-nous à dire à ce sujet que ce mouvement désordonné n'était pas justifié par des faits ou motifs d'ordre purement économique.

Au cours de nombreux mois de la période allant d'août 1939 à février 1940, les prix du beurre ont été déprimés. Un stock considérable de 5.000.000 de kg. de beurre de frigo a pesé longtemps sur le marché. A défaut d'exportation, cette quantité importante a dû péniblement s'écouler sur le marché intérieur. Finalement, au cours du mois de mars, il a été possible d'en exporter quelque 400.000 kg.

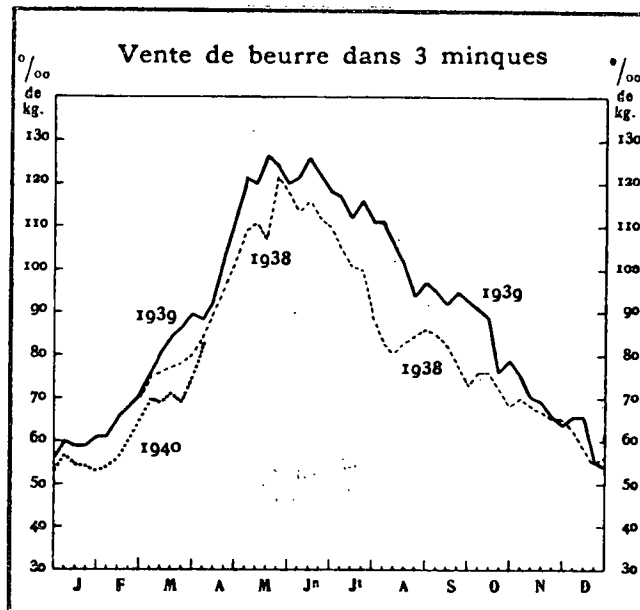
Stock de beurre en frigo
(en tonnes).

Situation en fin de mois	1937-1938	1938-1939	1939-1940
Septembre	1.583	2.937	4.870
Octobre	1.423	2.191	4.889
Novembre	1.043	1.506	4.210
Décembre	635	600	2.894
Janvier	435	310	1.650
Février	85	65	760
Mars	35	51	62

Le marché étant ainsi allégé, les prix du beurre étaient redevenus normaux. La réduction intervenue dans le domaine de la production était sensiblement compensée par la réduction de la consommation, l'armée ne consommant pas de beurre.

Le graphique II ci-contre permet de constater qu'un certain freinage est intervenu au cours du mois de mars dans l'augmentation saisonnière de la production.

GRAPHIQUE II.



Ce freinage s'est d'ailleurs produit vers la même époque en 1938 et 1939. Depuis le début d'avril, la courbe de la production repart de plus belle et n'est pas loin de rejoindre celles de 1938 et 1939. On peut donc espérer que la réduction de cette production ne sera pas aussi importante qu'on aurait pu le craindre. Cette constatation concorde d'ailleurs avec celle que nous avons faite à propos des abatages au cours des quatre premiers mois de la mobilisation.

Vente de beurre dans trois minques
(en kg.)

	1938	1939	1940
Mars : 1 ^{re} semaine	70.410	71.360	64.870
2 ^e semaine	75.590	75.790	69.500
3 ^e semaine	76.330	80.830	69.360
4 ^e semaine	77.565	84.770	71.050
5 ^e semaine	78.440	86.510	68.910
Avril : 1 ^{re} semaine	80.630	89.390	75.115
2 ^e semaine	84.555	88.415	82.995
3 ^e semaine	91.020	93.150	
4 ^e semaine	97.210	103.935	

VIII. — LES TRANSPORTS.

LES TRANSPORTS TERRESTRES (1).

Les transports qui, pendant plus de deux mois avaient été fortement contrariés par les conditions climatiques particulièrement rigoureuses de l'hiver dernier, ont pu s'exécuter de façon normale en mars.

(1) Informations puisées dans le Bulletin de documentation économique de la Société Nationale des Chemins de fer belges, de mars 1940.

Le trafic des voyageurs effectué par la Société nationale des Chemins de fer belges demeure inférieur à ce qu'il était, à la même époque, les années précédentes. Le trafic des marchandises, au contraire, continue à progresser.

Le nombre de wagons chargés au départ des stations du réseau a comporté, en mars 1940, 409.309 unités contre 380.634 en février précédent et 392.725 en mars

1939. La moyenne par jour ouvrable a atteint 16.372 unités en mars 1940 contre 15.225 en février 1940 et 14.545 en mars 1939, soit une augmentation de 7 p. c. sur le mois précédent et près de 13 p. c. sur le mois correspondant de l'année dernière.

Le trafic des voyageurs accuse en février 1940, une augmentation de 10,2 p. c. environ sur le mois correspondant de 1939; cependant, si l'on considère le trafic civil séparément, c'est-à-dire le trafic général moins les transports militaires, on constate une régression de 13,4 p. c. En petites marchandises, la diminution atteint 6,7 p. c., tandis qu'en grosses marchandises, l'augmentation est de 27,2 p. c.

La comparaison du trafic et des recettes du mois de février des années 1939 et 1940 s'établit comme suit :

	Février 1939	Février 1940	Différence %
(En millions)			
Voyageurs-kilomètres	417,3	459,9	+ 10,2
Voyageurs-kilomètres civils	417,3	361,5	- 13,4
Tonnes-kilomètres grosses marchandises	384,8	489,3	+ 27,2
Tonnes-kilomètres petites marchandises	7,9	7,4	- 6,7
Recettes du trafic.....	188,0	228,0	+ 21,3

Pour les deux premiers mois de l'année, les résultats financiers se présentent comme suit :

	1939	1940	Différence
(En millions de francs)			
Recettes du trafic :			
a) Voyageurs	120,5	115,7	- 4,8
b) Marchandises.....	265,8	310,6	+ 44,8
c) Divers	14,8	21,5	+ 6,7
ENSEMBLE...	401,1	447,8	+ 46,7
Dépenses (charges financières comprises)	452,9	451,1	- 1,8
Résultats financiers	- 51,8	- 3,3	+ 48,5

Quant au trafic, les résultats pour la même période accusent :

	1939	1940	Différence %
(En millions d'unités)			
A. — Voyageurs-kilomètres :			
Billets ordinaires et à prix réduit :			
a) Voyageurs civils	270,2	222,7	- 17,6
b) Voyageurs militaires	—	188,9	—
Abonnements ordinaires et scolaires	290,5	250,3	- 13,8
Sociétaires et abonn. 5 et 15 jours	14,2	7,6	- 46,5
Abonnements ouvriers.....	337,9	282,2	- 16,5
ENSEMBLE...	912,8	951,7	+ 4,3
B. — Tonnes-kilomètres :			
Grosses marchandises	818,7	951,5	+ 16,2
Petites marchandises	16,2	14,4	- 11,1
ENSEMBLE...	834,9	965,9	+ 15,7

* * *

Sur route, les services d'autobus et d'autocamions ont repris normalement. Par contre, les autocars n'ont guère été utilisés, même pendant les fêtes de Pâques.

Au 31 mars 1940, la situation des services d'autobus, d'autocars et d'autocamions, organisés sous autorisation légale ou sous licence, se présentait comme suit :

A. — Autobus :	
Nombre d'entreprises	494
Longueur des lignes exploitées (kilomètres) ..	9.608
Effectif des véhicules	1.271
B. — Autocars :	
Nombre d'entreprises	651
Effectif des véhicules (y compris 642 utilisés également à des services d'autobus)	1.352
C. — Autocamions :	
Entreprises belges	6.368
Entreprises étrangères	489
Effectif des véhicules (approximatif)	10.500

* * *

La navigation fluviale, désorganisée en janvier et février par le gel des canaux, a pu, en mars, s'effectuer sans entraves et, en trafic intérieur, les transports ont été importants. Les frets sont orientés à la hausse.

Le trafic international est moins bien achalandé. Avec l'Allemagne et les Pays-Bas, l'activité est fort réduite. Avec la France, le trafic pourrait se développer, mais les bateliers hésitent à effectuer des transports payés en francs français.

LES TRANSPORTS MARITIMES.

Dans l'examen du problème des transports maritimes pendant les hostilités, l'attention se tourne en premier lieu vers les importations et la nécessité d'assurer le ravitaillement du pays en produits alimentaires et matières indispensables à l'industrie.

Le souci des possibilités de l'exportation n'en existe pas moins.

La question a été soulevée en Grande-Bretagne, à la suite de la réquisition par le Gouvernement, à partir du 1^{er} février 1940, des navires de commerce.

Il a été rappelé que pendant la guerre 1914-1918, le Gouvernement britannique instaura aussi, dès le début, le contrôle de la navigation maritime pour assurer les importations; les navires étaient retirés de leurs trafics normaux et dirigés vers les pays les mieux placés pour obtenir les marchandises et mis notamment dans les lignes de l'Atlantique-Nord vers les Etats-Unis, où les produits étaient obtenus sur les crédits américains.

Actuellement, Washington ne met pas de crédits à la disposition de certains pays pour le ravitaillement d'outre-mer. Les pays importateurs doivent payer leurs achats; ils doivent le faire au moyen de leurs

exportations; celles-ci ne peuvent se maintenir ou se développer que s'il existe des services maritimes adéquats, efficaces et réguliers, ainsi que des organisations dans la métropole et à l'étranger capables de s'occuper de la réception des chargements dans les ports et de leur distribution vers l'intérieur.

Un effort nouveau et considérable en faveur de l'exportation doit être fait, en raison des quantités d'importations exigées par la Défense nationale. Aussi, les Gouvernements britannique et français ont-ils décidé de stimuler l'exportation pour faire rentrer des devises; un mouvement est créé, des comités groupant des régions et des industries sont institués, l'*export-drive* est en route.

Les industriels y ajoutent que le développement des exportations s'impose aussi pour la préparation de l'après-guerre, afin que les industries dont la capacité de production aura été accrue pour les besoins militaires, puissent trouver sur les marchés extérieurs les débouchés nécessaires.

Des voix anglaises réclament déjà la préparation d'un plan décennal pour exécution immédiate, quand la victoire sera acquise, tant pour la construction des navires que pour le maintien et le rétablissement des lignes de navigation dans les trafics actuellement moins desservis ou abandonnés à cause de la réquisition des navires.

Le Gouvernement britannique, cependant, est obligé d'envisager avant tout les problèmes immédiats. 80 p. c. des importations actuelles consistent en nourriture ou ravitaillement de produits commandés directement ou dirigés par lui. Il doit donc pouvoir disposer entièrement de la marine britannique; ses besoins dépassent du reste à certains moments la capacité de celle-ci.

En 1913, les importations en Grande-Bretagne s'élevaient à 56 millions de tonnes de marchandises. Le pavillon britannique représentait dans les ports du Royaume-Uni les deux tiers de la navigation; environ 19 millions de tonnes de marchandises étaient amenées par navires étrangers. Au début des hostilités actuelles, ce chiffre était monté à 29 millions et l'on estime que, par suite de la diminution relative de la flotte britannique, la dépendance vis-à-vis du tonnage neutre avait presque doublé.

L'utilisation du tonnage britannique par le Gouvernement soulève des problèmes d'une importance considérable. Ainsi, le Ministère de la Navigation projette de ne faire payer aux armateurs que la valeur d'avant-guerre pour les navires sous réquisition. La différence entre cette valeur et celle au jour de la perte serait à verser dans un fonds spécial et à liquider lorsque le navire serait remplacé.

L'Etat agit en réalité pour compte des armateurs. Il exploite la flotte avec le minimum de dépenses possible, maintient relativement bas les frets, les gages

des équipages, les taux des primes d'assurances risques de guerre, alors qu'au contraire les armateurs voudraient voir augmenter les frets pour permettre de couvrir les frais d'exploitation et la dépréciation des unités, de payer les intérêts du capital et d'alimenter les réserves pour soutenir la lutte d'après-guerre.

Cette étatisation permet aussi de stimuler efficacement le mouvement d'exportation qui vient d'être créé. Les navires réquisitionnés embarquent à la sortie des ports britanniques les marchandises à des taux réduits de 50 p. c. sur ceux du marché libre. Pour les pays exportateurs, il existe ainsi un grand danger: les frets élevés pratiqués dans les pays neutres peuvent constituer des problèmes difficiles pour leurs exportateurs.

La situation est d'autant plus délicate pour des pays comme la Belgique qui ne disposent que d'une flotte insuffisante. Si une mesure de réglementation était prise à cet égard, il serait à craindre que l'attraction du secteur libre que représentent les ports belges, ne fût compromise pour les lignes étrangères.

Nous ne pouvons qu'énoncer ce problème de l'exportation belge et le suivre à travers les vicissitudes des circonstances présentes. La question du tonnage maritime continuera à dominer la situation; il est opportun dès lors de constater régulièrement où en sont ses divers aspects.

Les *pertes de tonnage* affectent toujours autant les neutres que les belligérants.

Suivant les statistiques de *Lloyd's*, les Anglais avaient perdu fin mars, par risques de guerre proprement dits, 170 navires d'un tonnage de 662.029 T.B., les Français 17 navires d'un tonnage de 74.486 T.B., les Polonais 1 navire d'un tonnage de 14.294 T.B., les neutres 166 navires d'un tonnage de 489.605 T.B., soit en tout 350 navires d'un tonnage de 1.240.414 T.B.

Quant aux *achats* de navires de seconde main, le Gouvernement britannique avait interdit la vente, entre sujets britanniques, de tonnage maritime, de façon à ne pas faire hausser fictivement la valeur des navires. Cette interdiction a été levée. On ne constate cependant aucune demande d'achat intéressante, sauf en ce qui concerne les caboteurs.

Les transactions affectent surtout des navires américains qui passent à des armateurs anglais, italiens, norvégiens, grecs et belges. Douze de ces navires ont été négociés en bloc récemment à un armement grec.

L'autorisation de transfert de pavillon n'est accordée par la Commission officielle américaine que si les compagnies de navigation étrangères possèdent 60 p. c. de capital autre qu'américain.

Ces navires américains se traitent à environ \$ 50 par tonne dw. pour les navires de plus de vingt ans et à \$ 80 pour ceux de moins de vingt ans.

Sur le marché libre, les navires neutres sont offerts à des prix très élevés. On relève ainsi sur la liste d'un courtier de navires un vapeur en fer de 2.225 T. dw., construit en 1884, soit cinquante-six ans d'âge, filant 8,5 nœuds, à £ 50.000, c'est-à-dire £ 22-10-0 la T. dw. A cette époque, un navire nouveau valait en moyenne £ 8-10-0 la tonne. Un navire de 8.000 tonnes, construit en 1918, filant 9 nœuds, est offert à £ 13-7-0 la tonne; un navire de 8.800 tonnes, construit en 1920, filant 10 nœuds, à £ 16 par T. dw.; parmi les navires plus récents, un navire de 2.400 t., filant 9 nœuds, à £ 23-9-5 la tonne; un navire de 2.375 T. dw., construit en 1929, filant 10 nœuds, à £ 28-9-3 par T. dw.

Ces prix sont à mettre en regard des chiffres cités pour la construction de navires en Angleterre, de £ 15 par tonne plus des suppléments inconnus. Aux Etats-Unis, toutefois, ce prix s'élèverait à £ 45.

Dans un grand nombre de pays, la construction navale continue à se développer suivant un programme étendu. On rappelle à cet égard le caractère artificiel de l'évolution maritime qui a précédé la guerre. Le tonnage mondial s'élevait, au 30 juin 1939, à 65.500.000 Tx., en augmentation de plus de 1.600.000 Tx. sur 1938.

En un an, 2.850.000 Tx. de navires avaient été construits; ce chiffre fut rarement dépassé dans les annales de la construction navale et cependant 4.000.000 Tx. de navires étaient désarmés dans le monde, soit le double de 1938.

En réalité, les navires de commerce pour les peuples belligérants sont un matériel indispensable à la défense nationale. Certains, comme l'Angleterre, avaient prévu la constitution de réserves d'outillage notamment en matière maritime, sans se soucier de l'évolution réelle du problème maritime. En septembre 1939, 750.000 Tx. de navires étaient en construction en Angleterre.

Ce chiffre est à rapprocher de celui de 1915 et 1916, où les lancements des chantiers britanniques avaient atteint 1.260.000 Tx. environ. Il avait été envisagé de réaliser un plan Collard, qui aurait donné en 1917 1.566.000 Tx. et en 1918, 2.300.000 Tx. Ce plan ne fut pas réalisé.

On peut estimer que l'Angleterre peut produire actuellement en un an environ 1.200.000 Tx. de navires.

Déjà, dans des chantiers de construction et ateliers de réparations, le nombre des ouvriers a passé, depuis le début des hostilités, de 90.000 à 131.000. Les chantiers pourraient encore absorber environ 20.000 ouvriers.

Depuis la mi-février à la mi-mars, les statistiques indiquent 4.090 chômeurs en moins dans les chantiers anglais et 27.000 depuis un an.

A La Clyde, il y a un an, une douzaine de navires étaient en construction et on pouvait craindre que vers le mois de juin, la moitié des vingt-deux chantiers de La Clyde auraient été sans travail. Leur activité a été reprise actuellement.

Pour hâter la construction, un type standard par chantier a été envisagé qui permettrait de construire des coques de navires en cinq mois.

L'effort de construction aux Etats-Unis a déjà été signalé. La Commission américaine a commandé 141 navires pour son compte et pour celui des armateurs américains. La construction de ces navires entraîne une dépense de 185 millions de dollars en matières et équipement, soit 50 p. c. du coût total, et de 145 millions de dollars, ou 40 p. c., en salaires; les 10 p. c. restants couvrent les taxes, assurances, frais de transport, d'administration, etc.

Le Japon est limité dans ses constructions par les difficultés d'approvisionnement en tôles de ses chantiers. Le coût de la construction y est particulièrement élevé et les délais très longs: deux ans pour les navires d'un certain tonnage. Le coût d'un bateau de 1.000 tonnes s'élèverait à 1.000 yen, ou £ 58, par tonne.

Les chantiers italiens exécutent un programme important de construction en série de navires à moteurs.

Il y a actuellement en construction ou en achèvement dans les différents chantiers italiens, pour compte italien ou étranger, plus de 405.000 T. dw. de navires et des commandes sont annoncées pour 120.000 tonnes supplémentaires. On peut relever dans les carnets de commandes, une série de 7 navires de 4.200 tonnes et un très grand nombre de navires de 10.000 T. dw.

Le développement de la guerre maritime se retrouve dans la *réparation des navires*. Un nombre considérable de navires sont endommagés par les risques spéciaux de la navigation en temps de guerre. Certains ateliers de réparation en Angleterre ont, à certains moments, jusqu'à 45 navires en réparation.

Le *mouvement des frets* a, ces dernières semaines, présenté une apparence calme. En réalité, c'est un aspect superficiel. Le marché est irrégulier, réduit, et les armateurs hésitent à s'engager. Les frets se maintiennent en général partout aux taux atteints ces derniers temps.

Une augmentation importante dans les taux est constatée cependant pour certains embarquements vers les ports belges et hollandais à cause du passage des navires par les zones dangereuses.

Les frets de La Plata vers Anvers se maintiennent entre 28 et 30 sh. avec une tendance à la baisse au début d'avril. Pour embarquement de l'Amérique du Nord vers Anvers, les frets sont cotés à 80 cents par

100 lbs. ; de Madras sur Anvers, les graines de lin à 180 sh. ; pour le sucre de Java, il est demandé 150 sh.

Pour l'affrètement à temps, les taux augmentent ; ils s'élèvent jusqu'à \$ 7,50, soit 40 sh. environ, par T. dw. Ce taux est à mettre en regard du taux payé par le Gouvernement britannique pour l'affrètement à temps, à 16 sh. par tonne pour les navires neutres et pour les navires anglais de 4/6 à 7/- ; pour ces derniers, de nouveaux taux sont en discussion.

A titre de comparaison des frets élevés demandés actuellement, on peut citer quelques chiffres atteints durant la guerre 1914-1918 : pour le Royaume-Uni ou le Continent, 500 sh. de Saïgon, 1.000 sh. pour le sucre de Java, 250 sh. pour marchandises générales de Buenos-Ayres et 260 sh. des Etats-Unis. A la sortie, le fret s'est élevé jusqu'à 350 sh. pour des charbons du Pays de Galles vers Barcelone.

LÉGISLATION ÉCONOMIQUE

Ces informations rappellent les lois et arrêtés ainsi que les avis officiels qui revêtent un intérêt particulier au point de vue de l'économie générale du pays et qui ont fait l'objet d'une publication au *Moniteur* au cours du mois précédant celui de la parution du Bulletin.

Seuls les lois et arrêtés les plus importants sont repris in extenso. Une simple mention accompagnée d'une notice explicative est consacrée aux autres textes législatifs.

Afin de faciliter la consultation de ces informations, ces lois et arrêtés sont groupés sous les rubriques suivantes :

- I. Législation économique et sociale générale.
- II. Législation financière publique et privée.
- III. Législation commerciale intérieure.
- IV. Législation commerciale extérieure.
- V. Législation industrielle.
- VI. Législation du travail.
- VII. Législation internationale.

I. — LEGISLATION ECONOMIQUE ET SOCIALE GENERALE.

Loi du 22 mars 1940

portant des dispositions exceptionnelles et temporaires en matière de baux à loyer (*Moniteur*, 23 mars 1940, p. 1468).

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

Article 1^{er}. A dater du jour de la publication de la présente loi et jusqu'à celui qui sera fixé par arrêté royal, les baux à loyer à usage d'habitation, usage commercial ou mixte ou usage de plaisance, conclus avant le 1^{er} septembre 1939, pourront, nonobstant toute clause ou convention contraire, faire l'objet de demandes de réduction de loyer, ou de résiliation, ou être prorogés, dans les conditions et suivant les modalités déterminées ci-après.

CHAPITRE I^{er}. — Des preneurs mobilisés.

Art. 2. Seront assimilés aux preneurs mobilisés, pour l'application des dispositions du présent chapitre, les preneurs, ascendants, frères et sœurs d'un mobilisé, dont le ménage comprend le mobilisé et en reçoit ses principales ressources.

Art. 3. Sous réserve des dispositions suivantes, les baux faits avec ou sans écrit des preneurs rappelés sous les armes dans les circonstances spéciales prévues à l'article 53 de la loi sur la milice, sont de plein droit prorogés jusqu'à l'expiration du troisième mois qui suivra le jour du renvoi du preneur dans son foyer.

Art. 4. Le preneur rappelé sous les armes depuis plus d'un mois, qui n'est plus en état de payer son loyer, peut réclamer au bailleur, par lettre recommandée, soit la diminution du loyer exigible à la date de sa mobilisation, soit la résiliation du bail.

La lettre est contresignée par le commandant d'unité ou par toute autorité militaire compétente pour attester la présence du mobilisé sous les armes et fera mention de l'adresse militaire.

Si la demande de diminution de loyer ou de résiliation de bail est introduite par un preneur assimilé

aux mobilisés, la lettre devra être accompagnée d'une attestation du commandant de l'unité à laquelle le mobilisé appartient, ou de toute autorité militaire compétente pour attester la présence du mobilisé sous les armes.

Art. 5. Si le preneur requiert une diminution égale ou inférieure à 25 p. c. du loyer, cette diminution lui est acquise de plein droit, sauf décision contraire du juge saisi par le bailleur, dans le mois de la demande du preneur, d'une citation en revision de la diminution.

Si le preneur requiert une diminution de loyer supérieure à 25 p. c. et n'obtient pas l'accord de son bailleur dans le mois de la réception de sa demande, elle ne lui est acquise qu'à concurrence de 25 p. c., sauf décision contraire du juge saisi par le preneur de la demande de réduction plus importante ou par le bailleur de son opposition à une réduction quelconque.

La diminution de loyer résultant de l'application de la présente loi prendra cours rétroactivement au jour de la mobilisation du preneur, à moins que le juge appelé à statuer à l'initiative de l'une ou l'autre partie ne fixe pour ses effets une date postérieure. Cette rétroactivité ne peut porter atteinte, pour le passé, aux droits acquis résultant, pour les parties, soit d'un accord intervenu depuis la mobilisation du preneur, soit des paiements effectués par celui-ci.

Art. 6. Si le preneur requiert la résiliation du bail en cours, elle lui est acquise de plein droit un mois après l'envoi recommandé de sa demande au bailleur, à moins que, dans l'intervalle, celui-ci lui ait signifié son refus avec citation à comparaître pour entendre dire que le bail est maintenu ; si la résiliation est prononcée par le juge, celui-ci en fixe la date.

Art. 7. Lorsqu'une réduction de loyer supérieure à 50 p. c. a été imposée au bailleur pendant plus de six mois, celui-ci a le droit de demander au juge la

résiliation du bail, qui ne produit ses effets qu'à l'expiration du troisième mois qui suit la décision du juge. Le bailleur a le même droit si le preneur est en défaut de payer le loyer conventionnel ou judiciaire.

Art. 8. Toute demande en justice introduite soit par le preneur mobilisé, soit par le bailleur, rendra l'autre partie recevable soit à remettre en question, pour l'avenir, les réductions de loyer acceptées par lui dans les pourparlers antérieurs, soit à présenter par voie reconventionnelle la demande de résiliation prévue par la présente loi.

Art. 9. Le preneur rappelé sous les armes qui a réclamé le bénéfice de la présente loi ne peut demander au juge la suspension de la procédure introduite contre lui par le bailleur que pour une durée n'excédant pas deux mois; il en est de même à l'égard du bailleur rappelé sous les armes.

CHAPITRE II. — *Des preneurs non mobilisés.*

Art. 10. Peut solliciter du juge une réduction de loyer, le preneur non rappelé sous les armes qui, par suite des circonstances économiques résultant de la mobilisation, subit un trouble grave dans la jouissance ou l'exploitation des biens loués ou qui n'est plus en état de payer le loyer convenu en raison d'une diminution de son revenu professionnel de plus de 15 p. c.

Jusqu'à concurrence de 15 p. c., le trouble ou la diminution visés par l'alinéa précédent n'entrent pas en ligne de compte pour la réduction du loyer.

La réduction ordonnée par le juge ne peut dépasser 50 p. c. du loyer.

Art. 11. Si le preneur justifie qu'en raison des circonstances visées plus haut, il n'est plus en état de supporter la charge d'un loyer, même réduit de 50 p. c., il peut demander la résiliation du bail.

Art. 12. Lorsque, dans le cas de bail fait par écrit, le loyer est réduit de plus de 35 p. c., depuis plus de six mois, le bailleur peut demander la résiliation du bail. Celle-ci ne produit ses effets qu'à l'expiration du troisième mois qui suit la décision du juge.

Art. 13. Dans le cas de bail fait sans écrit, le bailleur qui se trouve dans la situation prévue par l'article 12 ne peut donner congé au locataire qu'en observant les délais et conditions prévus à cet article.

CHAPITRE III. — *Dispositions générales.*

Art. 14. Les actions nées de la présente loi sont de la compétence du juge de paix de la situation de l'immeuble. Le juge statue en dernier ressort si le montant annuel du loyer n'excède pas 2.500 francs, et les citations sont jusqu'à ce taux données conformément au titre X du livre I^{er} du Code de procédure civile.

L'appel est porté devant le tribunal de première instance siégeant à trois juges. Le ministère des avoués est facultatif. Les frais de leur intervention n'entrent pas en taxe.

Art. 15. Les demandes en réduction de loyer ou en résiliation de bail peuvent également être formées par voie d'exception, devant toute juridiction saisie d'une action en paiement ou d'une action en résiliation ou déguerpissement pour défaut de paiement introduites par le bailleur.

Il est sursis à tout jugement sur ces dernières actions si le défendeur justifie avoir fait signifier

l'assignation en réduction ou résiliation prévue à la présente loi.

Art. 16. Le juge saisi des demandes de réduction de loyer, d'oppositions à réduction ou à résiliation, s'efforce de concilier les parties; s'il n'y parvient pas, il statue en équité en s'inspirant non seulement du trouble apporté à la jouissance ou à l'exploitation des biens loués par la mobilisation de l'armée et de ses conséquences économiques sur les revenus professionnels du preneur, mais aussi de la situation matérielle du bailleur ou des pertes ou profits résultant ou ayant résulté directement ou indirectement du contrat pour l'une et l'autre partie.

Il peut notamment, même dans le cas de locataire non mobilisé, reporter la réduction de loyer à une date antérieure à l'introduction de la demande, sans qu'il puisse être porté atteinte aux droits acquis qui résulteraient pour les parties soit d'un accord intervenu entre elles, soit des paiements effectués par le preneur en dehors de toute sommation. Il peut aussi limiter dans le temps la période de réduction ou reporter la résiliation du loyer à une date plus éloignée que celle fixée par le bailleur, et fixer le montant de l'indemnité à payer, à l'occasion de la résiliation, par l'une ou l'autre partie pour les travaux effectués dans l'immeuble.

Si le preneur obtient une réduction de loyer, le juge peut décharger le bailleur, en tout ou en partie, de celles de ses obligations locatives qui sont en disproportion avec le loyer réduit.

Si, après l'expiration du délai pour introduire une réclamation basée sur l'article 13 des lois coordonnées d'impôts sur les revenus, un locataire obtient, soit amiablement, soit judiciairement, une réduction de loyer avec effet rétroactif, le propriétaire peut introduire auprès du directeur des contributions une demande de modération ou de remboursement de l'impôt foncier et des impôts perçus sur la même base pour les exercices écoulés. Il dispose à cet effet d'un délai de six mois à dater du jugement définitif ou de l'accord amiable qui consacre cette réduction.

Art. 17. Il est loisible au locataire principal assigné en réduction de loyer ou résiliation par un sous-locataire d'appeler en cause le bailleur; à cet effet, un délai de quinze jours lui est accordé par le juge, s'il en fait la demande. Si le bailleur a été mis en cause, il est statué par un seul jugement sur les modifications apportées à l'exécution du bail principal, comme de la sous-location. Lorsque les demandes ainsi jointes ont des montants différents, le montant le plus élevé détermine le ressort.

Art. 18. Si une demande de résiliation est introduite par un locataire principal, le jugement qui l'accorde n'opère à l'égard des sous-locataires que si ceux-ci ont été parties en cause.

La résiliation n'opère pas toutefois à l'égard des sous-locataires rappelés sous les armes.

Art. 19. Au cas où la situation des parties viendrait à être sensiblement modifiée, l'accord amiable constaté par procès-verbal de conciliation ou la décision accordant une réduction peuvent être révisés à la requête de l'une ou de l'autre partie.

Art. 20. La présente loi n'est applicable aux preneurs de nationalité étrangère ou aux apatrides que si la législation de l'Etat dont ils sont ou ont été en dernier lieu les ressortissants confère aux Belges, en matière de baux à loyer, les mêmes droits qu'aux nationaux de ce pays.

Art. 21. Toutes conventions et accords intervenus ou décisions judiciaires rendues en application des dispositions de la présente loi cesseront leurs effets au jour qui sera fixé par l'arrêté royal prévu à l'article 1^{er}.

CHAPITRE IV. — *Disposition transitoire.*

Art. 22. Sur justification de la notification de la citation en réduction de loyer portant notamment sur les loyers échus comme prévu aux articles 9 et 16, il est sursis à l'exécution de tous jugements, même passés en force de chose jugée, portant condamnation à paiement ou à déguerpissement pour défaut de

paiement lorsque ces jugements ont été rendus sur des demandes introduites antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi. Si le loyer a été réduit, l'exécution des condamnations antérieurement prononcées ne pourra être reprise qu'après mise en demeure du preneur de payer les loyers réduits éventuellement dans les délais fixés par le tribunal.

Les jugements obtenus demeureront en tout cas exécutoires quant aux frais.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soit revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le *Moniteur*.

II. — **LEGISLATION FINANCIERE PUBLIQUE ET PRIVEE.**

Loi du 23 février 1940

contenant le budget du Ministère de la Défense nationale pour l'exercice 1940 (*Moniteur*, 10 mars 1940, p. 1148).

Loi du 23 février 1940

contenant le budget du corps de la gendarmerie pour l'exercice 1940 (*Moniteur*, 10 mars 1940, p. 1158).

Loi du 23 février 1940

contenant le budget de la défense active du territoire contre le péril aérien, pour l'exercice 1940 (*Moniteur*, 10 mars 1940, p. 1161).

Loi du 23 février 1940

contenant le budget de la protection aérienne passive, pour l'exercice 1940 (*Moniteur*, 10 mars 1940, p. 1164).

Arrêté royal du 28 février 1940

portant prorogation, pour un terme de cinq ans, de la durée de l'Institut de Réescompte et de Garantie (*Moniteur*, 2 mars 1940, p. 974).

Vu l'arrêté royal no 175, du 13 juin 1935, créant l'Institut de Réescompte et de Garantie; — Vu spécialement l'article 2 dudit arrêté; — Sur la proposition de Notre Ministre des Finances, — Nous avons arrêté et arrêtons :

Article unique. La durée de l'Institut de Réescompte et de Garantie est prorogée pour un terme de cinq ans, prenant cours le 22 juin 1940.

Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Arrêté ministériel du 1^{er} mars 1940.

Emprunt de l'Indépendance (*Moniteur*, 9 mars 1940, p. 1124).

Le Ministre des Finances,
Revu l'arrêté ministériel du 20 janvier 1940, relatif à l'émission des certificats de Trésorerie de l'Emprunt de l'Indépendance, — Arrête :

Article unique. Le 3^e alinéa de l'article 5 de l'arrêté ministériel du 20 janvier 1940 réglant la forme des certificats de Trésorerie de 10.000 francs et de 1.000 francs de l'Emprunt de l'Indépendance, est remplacé par le texte suivant :

« Pour être valables, les certificats devront porter, en toutes lettres, l'indication du lieu et de la date de leur émission et être frappés, au moment de leur délivrance, de la griffe d'un délégué du caissier de l'Etat; ils devront également porter l'empreinte à l'encre grasse du timbre à la date de la Banque Nationale de Belgique. »

Le Directeur général de la Trésorerie et de la Dette publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Loi du 12 mars 1940

contenant le budget de la Dette publique pour 1940 (*Moniteur*, 20 mars 1940, p. 1412).

Loi du 12 mars 1940

contenant le budget du Ministère de l'Intérieur pour l'exercice 1940 (*Moniteur*, 18-19 mars 1940, p. 1368).

Loi du 18 mars 1940

contenant le budget du Ministère des Affaires économiques et des Classes moyennes pour l'exercice 1940 (*Moniteur*, 28 mars 1940, p. 1596).

Loi du 22 mars 1940

contenant le budget du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale pour l'exercice 1940 (*Moniteur*, 29 mars 1940, p. 1628).

III. — LEGISLATION COMMERCIALE INTERIEURE.

Arrêté ministériel du 24 février 1940.

Recensement des stocks de paille et d'avoine (Moniteur, 1^{er} mars 1940, p. 951).

Arrêté-loi du 26 février 1940

autorisant le Ministre de la Santé publique à ordonner le recensement mensuel des stocks de produits pharmaceutiques existant chez les grossistes, importateurs et producteurs (Moniteur, 10 mars 1940, p. 1167).

Arrêté ministériel du 1^{er} mars 1940

pris en vertu de l'arrêté-loi du 9 novembre 1939 concernant la réglementation de la distribution des denrées alimentaires à usage humain et des produits de première nécessité, en cas de difficultés de ravitaillement (Moniteur, 4-5 mars 1940, p. 1022).

Arrêté ministériel du 8 mars 1940

relatif au prix de vente de la houille et des agglomérés de houille (Moniteur, 10 mars 1940, p. 1179).

L'arrêté ministériel du 19 décembre 1939 fixant le prix de la houille et des agglomérés de houille cesse ses effets à partir du jour suivant la publication du présent arrêté au *Moniteur*.

IV. — LEGISLATION COMMERCIALE EXTERIEURE.

Arrêté ministériel du 26 février 1940

subordonnant l'exportation et le transit de certaines marchandises à la production préalable d'une autorisation spéciale (Moniteur, 9 mars 1940, p. 1125).

L'arrêté du 18 septembre 1939, subordonnant l'exportation et le transit de certaines marchandises à la production préalable d'une autorisation spéciale, précitée, est rapporté pour ce qui concerne « l'or en lingots » (n° ex. 866a du tarif des douanes).

Arrêté royal du 1^{er} mars 1940

relatif aux droits spéciaux de licence à l'importation des cafés (Moniteur, 13 mars 1940, p. 1236).

Les droits spéciaux de licence prévus à l'importation des cafés (n° 63 du tarif des douanes) ne sont pas perçus, pour autant qu'il s'agisse de cafés originaires du Congo belge ou des territoires administrés par l'Etat belge en Afrique, importés par une voie directe, sans déchargement ni transbordement depuis leur embarquement dans un port africain.

Arrêté royal du 27 février 1940

modifiant l'arrêté royal du 5 juin 1939, relatif à l'importation du pétrole brut, de ses dérivés et résidus et de leurs substituants (Moniteur, 16 mars 1940, p. 1314).

Arrêté ministériel du 6 mars 1940

réglant l'application de l'arrêté royal du 27 février 1940 (Moniteur, 16 mars 1940, p. 1315).

Arrêté royal du 13 mars 1940

relatif aux droits spéciaux de licence à l'importation des sucres (Moniteur, 23 mars 1940, p. 1472).

Les droits spéciaux de licence prévus à l'importation des sucres (n°s 235b et 235c du tarif des douanes) ne sont pas perçus pour autant qu'il s'agisse de sucres originaires du Congo belge ou des territoires administrés par l'Etat belge en Afrique, importés par une voie directe, sans déchargement ni transbordement, depuis leur embarquement dans un port africain.

Toutefois, cette exemption ne vise que les quantités que le Ministre des Finances fixe en application de l'article 3 de la loi du 24 novembre 1937.

V. — LEGISLATION INDUSTRIELLE.

Arrêté royal du 5 mars 1940

portant rejet d'une requête déposée par application de l'arrêté royal n° 62 du 13 janvier 1935, permettant l'institution d'une réglementation économique de la production et de la distribution (Moniteur, 16 mars 1940, p. 1317).

La requête introduite par le Groupement des Producteurs belges de chlore électrolytique en date du 10 juillet 1939, auprès du Ministre des Affaires économiques et des Classes moyennes, par application de Notre arrêté n° 62 du 13 janvier 1935, est rejetée.

VI. — LEGISLATION DU TRAVAIL.

Arrêté ministériel du 6 mars 1940.

Modification au règlement pour la réadaptation professionnelle des chômeurs (Moniteur, 24 mars 1940, p. 1506).

STATISTIQUES MENSUELLES COURANTES

(Table des matières, voir dernière page du Bulletin.)

STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA BELGIQUE.

Source : Ministère de l'Intérieur — Office central de Statistique.

ÉPOQUES	Naissances	Décès	Excédent des naissances sur les décès	MIGRATIONS		Population à fin d'année	Nombre de mariages
				Immigrations	Émigrations		
1934.....	131.736	96.851	34.885	15.994	18.486	8.275.552	62.692
1935.....	126.304	102.132	24.172	16.397	16.240	8.299.940	63.160
1936.....	125.511	101.595	23.916	17.655	13.510	8.330.959	64.749
1937.....	125.495	104.163	21.332	22.185	14.199	8.361.220	63.435
1938.....	130.604	108.682	21.922	14.491	16.110	8.386.553	61.402
1939.....	127.177	115.130	12.047	11.813	17.992	8.396.276	54.473
1939 Mai.....	11.259	9.285	1.974				6.035
Juin.....	10.594	8.579	2.015				4.609
Juillet.....	11.105	7.828	3.277				5.477
Août.....	10.738	7.561	3.177				6.082
Septembre.....	10.247	7.193	3.054				4.088
Octobre.....	10.045	8.586	1.459				3.607
Novembre.....	9.050	8.411	639				3.386
Décembre.....	9.572	9.743	— 171				3.925

LE MARCHÉ DE L'ARGENT.

I. — TAUX D'ESCOMPTE ET DE PRETS (en %).

ÉPOQUES	TAUX OFFICIELS DE LA BANQUE NATIONALE					TAUX « HORS BANQUE » acceptations de banques	CALL MONEY Marché
	Escompte			Prêts et avances sur effets publics			
	acceptat. et warrants (1)	traites sur l'étranger (*)	traites non acceptées et promesses (1)	ayant maximum 120 jours à courir	ayant plus de 120 jours à courir		
<i>Moyennes annuelles :</i>							
1938.....	2,61		3,20		3,70	2,386	0,760
1939.....	2,69		3,69		3,94	2,957	1,311
<i>Moyennes mensuelles :</i>							
1939 Janvier.....	2,50		3,50		4,—	2,—	0,50
Février.....	2,50		3,50		4,—	1,98	0,52
Mars.....	2,50		3,50		4,—	3,28	1,06
Avril.....	3,28 (2)		4,28 (2)		4,78 (2)	4,28	2,125
Mai.....	3,37		4,37		4,87	3,99	2,203
Juin.....	3,—		4,—		4,50	2,794	1,38
Juillet.....	2,58 (3)	1,50 (4)	3,58 (3)	2,50 (4)	3,66 (3)	2,297	1,142
Août.....	2,50	1,50	3,50	2,50	3,50	2,242	1,026
Septembre.....	2,50	1,50	3,50	2,50	3,50	3,222	1,4013
Octobre.....	2,50	1,50	3,50	2,50	3,50	3,188	1,375
Novembre.....	2,50	1,50	3,50	2,50	3,50	3,109	1,50
Décembre.....	2,50	1,50	3,50	2,50	3,50	3,107	1,50
1940 Janvier.....	2,39 (6)	1,50	3,39 (6)	2,39 (6)	3,39 (6)	2,9375	1,44
Février.....	2,—	1,50	3,—	2,—	3,—	2,6842	1,25
Mars.....	2,—	1,50	3,—	2,—	3,—	2,6875	1,25
<i>Données hebdomadaires :</i>							
1940 Mars 4.....	2,—	1,50	3,—	2,—	3,—	—	1,25
11.....	2,—	1,50	3,—	2,—	3,—	—	1,25
18.....	2,—	1,50	3,—	2,—	3,—	2,6875	1,25
26.....	2,—	1,50	3,—	2,—	3,—	2,6875	1,25

(1) Jusqu'au 26 octobre 1938 inclus, les traites non acceptées domiciliées dans une banque étaient escomptées au taux des effets acceptés. Depuis, elles sont escomptées au taux des effets non acceptés. Depuis le 2 janvier 1939, tous les effets représentatifs de ventes à tempérament sont escomptés au taux maximum.

(2) Du 17 avril au 10 mai, respectivement : 4 -5 -5,50 %.

(3) A partir du 11 mai, respectivement : 3 -4 -4,50 %.

(4) A partir du 6 juillet, respectivement : 2,50-3,50-3,50 %.

(5) Nouveaux taux depuis le 6 juillet 1939.

(6) Moyenne des 15 premières quinzaines de l'année.

(7) A partir du 25 janvier 1940, respectivement 2-3-2 %.

(*) Traités acceptés ou documentaires et acceptations de banques représentatives de ventes à l'étranger de produits fabriqués en Belgique. (Ce taux n'est applicable qu'à des tirages libellés en francs belges.)

II. — TAUX DES DEPOTS EN BANQUE ET A LA CAISSE GENERALE D'EPARGNE.

Taux, en %, nets d'impôts.

ÉPOQUES	BANQUES. — Comptes de dépôts : (1)					CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE (dépôts sur livrets)			SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT A L'INDUSTRIE	
	vue	15 jours de préavis	1 mois	3 mois	6 mois	jusque 20.000 fr.	20.000 à 100.000 fr.	au delà de 100.000 fr.	1 an	2 ans et plus
<i>Moyennes annuelles :</i>										
1938	0,50	1,16	1,40	1,60	2,12	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
1939	0,50	1,20	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,67	2,67
<i>Données mensuelles :</i>										
1939 Janvier	0,50	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Février	0,50	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Mars	0,50	1,13	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,—	2,—
Avril	0,50	1,15	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	2,— (2)	2,— (2)
Mai	0,50	1,18	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Juin	0,50	1,18	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Juillet	0,50	1,18	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Août	0,50	1,25	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Septembre	0,50	1,25	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Octobre	0,50	1,25	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Novembre	0,50	1,25	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Décembre	0,50	1,25	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
1940 Janvier	0,50	1,25	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Février	0,50	1,25	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—
Mars	0,50	1,25	1,40	1,60	2,50	3,—	1,50	0,50	3,—	3,—

(1) Moyennes des taux des principaux établissements de crédit.

(2) Depuis le 10 mai, taux modifiés comme suit : 3 p. c. net.

LE MARCHÉ DES CAPITAUX.

I. — COURS COMPARÉS DE QUELQUES FONDS PUBLICS (*).

DÉSIGNATION DES TITRES	Cotation pour	COURS AU		
		1 ^{er} février 1940	1 ^{er} mars 1940	1 ^{er} avril 1940
A. — Dettes intérieures.				
I. — DETTE DIRECTE DE L'ÉTAT BELGE (<i>Intérêts à bonifier</i>).				
Dettes 2 1/2 %	100,—	49,80	50,30	51,10
Dettes 3 % 2 ^e série	100,—	66,—	66,30	65,90
Dettes 3 1/2 % 1937	100,—	68,10	69,—	69,20
Dettes Unifiées 4 % 1 ^{re} série	100,—	79,25	79,25	79,50
Dettes Unifiées 4 % 2 ^e série	100,—	79,25	79,25	79,50
Bons du Trésor 2 1/2 % 1937, à 5 ans	100,—	—	—	—
Emprunt à lots 1932, 4 %	525,—	434,—	435,—	468,—
Emprunt à lots 1933, 4 %	1.050,—	866,—	866,—	965,—
Emprunt à lots (cert. prov.) 1938 (2)	500,—	398,—	399,—	421,—
II. — DETTE INDIRECTE ET DETTE GARANTIE PAR L'ÉTAT (<i>Intérêts à bonifier</i>).				
Dommages de guerre à lots 1921, 4 %	250,—	195,—	197,—	201,—
Dommages de guerre à lots 1922, 4 %	262,50	209,—	208,—	222,—
Dommages de guerre à lots 1923, 4 %	525,—	420,—	421,—	446,—
Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche suisse) action privilégiée 6 %	500,—	501,—	503,—	509,—
Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche hollandaise) action privilégiée 6 %	500,—	502,—	504,—	509,—
Société Nationale des Chemins de fer belges (tranche belge) action privilégiée 4 %	500,—	385,—	388,—	391,—
(*) Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, 3 %, coupon janvier-juillet	100,—	59,20	60,10	—
Société Intercommunale de la Rive Gauche de l'Escaut, 4 1/4 %	100,—	—	78,60	78,25
Société Nationale des Distributions d'Eau, 4 %	100,—	—	—	—
III. — DETTE DIRECTE DE LA COLONIE.				
Sans coupons d'intérêt : Congo belge, emprunt à lots 1888	100,—	129,50	127,50	129,25
Intérêts à bonifier :				
Dettes coloniales 1887, 2 1/2 %	100,—	—	—	—
Dettes coloniales 1904, 3 %	100,—	—	—	—
Dettes coloniales 1906, 4 %	100,—	74,50	74,80	78,50
Dettes coloniales 1936, 4 %	100,—	74,50	74,30	77,50
(*) Dettes coloniales 1937, 3 1/2 %	100,—	66,—	65,10	68,—
IV. — DETTE GARANTIE PAR LA COLONIE (<i>Intérêts à bonifier</i>).				
Congo Supérieur aux Grands Lacs (avec faculté d'échange), 6 % (1)	500,—	600,—	655,—	641,—
Congo Supérieur aux Grands Lacs (sans faculté d'échange), 4 %	500,—	354,—	359,—	359,—
(*) Transports fluviaux (Unatra) participantes, 4 %	500,—	—	518,—	538,—
(*) Kivu (Chemin de fer), cap., 4 %	1.000,—	—	—	—
(*) Vicinaux du Congo, priv., 4 %	500,—	326,—	353,—	370,—
V. — PROVINCES ET COMMUNES.				
Intérêts à bonifier :				
(*) Crédit Communal 1871 à 1879, 4 1/2 %	100,—	—	—	—
(*) » 1886 à 1911, 3 %	100,—	65,50	64,05	64,75
(*) » 1912 à 1918, 4 %	100,—	66,80	70,70	70,—
(*) » 1927 à 1929, 4 %	100,—	A.R.70,—	71,50	72,25
(*) » 1931 (janvier-juillet), 4 %	100,—	71,—	71,30	72,30
(*) » 1932, 4 %	100,—	A.R.70,—	71,30	72,30
(*) » 1937, 4 %	100,—	71,25	72,50	73,75
(*) » bons de caisse remboursables à 103 % 1934, 4 %	100,—	95,95	97,45	97,50
(*) » » 100 % 1938, 4 %	100,—	86,20	87,95	92,—
(*) » emprunt à lots 4 % (cert. prov.) 1938	500,—	432,—	434,50	470,—
Intérêts compris dans le cours :				
Province d'Anvers 1891, 3 %	100,—	—	—	—
Flandre Orientale 1936, 4 %	100,—	72,90	73,55	76,25
Ville d'Anvers 1930, 4 % (janvier-juillet)	100,—	70,35	71,70	72,95
» 1933, 4 %, remboursable à 103 %	100,—	97,50	97,—	97,—
» 1936, 4 % (coupon 31 décembre)	100,—	66,80	65,95	68,45
» 1937, 4 %	100,—	V.R.71,15	72,55	74,—
Bruxelles 1930, 4 %	100,—	73,30	73,—	72,50
» 1936, 4 %, remboursable à 103 %	100,—	—	88,50	92,30
» 1938, 4 %	100,—	93,55	92,05	94,—
Gand 1929, 4 %	100,—	71,85	71,15	72,20
» 1936, 4 % (coupon 31 décembre)	100,—	70,05	66,—	68,05
Liège 1917, 4 1/2 %	100,—	77,85	77,90	81,10
» 1919, 4 %	100,—	72,40	72,30	74,75
» 1929, 4 %	100,—	71,25	72,50	—
» 1937, 4 %	100,—	70,05	71,35	72,35
» 1939, 4 1/2 % (bons de caisse)	100,—	99,05	99,—	100,—
Valeurs à lots, intérêts compris dans le cours :				
Anvers 1887, 2 1/2 %, remboursable à 110	100,—	—	—	A.R.66,75
Anvers 1903, 2 %, remboursable à 110	100,—	55,25	55,25	—
Bruxelles 1902, 2 1/2 %, remboursable à 110	100,—	V.R.62,50	V.R.62,—	64,—
Bruxelles 1905, 2 %, remboursable à 110	100,—	53,—	V.R.53,50	54,50
(*) Canal et Installations Maritimes de Bruxelles 1897, 2 %	100,—	52,75	52,25	54,25
Gand 1896, 2 %	100,—	51,50	V.R.51,50	A.R.54,—
Liège 1897, 2 %	100,—	52,—	51,50	52,75
B. — Dettes extérieures de l'Etat.				
I. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN \$.				
Dettes belges 6 % 1955	100 \$	95,—	92,625	—
» 6 1/2 % 1949	100 \$	100,50	100,75	100,625
» 7 % 1955	100 \$	104,75	103,50	—
II. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN £.				
Emprunt 4 % 1936	100 £	59 1/2	61,—	60 1/2
Emprunt 4 % 1937	100 £	61 1/2	61,—	60 1/2
III. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN FRANCS FRANÇAIS.				
Emprunt extérieur 5 1/2 % 1932 (francs-français-or)	1.000fr.fr.	2.875fr.fr.	2.930fr.fr.	3.200fr.fr.
Emprunt extérieur 5 1/2 % 1934 (francs français-or)	1.000fr.fr.	2.875fr.fr.	2.935fr.fr.	3.240fr.fr.
Emprunt extérieur 5 % conversion 1934	1.000fr.fr.	757fr.fr.	742fr.fr.	776fr.fr.
IV. — EMPRUNTS LIBELLÉS EN FLORINS PAYS-BAS.				
Emprunt 3 1/2 % 1937	FLP.-B.100	60 3/4	63 1/2	62 3/8

(*) En général, les coupons des emprunts sont nets d'impôts; ceux passibles d'un impôt de 2 p. c. sont marqués d'un astérisque.

(1) Intérêt garanti à concurrence de 4 p. c.

(2) Taux pendant les dix premières années : 3 1/2 p. c.; à partir de la onzième année, l'intérêt sera porté à 4 p. c.

II. — INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES.

15

DATES	TITRES A REVENU FIXE (30)					TITRES A REVENU VARIABLE (120) (**)												
	Indice global	Dettes belge directe et indirecte	Emprunts provinces et communes	Obligations 4 % impôt 18, — %	Obligations 6 % net d'impôts	Indice global	Assurances, banques et sociétés à portefeuille	Entreprises immobil. hypothéc. et hôtelières	Tramways, chem. de fer économiq. et vicinaux	Tramways et électricité (Trusts)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zinc, plomb, mines	Glaceries et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers

Indices par rapport aux cours du mois précédent.

1940 1 ^{er} mars.....	100	100	101	100	101	105	105	94	113	105	108	105	105	111	103	110	104	106
1 ^{er} avril.....	101	102	100	101	102	112	116	105	106	110	109	119	116	103	125	110	107	112

Indices par rapport aux cours du 3 janvier 1928.

1939 1 ^{er} février.....	118	115	128	140	103	33	25	22	24	21	55	66	109	19	52	19	24	27
1 ^{er} mars.....	118	113	128	141	103	34	24	23	26	22	55	66	106	20	54	19	25	29
3 avril.....	116	111	125	140	100	32	24	22	25	21	53	60	101	18	49	18	24	27
1 ^{er} mai.....	114	109	123	137	101	31	23	22	25	20	51	63	96	17	45	17	23	27
1 ^{er} juin.....	116	110	125	138	103	33	24	23	25	20	54	74	114	17	49	18	20	28
3 juillet.....	116	109	125	138	103	30	22	21	23	19	51	61	101	15	45	16	22	25
1 ^{er} août.....	116	111	125	138	102	31	22	20	23	19	51	70	103	15	45	17	23	27
4 septembre.....	114	110	122	135	101	28	20	20	21	17	48	61	94	13	42	16	21	25
2 octobre.....	106	96	116	130	95	27	18	19	18	14	38	53	108	12	36	17	25	20
3 novembre.....	106	94	117	128	95	27	18	19	18	14	39	55	109	12	36	17	25	20
1 ^{er} décembre.....	104	93	115	126	93	26	16	19	17	14	36	52	99	12	33	16	24	21
1940 2 janvier.....	107	99	116	127	95	27	17	19	19	14	40	54	104	13	32	16	25	21
1 ^{er} février.....	107	101	116	126	97	26	16	19	19	14	41	52	104	13	29	17	24	21
1 ^{er} mars.....	108	101	116	126	98	28	17	18	19	15	45	55	110	14	30	19	25	22
1 ^{er} avril.....	109	103	117	127	100	31	19	19	21	16	49	66	128	15	38	21	27	25

(*) Le taux de l'impôt est de 18, — p. c. depuis le 5 janvier 1940 (loi du 31 décembre 1939).

(**) Les indices de 1939 (provisaires) des titres à revenu variable ont été corrigés d'après les résultats du calcul de l'indice annuel définitif au 2 janvier 1940.

III. — COURS, RENDEMENTS ET INDICES DES PRINCIPAUX TYPES D'OBLIGATIONS.

16

DATES	TYPES DOMINANTS								OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS Types divers		
	Cours				Rendement (eu égard au cours seulement)				Rendement net moyen	Valeur boursière moyenne	Indices valeur boursière moyenne 3-1-1938 = 100
	I Dette unifiée 4 %	II Dette coloniale 1936 4 %	III Provinces, villes et communes 4 % (1)	IV Entrepr. industr. et comm. 4 ½ % (1)	I Dette unifiée 4 %	II Dette coloniale 1936 4 %	III Provinces, villes et communes 4 % (1)	IV Entrepr. industr. et comm. 4 ½ % (1)			
1939 1 ^{er} février.....	88,75	82,—	86,42	94,14	4,51	4,88	4,63	4,78	4,90	94,28	93,15
1 ^{er} mars.....	87,60	83,—	85,89	92,60	4,57	4,82	4,66	4,86	4,95	93,33	92,21
3 avril.....	86,60	81,25	83,89	88,54	4,62	4,92	4,77	5,08	5,15	89,69	88,62
1 ^{er} mai.....	85,25	82,—	82,—	87,98	4,69	4,88	4,88	5,11	5,16	89,48	88,41
1 ^{er} juin.....	85,25	82,90	84,38	92,41	4,69	4,83	4,74	4,87	5,02	91,98	90,88
3 juillet.....	84,—	81,50	83,06	90,77	4,76	4,91	4,82	4,96	5,07	90,94	89,85
1 ^{er} août.....	86,15	84,50	83,87	90,30	4,64	4,73	4,77	4,98	5,10	90,51	89,43
4 septembre.....	85,80	82,—	79,97	87,21	4,66	4,88	5,—	5,16	5,22	88,50	87,44
2 octobre.....	72,50	69,50	71,43	74,86	5,52	5,75	5,60	6,01	5,90	78,57	77,63
3 novembre.....	71,50	68,—	71,93	71,38	5,59	5,88	5,56	6,30	6,13	76,03	75,12
1 ^{er} décembre.....	71,—	68,50	71,69	69,82	5,63	5,84	5,58	6,45	6,29	74,08	73,19
1940 2 janvier.....	77,60	72,50	73,09	72,81	5,16	5,52	5,47	6,18	6,06	76,69	75,77
1 ^{er} février.....	79,25	74,50	74,14	72,80	5,05	5,37	5,40	6,18	5,86	78,65	77,71
1 ^{er} mars.....	79,25	74,30	75,37	75,41	5,05	5,38	5,31	5,97	5,68	81,02	80,05
1 ^{er} avril.....	79,50	77,50	76,19	80,46	5,03	5,16	5,25	5,59	5,38	85,19	84,17

N. B. — Méthode d'établissement: voir Bulletin de mars 1939, p. 187.

(1) Les chiffres ont été rectifiés, de février 1939 à janvier 1940, d'après les calculs détaillés effectués au 2 janvier 1940.

**IV. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES
ET CONGOLAISES.**

a) **Tableau rétrospectif**
(milliers de francs).

17

PÉRIODES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (Sociétés anonymes) (Sociétés en commandite par actions) (Sociétés de personnes à responsabilité limitée)			
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augment. nominale	Montant libéré sur valeur nominale
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale				
1938.....	367	243.321	210.138	1.263	331.881	324.532	321	1.506.970	1.354.377	1.275.638
1939.....	310	238.908	214.155	1.071	250.353	243.256	232	734.615	627.114	519.265
1939 2 premiers mois	60	43.064	35.608	207	51.608	49.332	41	92.464	48.984	44.296
1940 2 premiers mois	46	79.571	78.838	62	24.277	23.536	26	81.370	98.301	88.381
1938 Décembre	34	22.774	21.844	270	66.166	65.613	49	219.946	210.797	199.958
1939 Janvier	28	26.035	21.335	121	31.059	29.029	26	65.042	40.572	36.706
Février	32	17.029	14.273	86	20.549	20.303	15	27.422	8.412	7.590
Mars	32	19.145	17.453	133	21.185	20.651	25	64.747	49.300	42.638
Avril	18	27.415	24.190	118	23.518	23.148	20	168.625	110.317	57.691
Mai	30	21.019	18.225	100	18.240	17.657	34	102.226	71.018	65.178
Juin	30	10.175	8.833	129	21.825	20.912	18	48.945	89.555	89.357
Juillet	28	23.979	21.202	124	38.123	37.187	21	37.092	55.173	55.155
Août	28	12.466	10.826	59	10.320	18.358	12	71.601	45.599	22.130
Septembre	9	6.600	5.000	27	6.900	6.582	13	28.200	31.625	30.825
Octobre	26	15.995	14.835	55	24.567	24.567	13	58.196	42.514	32.092
Novembre	18	19.945	19.576	39	6.958	6.843	11	10.982	8.830	8.104
Décembre	31	39.105	38.402	80	18.109	18.019	24	51.537	74.109	71.799
1940 Janvier	29	76.021	75.447	30	18.092	17.414	13	35.145	63.296	62.976
Février	17	3.550	3.391	32	6.165	6.112	13	46.225	35.005	25.405

PÉRIODES	ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		Ensemble des émissions Montant nominal	PRIMES D'ÉMISSION (1)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈCES		ÉMISSIONS destinées au rembour- sement d'anciens emprunts (4)	Emissions nettes (5)
	Nombre	Montant nominal			Apports en nature (2)	Incorporation de réserves au capital (3)		
1938.....	21	595.690	2.525.269	6.375	572.606	808.173	356.000	675.594
1939.....	11	41.200	1.157.575	—	472.660	258.703	—	286.513
1939 2 premiers mois	4	16.900	160.556	—	54.371	16.151	—	75.614
1940 2 premiers mois	—	—	202.149	—	67.121	60.379	—	63.245
1938 Décembre	—	—	299.737	—	92.597	25.447	—	(*) 169.371
1939 Janvier	4	16.900	114.566	—	32.236	12.801	—	(*) 58.933
Février	—	—	45.990	—	22.135	3.350	—	(*) 16.681
Mars	2	3.200	92.920	—	38.154	24.692	—	21.101
Avril	2	12.500	173.750	—	53.718	8.750	—	55.061
Mai	1	3.000	113.277	—	30.238	46.450	—	27.372
Juin	—	—	121.555	—	28.907	80.650	—	9.545
Juillet	—	—	117.275	—	83.353	6.850	—	23.341
Août	1	5.000	82.385	—	39.257	1.655	—	15.402
Septembre	—	—	45.125	—	17.320	15.000	—	10.087
Octobre	1	600	83.676	—	50.820	3.700	—	17.574
Novembre	—	—	35.733	—	16.844	6.200	—	11.479
Décembre	—	—	131.323	—	59.683	48.605	—	19.932
1940 Janvier	—	—	157.409	—	58.379	52.803	—	44.655
Février	—	—	44.740	—	8.742	7.576	—	18.590

- (1) Non comprises dans les montants libérés.
(2) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.
(3) Compris dans les augmentations de capital.
(4) Compris dans les augmentations de capital et les émissions d'obligations.
(5) Comprennent les montants libérés sur souscriptions d'actions, les émissions d'obligations, les primes d'émission, moins les libérations autres qu'en espèces, ainsi que les émissions destinées au remboursement d'anciens emprunts.
(*) **Erratum** : Ces chiffres, exacts au moment de leur première publication, avaient, par suite d'erreurs d'impression, été altérés comme suit :
Décembre 1938 69.371 au lieu de 169.371.
Janvier 1939 158.933 au lieu de 58.933.
Février 1939 216.681 au lieu de 16.681.

IV. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

b) Détail des émissions

(milliers de francs).

FEVRIER 1940.

RUBRIQUES	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS (1)						AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)			ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS			Primes d'émission (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES QU'EN ESPÈRES				DISSOL. DE SOCIÉTÉS (1) (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à responsabilité limitée)		RÉDUCTIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (sociétés de personnes à resp. limitée)							
	anonymes et en commandite par actions			de personnes à responsabilité limitée			Nombre	Capital ancien	Augmen- tation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal		dont em- prunts de con- version	Apports en nature		Augmen- tation de capital	Incorporation de réserves (comprise dans les augmentations de capital)	Liquidations		Fusions		Nombre	Montant			
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale									anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée			Constitutions de sociétés	Nombre	Montant	Nombre			Montant	Nombre	Montant
							anonymes et en commandite par actions	de personnes à responsabilité limitée	Nombre	Montant	Nombre	Montant															
1. Banques privées																							1	400			
2. Assurances																											
3. Opérations financières	1	500	500				1	30.000	10.000	2.000													5	11.675	1	350	
4. Importations, exportations	1	250	250	1	50	50																					
5. Commerce de métaux				1	50	50																					
6. Comm. d'habillem. et d'ameublem.				2	295	295																					
7. Commerce de produits aliment.	2	375	375	6	996	923																					
8. Commerces divers	5	740	680	7	585	585	4	1.250	2.250	2.250				180	530												
9. Sucreries																											
10. Meuneries																											
11. Brasseries				1	50	50	2	10.000	5.500	3.900															1	8.000	
12. Distilleries d'alcool																											
13. Autres industries alimentaires				2	200	200	1	800	280	280				165											1	280	
14. Carrières																											
15. Charbonnages																											
16. Mines et industries extractives																											
17. Gaz																											
18. Électricité																											
19. Constructions électriques				1	75	75																					
20. Hôtels, théâtres, cinémas	1	75	75	2	110	110	1	25	275	275																	
21. Imprimerie, publicité																											
22. Textiles (lin, coton, laine, soie)				2	500	500	1	500	500	500					465												
23. Matériaux artificiels et céramiq.							1	150	450	450																	
24. Métallurgie et construct. mécaniq.				1	1.160	1.160	1	3.000	6.250	6.250					1.160											1	1.850
25. Construct. (bâtim. et trav. publ.)	1	400	321	1	1.000	1.000									960											1	500
26. Papeteries (industries)																											
27. Plantations et sociétés coloniales																											
28. Produits chimiques				1	150	150																					
29. Industries du bois				1	204	204																					
30. Tanneries et corroiries																											
31. Automobiles																											
32. Verreries et cristalleries																											
33. Glaceries																											
34. Industries diverses	2	500	500	3	760	760																					
35. Chemins de fer																											
36. Chemins de fer vicinaux																											
37. Navigation et aviation	4	710	710				1	500	9.500	9.500																	
38. Télégraphes et téléphones																											
39. Tramways électriques																											
40. Autobus																											
41. Transports non dénommés																										1	950
42. Divers non dénommés																											
TOTAUX...	17	3.550	3.391	32	6.185	6.112	13	46.225	35.005	25.405				762	3.940	4.040	7.576	26	24.953					7	12.330		

(1) Coopératives et Unions du Crédit : 5 sociétés constituées au capital minimum de 197.500 francs; 3 sociétés dissoutes au capital minimum de 74.000 francs.

IV. — EMISSIONS DES SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES BELGES ET CONGOLAISES.

c) Groupement des sociétés selon le lieu où s'exerce leur activité et selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

(milliers de francs).

FEVRIER 1940.

17

CLASSIFICATION	CONSTITUTIONS DE SOCIÉTÉS					AUGMENTATIONS DE CAPITAL (sociétés anonymes) (sociétés en commandite par actions) (soc. de pers. à respons. limitée)			ÉMISSIONS D'OBLIGATIONS		PRIMES D'ÉMISSION (non comprises dans les montants libérés)	LIBÉRATIONS AUTRES		DISSOLUTIONS		RÉDUCTIONS DE CAPITAL Montant
	anonymes et en commandite par actions		de personnes à responsabilité limitée			Capital ancien	Augmentation nominale	Montant libéré sur valeur nominale	Montant nominal	dont emprunts de conversion		Apports en nature (1)	Incorporations de réserves au capital (2)	Liquidations	Fusions	
	Nombre	Montant nominal	Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	Montant nominal									Montant libéré sur valeur nominale	Nombre	

1. — Selon le lieu où s'exerce leur activité.

Belgique	17	3.550	3.391	32	6.185	6.112	13	46.225	35.005	25.405	—	—	—	8.742	7.576	17.903	—	12.330
Belgique et étranger.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Congo.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	7.050	—	—
TOTAL...	17	3.550	3.391	32	6.185	6.112	13	46.225	35.005	25.405	—	—	—	8.742	7.576	24.953	—	12.330

2. — Selon l'importance du capital nominal émis ou annulé

1 million et moins ..	17	3.550	3.391	31	5.025	4.952	9	4.725	4.255	4.255	—	—	—	4.582	1.326	6.243	—	2.480
de 1 à 5 millions ...	—	—	—	1	1.160	1.160	1	8.000	5.000	3.400	—	—	—	4.160	—	6.160	—	1.850
de 5 à 10 millions ...	—	—	—	—	—	—	3	33.500	25.750	17.750	—	—	—	—	6.250	12.550	—	8.000
de 10 à 20 millions ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 20 à 50 millions ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
de 50 à 100 millions..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
plus de 100 millions..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	17	3.550	3.391	32	6.185	6.112	13	46.225	35.005	25.405	—	—	—	8.742	7.576	24.953	—	12.330

(1) Compris dans les constitutions et augmentations de capital.

(2) Comprises dans les augmentations de capital.

V. — EMPRUNTS

DES POUVOIRS PUBLICS

ET DES ORGANISMES

D'UTILITE PUBLIQUE (1).

(Emprunts à long terme ayant fait l'objet d'une émission publique.)
NOTE. — Pour les emprunts à court terme, voir tableau no 26.

VI. — OPERATIONS BANCAIRES

DU CREDIT COMMUNAL.

(Avances et remboursements opérés sur emprunts consentis aux pouvoirs publics et aux organismes d'utilité publique pour le paiement des dépenses.)

VII. — INSCRIPTIONS

HYPOTHECAIRES (2).

18
19
20

PÉRIODES	en Belgique à l'étranger		PÉRIODES	DÉPENSES EXTRAORDINAIRES		DÉPENSES ORDINAIRES		PÉRIODES	Montant d'après les droits d'inscription perçus
	(milliers fr)	(millions)		Prélèvement sur compte	Remboursements nets	Avances nettes	Remboursements nets		
1938	2.534.875	—	1938.....	699.505	258.243	231.272	237.796	1938 Moyen. mens.	232.768
1939	50.000	—	1939.....	488.561	238.926	418.426	233.068	1939 Moyen. mens.	183.754
1938 Décembre	—	—	1938 Décembre ...	60.431	79.389	17.451	28.864	1938 Décembre ...	223.407
1939 Janvier	—	—	1939 Janvier	29.424	26.897	24.142	28.237	1939 Janvier	208.370
Février	—	—	Février	43.892	19.221	25.173	17.517	Février	173.873
Mars	—	—	Mars	46.030	27.098	22.699	9.724	Mars	244.488
Avril	50.000	—	Avril	33.182	15.771	45.992	10.356	Avril	234.217
Mai	—	—	Mai	36.735	11.211	27.813	8.152	Mai	223.450
Juin	—	—	Juin	58.715	12.256	26.336	6.056	Juin	209.628
Juillet	—	—	Juillet	59.545	19.432	20.544	20.395	Juillet	163.723
Août	—	—	Août	43.594	17.817	23.504	18.158	Août	275.805
Septembre	—	—	Septembre ...	41.636	8.300	37.715	11.142	Septembre ...	154.655
Octobre	—	—	Octobre	35.563	4.939	41.939	22.927	Octobre	128.854
Novembre	—	—	Novembre....	31.009	11.539	71.432	34.465	Novembre....	92.273
Décembre	—	—	Décembre	31.236	64.435	51.137	45.939	Décembre ...	95.707
1940 Janvier	—	—	1940 Janvier	16.329	12.536	44.955	86.080	1940 Janvier	102.648
Février	—	—	Février	14.952	8.901	39.561	45.860	Février	105.387

(1) Emprunts de l'Etat, de la Colonie, des provinces et des communes, des organismes d'utilité publique, tels que la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale de Distribution d'Eau, le Crédit Communal, etc.

(2) Y compris les renouvellements au bout de quinze ans, qui se montent à environ 1 p. c. du total, mais non compris les hypothèques légales.

LES FINANCES PUBLIQUES.

I. — RENDEMENT DES IMPÔTS (d'après le « Moniteur belge »).

a) Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux)
(millions de francs).

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
1938.....	3.281	3.059	3.330	9.670	—
1939.....	3.363	2.978	3.187	9.528	—
1938 Décembre.....	291	281	281	853	9.670
1939 Janvier.....	453	246	269	968	968
Février.....	197	214	254	665	1.633
Mars.....	217	273	296	786	2.419
Avril.....	283	245	259	787	3.206
Mai.....	295	244	257	796	4.002
Juin.....	221	277	269	767	4.769
Juillet.....	316	265	272	853	5.623
Août.....	212	257	264	734	6.356
Septembre.....	203	215	248	666	7.023
Octobre.....	268	236	289	793	7.816
Novembre.....	374	247	246	887	8.683
Décembre.....	323	260	263	845	9.528
1940 Janvier.....	387	225	263	874	874
Février.....	272	206	275	754	1.628

b) Recettes totales effectuées jusqu'au 29 février 1940 pour les exercices 1939 et 1940
(non compris les additionnels provinciaux et communaux)
(millions de francs).

	Exercice 1939 (2)		Exercice 1940		Février 1940	
	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées	Évaluations budgétaires	Recettes effectuées pour	
					l'exercice 1939 (2)	l'exercice 1940
I. Contributions directes	3.307	3.126	234	312	139	133
II. Douanes et accises	2.979	3.188	408	486	3	203
dont douanes.....	1.438	1.557	189	258	—	86
accises.....	1.374	(1) 1.620	179	(1) 226	2	94
III. Enregistrement	3.188	3.741	537	560	—	275
dont enregistrement et transcription.....	389	500	40	76	—	19
successions.....	271	300	38	37	—	15
timbre et taxes assimilées.....	2.492	2.900	455	441	—	239
Total...	9.331	10.055	1.179	1.358	142	612
Différence par rapport aux évaluat. budgétaires...		— 581		— 179		

NOTE. — Pour les impôts directs, la période de perception dépasse l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres pour cette catégorie d'impôts ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.
(1) Accises et taxes spéciales de consommation.
(2) L'exercice 1939 se clôturera le 31 mars 1940.

II. — SITUATION DE LA DETTE PUBLIQUE

(en millions de francs) (*).

NATURE	31 décembre 1934	31 décembre 1935	31 décembre 1936	31 décembre 1937	31 décembre 1938	31 décembre 1939
A. — Dette consolidée :						
Dette intérieure directe.....	17.365	22.301	23.108	25.745	26.525	26.240
Dette intérieure indirecte.....	11.053	9.283	9.260	9.106	9.066	8.948
28.418	31.584	32.368	34.851	35.591	35.188	
Emprunts extérieurs	8.858	7.582	6.555	6.268	5.827	5.214
Dettes envers des gouvernem. étrangers	9.658	13.383	13.276	13.139	13.133	13.065
18.516	20.965	19.831	19.407	18.960	18.279	
B. — Dette à moyen terme (1) :						
Dette intérieure.....	1.680	1.431	600	700	1.300	700
Dette extérieure.....	—	—	—	—	—	—
1.680	1.431	600	700	1.300	700	
C. — Dette à court terme (2) :						
Dette intérieure.....	50	—	831	500	460	4.430
Dette extérieure.....	966	1.209	775	—	733	722
1.016	1.209	1.606	500	1.193	5.152	
D. — Dette à vue (3) :						
Dette intérieure.....	2.397	2.312	2.721	2.961	3.031	3.167

(1) Titres à l'échéance d'un an au moins et de cinq ans au plus.

(2) Titres à moins d'un an d'échéance.

(3) Dépôts des particuliers en comptes chèques postaux.

(*) Le montant des dettes extérieures est établi d'après les cours des changes de la Bourse de Bruxelles de la dernière bourse du mois de décembre de chaque année. Toutefois, en 1934, les obligations estampillées des emprunts en dollars sont décomptées à fr. 35,60 le dollar. A partir de 1936, les emprunts 5 1/2 p. c. 1932 et 1934 sont décomptés sur la base de fr. 195,675 pour 100 fr. français de capital nominal.

	4 ^e trimestre 1938	1 ^{er} trimestre 1939	2 ^e trimestre 1939	3 ^e trimestre 1939
Opérations en deniers (millions de francs).				
RECETTES.				
Dotations ordinaires pour l'amortissement de la dette consolidée	126	256	145	202
Provisions en vue du remboursement des Bons du Trésor, émis en vertu de la loi du 18 janvier 1939 et renouvelés (une première provision de 75.000.000 de francs a été comprise dans la recette globale de fr. 145.281.307,92 portée à la situation au 30 juin 1939).....	—	—	—	175
Excédents non employés de la dotation du 6 ½ % américain à affecter à la constitution d'une réserve productive (article 16 de la loi du 24 juillet 1927)	—	1	—	—
Intérêts et coupons encaissés	—	2	—	2
Produit net de la réserve du 6 ½ % américain	0,4	5	0,5	4
Cession de titres du portefeuille	—	2	0,5	1
Cession de titres acquis en vertu de l'article 24 de l'arrêté royal du 11 mai 1935.....	302	218	180	270
Intérêts sur titres acquis en vertu de l'arrêté royal du 11 mai 1935.....	—	21	3	6
Cession de titres acquis en vertu de l'article 11, 2 ^e alinéa de la loi du 23 juillet 1926.....	1	—	—	—
Intérêts et amortissement du portefeuille des anciennes caisses de pensions (article 1 ^{er} des arrêtés royaux n ^{os} 221 et 222 du 27 décembre 1935)	8	26	5	16
Recettes du trimestre...	438	531	334	676
DÉPENSES.				
Coût des titres de la dette consolidée rachetés ou remboursés pour l'amortissement	171	127	231	173
Remboursement de Bons du Trésor émis en vertu de la loi du 18 janvier 1939 et renouvelés....	—	—	—	250
Remboursement au Trésor d'une partie de la dotation afférente aux emprunts américains convertis.	0,2	—	—	—
Frais relatifs à l'amortissement de la dette consolidée	0,2	0,3	—	—
Frais généraux.....	0,1	0,1	—	—
Coût des titres acquis en vertu de l'article 24 de l'arrêté royal du 11 mai 1935.....	290	198	169	311
Coût des titres acquis en vertu de l'article 11, 2 ^e alinéa, de la loi du 23 juillet 1926.....	2	—	—	1
Versement au Fonds de régularisation par prélèvements sur le produit de 1938	—	31	4	—
Versement au Trésor du produit net de la réserve du 6 ½ % américain pour 1938.....	—	10	—	—
Versement au Trésor des intérêts et de l'amortissement du portefeuille des anciennes caisses de pensions	13	8	26	5
Prorata de coupons sur titres acquis par le Fonds de régularisation du marché des rentes.....	2	—	—	—
Coût des titres acquis pour le portefeuille	—	2	—	—
Dépenses du trimestre...	479	376	430	740
Solde favorable à fin de trimestre...	465	620	524	460

Opérations en titres
(millions de francs).

AMORTISSEMENT DE LA DETTE CONSOLIDÉE.				
Capital nominal des titres rachetés ou remboursés pour l'amortissement pendant le trimestre....	129	143	251	174
Remboursement des Bons du Trésor émis en vertu de la loi du 18 janvier 1939 et renouvelés....	—	—	—	250
CONVERSION DE LA DETTE FLOTTANTE.				
Montant des Bons du Trésor convertis en actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges jusqu'à la fin du trimestre.....	4.175	4.175	4.175	4.175
ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.				
Capital nominal des titres : a) émis contre espèces	824	824	824	824
b) échangés contre Bons du Trésor non estampillés	4.175	4.175	4.175	4.175
Solde disponible à la fin du trimestre	4.999	4.999	4.999	4.999
Total de la première émission (article 2 de la loi du 24 décembre 1927)	5.000	5.000	5.000	5.000
Non émis	5.000	5.000	5.000	5.000
Capital nominal des titres remis au Fonds d'amortissement (art. 11 de la loi du 23 juillet 1926).	10.000	10.000	10.000	10.000
PORTEFEUILLE DE TITRES A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs acquises en vertu de l'article 11, 2 ^e alinéa, de la loi du 23 juillet 1926.....	120	117	117	117
PORTEFEUILLE DE LA RÉSERVE DU 6 ½ % AMÉRICAIN A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs acquises en exécution de l'article 16 de la loi du 24 juillet 1927.....	269	269	267	267
PORTEFEUILLE DU FONDS DE RÉGULARISATION DU MARCHÉ DES RENTES A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs acquises en exécution de l'article 24 de l'arrêté royal du 11 mai 1935.....	1.001	1.012	1.005	1.050
PORTEFEUILLE DES ANCIENNES CAISSES DE PENSIONS A LA FIN DU TRIMESTRE.				
Valeurs déposées au Fonds d'amortissement en exécution de l'article 1 ^{er} des arrêtés royaux n ^{os} 221 et 222 du 27 décembre 1935	1.040	1.034	1.032	1.027
DÉPÔTS PAR DES FONDATIONS EN VUE DE LA DÉLIVRANCE D'INSCRIPTIONS NOMINATIVES 4 %, 3^e SÉRIE.				
Valeurs déposées au Fonds d'amortissement en vertu de l'arrêté royal n ^o 267 du 28 mars 1936.	335	335	335	335

III. — SITUATION TRIMESTRIELLE DU FONDS D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE
(suite).

27

	Au 31 décembre 1938	Au 31 mars 1939	Au 30 juin 1939	Au 30 septemb. 1939
Bilan (milliers de francs).				
ACTIF.				
Banques, chèques postaux et caisse	191.452	210.191	154.230	138.847
Placements temporaires en devises étrangères.....	918	743	861	802
Provisions d'amortissement constituées chez les banquiers étrangers	38.066	127.431	38.269	73.276
Remboursement de titres amortissables par tirages, à ventiler	—	47.010	92.621	13.732
Dotations échues, restant à encaisser	142	—	4.757	—
Ordonnances en portefeuille.....	5	—	—	—
Intérêts avancés à récupérer	—	1	—	—
Taxes et frais avancés à récupérer	29	9	—	135
Placements de la réserve de l'emprunt 6 ½ % américain.....	234.911	234.909	233.031	233.031
	465.524	620.294	623.770	459.823
Portefeuille-titres (au prix de revient)	105.786	105.455	105.117	104.876
Total actif...	571.310	725.749	628.887	564.699
PASSIF.				
Solde des dotations à affecter à l'amortissement :				
a) en francs belges	152.756	102.304	195.869	114.178
b) en devises	38.066	127.431	38.269	73.276
Réserve de l'emprunt 6 ½ % américain	239.238	234.397	234.782	239.192
Fonds de régularisation du marché des rentes	25.063	35.297	45.230	10.028
Produit du portefeuille des anciennes caisses de pensions	8.128	26.405	4.998	15.691
Solde disponible :				
<i>Partie non utilisée du produit net de l'émission d'actions privilégiées de la Société Nationale des Chemins de fer belges</i>	54.083	54.083	54.083	54.083
Contributions volontaires	4.104	4.104	4.104	4.104
	58.187	58.187	58.187	58.187
Excédent des revenus sur les charges	49.872	51.728	51.552	53.646
	108.059	109.915	109.740	111.833
Total passif...	571.310	725.749	628.887	564.699

Compte de pertes et profits
(milliers de francs).

DOIT.				
Frais d'administration	95	119	101	100
Frais relatifs à l'amortissement	152	333	107	254
Prorata de coupons sur titres acquis en vertu de l'article 11, 2 ^e alinéa de la loi du 23 juillet 1926	724	—	—	—
	971	452	208	354
Excédent des revenus sur les charges pour le trimestre.....	—	1.856	—	2.084
Total...	971	2.308	208	2.448
AVOIR.				
Intérêts et coupons encaissés	—	2.308	32	2.448
Excédent des charges sur les revenus pour le trimestre	971	—	176	—
	971	2.308	208	2.448
Total...	971	2.308	208	2.448
Solde favorable à fin de trimestre...	49.872	51.728	51.552	53.646

LES REVENUS ET L'ÉPARGNE.

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES.

a) Février 1940.

30

RUBRIQUES	NOMBRE DE SOCIÉTÉS			Capital versé	Réserve	RÉSULTATS NETS		Dividende brut mis en paiement	Dette obligataire (2)	Coupons d'obligations bruts (1)
	recensées	en bénéfice	en perte			bénéfice	perte			

A. — Sociétés ayant leur principale exploitation en Belgique.

1a Banques privées	1	1	—	4.000	145	436	—	415	—	—
1b Banques d'intérêt public	—	—	—	—	—	—	—	—	55.224	1.643
2. Assurances	1	—	1	750	—	—	14	—	—	—
3. Opérations financières	24	19	5	177.590	9.382	6.982	1.617	6.047	63.917	2.643
4. Exportations, importations	2	2	—	904	561	442	—	400	1.000	50
5. Commerce de fer et métaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
6. Comm. d'habil. et d'ameubl.	3	2	1	12.525	9.687	114	712	68	15.750	709
7. Comm. de prod. alimentaires	6	3	3	5.520	316	309	120	196	—	—
8. Commerces divers	33	22	11	50.225	1.595	4.408	480	2.893	24.767	1.216
9. Sucreries	—	—	—	—	—	—	—	—	350	14
10. Meuneries	4	4	—	9.100	3.903	1.391	—	537	—	—
11. Brasseries	3	3	—	17.800	4.112	1.408	—	899	—	—
12. Distilleries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
13. Autres industr. alimentaires	9	5	4	8.542	1.446	450	63	351	—	—
14. Carrières	1	—	1	17.500	2.494	—	1.935	—	4.709	294
15. Charbonnages	1	1	—	55.000	9.568	8.850	—	5.687	29.634	1.573
16. Mines et autres industr. extr.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
17. Gaz	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
18. Electricité	—	—	—	—	—	—	—	—	163.371	6.309
19. Constructions électriques	2	—	2	245	96	—	75	—	—	—
20. Hôtels, théâtres, cinéma	8	1	7	4.624	1.380	170	191	60	1.124	34
21. Imprimerie, publicité	5	3	2	4.617	3.584	681	60	574	755	45
22. Textiles	16	11	5	44.480	28.999	3.710	727	1.203	11.000	645
23. Mat. art. et prod. céramiques	2	—	2	1.250	1.658	—	178	—	100	7
24. Métallurg. et constr. mécan.	10	8	2	35.045	10.174	1.642	543	761	19.638	902
25. Construct. (bât. et tr. publ.)	7	6	1	6.860	850	203	6	180	—	—
26. Papeteries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
28. Produits chimiques	2	2	—	2.000	1.418	216	—	160	25.000	1.219
29. Industries du bois	4	3	1	5.970	5.688	2.630	3	1.750	—	—
30. Tanneries et corroiries	1	—	1	900	243	—	240	—	72	4
31. Automobiles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
32. Verreries et cristalleries	2	2	—	1.600	536	259	—	176	—	—
33. Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
34. Industries diverses	11	10	1	26.315	8.204	3.088	29	2.066	725	33
35. Chemins de fer	3	2	1	650	3.532	67	150	—	—	—
36. Chemins de fer vicinaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
37. Navigation et aviation	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
38. Télégraphe et téléphone	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
39. Tramways électriques	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
40. Autobus	1	1	—	226	319	52	—	45	—	—
41. Transports non dénommés	3	2	1	1.257	79	13	2	1	—	—
42. Divers non dénommés	5	3	2	517	56	95	55	76	—	—
TOTAL...	170	116	54	496.012	104.089	37.616	7.200	24.545	417.136	17.340

B. — Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.

1. Banques priv. et soc. financ.	1	1	—	8.000	820	392	—	366	10.817	433
2. Sociétés commerciales	—	—	—	—	—	—	—	—	5.000	250
3. Sociétés industrielles	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
4. Sociétés agricoles	2	2	—	22.800	13.373	1.374	—	1.199	—	—
5. Services publics	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	3	3	—	30.800	14.193	1.766	—	1.565	15.817	683

C. — Sociétés ayant leur principale exploitation à l'étranger.

1. Sociétés d'électricité	—	—	—	—	—	—	—	—	97.875	3.915
2. Chemins de fer	—	—	—	—	—	—	—	—	5.710	228
3. Tramways	1	—	1	5.000	852	—	3	—	—	—
4. Plantations et sociétés colon.	1	1	—	22.925	4.346	8.931	—	6.018	38.861	2.308
5. Sociétés diverses	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAL...	2	1	1	27.925	5.198	8.931	3	6.018	142.446	6.451
Total général...	175	120	55	554.737	123.480	48.313	7.203	32.128	575.399	24.474

(1) En outre il a été mis en paiement pendant le mois de février : (milliers de francs)

Coupons d'emprunts de l'État	331.808
Coupons d'emprunts de la Colonie	757
Coupons d'emprunts des provinces et des communes	15.588
Coupons d'emprunts d'organismes divers	20.915

TOTAL... 369.068

Coupons d'emprunts extérieurs de l'État... 7.711

(2) Les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

I. — RENDEMENT DES SOCIÉTÉS ANONYMES BELGES (suite).

b) Tableau rétrospectif.

30

PÉRIODES	Nombre de sociétés			Capital versé	Réserves	Résultats nets		Dividende brut distribué	Dette obligataire (1)	Coupons d'obligat. bruts
	recensées	en bénéf.	en perte			bénéfice	perte			
(milliers de francs)										
1938.....	7.694	5.879	1.815	48.321.151	17.837.626	6.179.386	435.372	4.296.989	8.134.056	384.070
1939.....	7.659	5.432	2.227	48.704.555	16.974.077	5.169.346	803.823	3.984.403	7.798.597	352.804
1939 2 premiers mois....	302	240	62	1.564.500	355.067	168.806	24.054	104.002	1.547.562	71.581
1940 2 premiers mois....	286	203	83	1.537.834	413.241	174.481	10.753	100.704	1.545.643	70.478
1938 Décembre.....	286	211	75	3.206.246	1.133.301	306.146	28.479	232.467	637.836	31.633
1939 Janvier.....	115	95	20	945.378	241.946	126.774	4.947	77.723	980.310	45.922
Février.....	187	145	42	619.122	113.121	42.032	19.707	26.279	567.252	25.659
Mars.....	1.298	947	351	5.143.110	2.549.165	505.073	45.435	389.062	456.287	22.048
Avril.....	1.679	1.183	496	8.792.056	2.010.671	815.296	91.459	620.109	1.029.369	43.312
Mai.....	1.218	867	351	8.944.179	4.680.939	1.016.669	85.025	805.868	403.807	18.349
Juin.....	638	453	185	3.185.604	791.710	303.074	31.873	227.661	550.427	25.768
Juillet.....	426	295	131	5.803.852	1.726.228	646.262	47.697	563.657	937.177	44.340
Août.....	167	114	53	1.259.216	320.709	84.672	56.439	65.927	504.196	22.399
Septembre.....	219	163	56	712.078	194.419	80.259	6.348	50.504	460.389	20.417
Octobre.....	499	349	150	4.391.498	1.207.431	449.580	316.291	327.509	1.019.906	43.518
Novembre.....	237	172	65	3.809.018	2.132.835	607.738	20.161	448.107	355.170	16.177
Décembre.....	248	177	71	2.638.922	766.058	212.789	28.010	159.724	534.307	24.955
1940 Janvier.....	111	83	28	983.097	289.761	126.168	3.550	68.576	970.244	46.004
Février.....	175	120	55	554.737	123.480	48.313	7.203	32.128	575.399	24.474

(1) En ce qui concerne les résultats mensuels, les emprunts recensés se rapportent à des sociétés différentes de celles faisant l'objet des colonnes précédentes.

II. — CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE.

a) Dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne (1)

(milliers de francs).

31

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à fin de période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
1937.....	3.501.365	2.800.663	700.702	12.489.170	5.844.595
1938.....	3.331.391	3.496.925	— 165.534	12.670.559	5.973.360
1939 Janvier.....	317.844	200.562	117.282	12.787.841	
Février.....	207.216	215.326	— 8.110	12.779.731	
Mars.....	193.282	406.173	— 212.891	12.566.840	
Avril.....	131.289	442.557	— 311.268	12.255.572	
Mai.....	224.931	214.043	10.888	12.266.460	
Juin.....	258.622	186.882	71.740	12.338.200	
Juillet.....	216.926	188.497	28.429	12.366.629	
Août.....	102.573	356.315	— 193.742	12.172.887	
Septembre.....	72.681	450.865	— 378.184	11.794.703	
Octobre.....	94.167	172.991	— 78.824	11.715.879	
Novembre.....	94.600	172.587	— 77.987	11.637.892	
Décembre.....	148.879 (3)	167.921 (3)	— 19.042 (3)	11.957.584 (3)	
1940 Janvier.....	150.164 (3)	150.315 (3)	— 151 (3)	11.957.433 (3)	
Février.....	117.843 (3)	145.161 (3)	— 27.318 (3)	11.930.115 (3)	
Mars.....	138.292 (3)	120.899 (3)	17.393 (3)	11.947.508 (3)	

(1) Ces chiffres donnent les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1937, 1938 et au 31 décembre 1939 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs.

b) Versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite

(milliers de francs).

PÉRIODES	TRAVAILLEURS MANUELS et versements libres en dehors du cadre des lois d'assurances obligatoires (lois des 16 mars 1865 et 15 décembre 1937)	EMPLOYÉS (lois des 10 mars 1925 et 18 juin 1930)	OUVRIERS MINEURS (lois coordonnées par arrêté royal du 25 août 1937)	Total
	1937.....	298.675	44.386	
1938.....	317.907	48.116	18.114	384.137
1938 Octobre.....	26.837	4.148		
Novembre.....	25.582	3.972	4.538	96.214
Décembre.....	26.814	4.323		
1939 Janvier.....	27.272	3.781		
Février.....	25.707	3.778	4.977 (1)	97.030 (1)
Mars.....	27.435	4.080		
Avril.....	26.146	3.914		
Mai.....	25.493	3.939	4.704 (1)	92.146 (1)
Juin.....	23.944	4.006		
Juillet.....	24.209	3.888		
Août.....	21.901	3.801	4.582 (1)	86.249 (1)
Septembre.....	24.164 (1)	3.704		
Octobre.....	23.697 (1)	3.942 (1)		
Novembre.....	22.183 (1)	3.812 (1)	4.479 (1)	85.745 (1)
Décembre.....	23.614 (1)	4.018 (1)		

(1) Chiffres approximatifs.

LE MOUVEMENT DES AFFAIRES.

I. — ACTIVITE DES CHAMBRES DE COMPENSATION.

35

PÉRIODES	CHAMBRES DE COMPENSATION					Vitesse de circulation de la monnaie dans les banques (3)	CAISSE DE LIQUIDATION DE LA BOURSE DE BRUXELLES			
	BRUXELLES ET PROVINCE			BRUXELLES			COMPTANT			TERME
	Nombre de chambres à fin de période	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)	Nombre de pièces compensées (milliers)	Capitaux compensés (millions de francs)		Nombre de séances	Nombre de particip. à fin de période	Montant liquidé (millions de francs) (1)	Montant liquidé (millions de francs) (1)
1938 Moyenne mensuelle	38 (2)	332	32.201	164	24.275	6,56	21	305 (2)	513	82
1939 Moyenne mensuelle	38 (2)	303	31.849	146	24.128	7,29	21	295 (2)	337	42
1939 Janvier	38	331	28.298	166	20.949	—	21	305	409	46
Février	38	300	25.700	147	19.039	—	19	305	332	46
Mars	38	345	36.907	170	28.302	6,50	23	305	617	79
Avril	38	314	32.919	153	24.757	—	18	305	361	49
Mai	38	331	31.921	162	24.691	—	20	305	351	40
Juin	38	330	33.174	159	25.742	7,10	22	305	304	34
Juillet	38	312	31.848	150	24.440	—	20	305	253	27
Août	38	300	31.322	142	22.202	—	21	300	276	38
Septembre	38	272	29.426	121	21.960	7,13	21	300	416	59
Octobre	38	299	34.694	140	27.256	—	22	295	256	37
Novembre	38	261	33.797	127	26.076	—	19	295	224	25
Décembre	38	245	32.186	119	24.123	8,44	20	295	243	28
1940 Janvier	38	239	38.016	120	30.065	—	22	286	246	33
Février	38	224	36.980	112	29.649	—	21	285	266	20
Mars	38	227	42.472	113	34.627	—	19	285	273	22

(1) Dans ce montant, les achats ou les ventes ne sont comptés qu'une seule fois.

(2) Au 31 décembre.

(3) Rapport des capitaux compensés par trimestre au solde, à la fin du trimestre, des dépôts en comptes à vue et à moins de 30 jours.

II. — MOUVEMENT DES CHEQUES POSTAUX.

(millions de francs).

36

PÉRIODES	Nombre de comptes à fin de période	Avoir global (moyenne journalière)	Avoir des particuliers	CRÉDIT		DÉBIT		Mouvem. général	Opérations sans emploi de numéraire %	Vitesse de circulation (2)
				Versements	Virements	Cheques et divers	Virements			
				1938 Moyenne mensuelle	(1) 433.553	3.594				
1939 Moyenne mensuelle	(1) 447.267	3.854	2.858	4.962	13.112	4.916	13.121	36.111	89,0	4,66
1939 Janvier	437.067	4.006	2.896	5.194	13.742	5.106	13.755	37.797	88,7	4,53
Février	439.587	3.964	2.967	4.021	11.541	4.133	11.553	31.249	89,0	4,12
Mars	441.743	3.888	2.920	4.952	13.025	4.875	13.045	35.896	87,7	4,27
Avril	442.776	4.003	3.008	5.192	13.721	5.269	13.737	37.919	88,5	4,95
Mai	443.009	3.940	2.921	4.548	12.633	4.656	12.637	34.474	89,4	4,39
Juin	443.620	3.746	2.845	4.642	12.504	4.597	12.513	34.254	89,3	4,39
Juillet	443.620	3.819	2.867	5.006	13.013	4.885	13.018	35.921	89,1	4,88
Août	444.243	3.603	2.800	5.485	14.153	5.686	14.177	39.501	89,7	5,51
Septembre	445.125	3.523	2.544	4.603	12.213	4.755	12.207	33.779	88,3	4,63
Octobre	445.969	3.747	2.839	5.551	14.032	5.168	14.031	38.783	88,8	4,93
Novembre	446.209	3.874	2.786	5.006	13.343	5.014	13.346	36.708	89,7	4,94
Décembre	447.267	4.141	2.900	5.344	13.424	4.853	13.435	37.056	89,7	4,42
1940 Janvier	450.895	4.481	3.167	5.687	15.265	5.412	15.266	41.631	89,6	4,44
Février	452.966	4.512	3.193	4.807	13.117	4.883	13.119	35.927	89,7	3,99
Mars	454.802	4.613	3.267	5.225	13.710	5.107	13.713	37.755	89,3	4,08

(1) Au 31 décembre.

(2) Rapport par mois-type de 25 jours, du mouvement du débit à l'avoir journalier moyen.

III. — DEMANDES EN AUTORISATION D'ETABLISSEMENTS CLASSES.

Source : *Revue du Travail*.

37

ÉPOQUES	Royaume	Brabant	Anvers	Limbourg	Flandre orientale	Flandre occidentale	Hainaut	Namur	Luxembourg	Liège
1938	3.744	976	704	100	378	408	472	114	28	564
1939	3.127	812	454	110	363	402	464	65	29	428
1938 Novembre	248	62	59	9	8	23	44	5	4	34
Décembre	249	76	59	1	27	23	17	10	—	36
1939 Janvier	258	80	42	12	25	35	19	4	3	38
Février	231	50	38	12	25	27	27	9	3	40
Mars	334	73	39	16	47	43	61	11	6	38
Avril	323	100	45	3	31	38	45	2	2	57
Mai	315	80	43	15	44	37	50	5	6	35
Juin	331	83	32	9	44	43	66	5	3	46
Juillet	255	56	40	9	27	42	43	2	1	35
Août	307	59	65	7	42	35	62	10	5	37
Septembre	212	68	36	2	16	33	16	7	—	34
Octobre	248	60	50	5	32	25	34	7	—	35
Novembre	114	31	16	4	12	14	17	1	—	19
Décembre	199	72	23	16	25	23	24	2	—	14
1940 Janvier	163	36	11	17	27	36	11	3	4	18

**IV. — RAPPORT DES EFFETS IMPAYES AUX EFFETS PRESENTES A L'ENCAISSEMENT
PAR LA BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE.**

PÉRIODES	NOMBRE DES			MONTANT DES		
	Effets présentés	Effets impayés	%	Effets présentés	Effets impayés	%
				<i>(milliers de francs)</i>		
1938	1.473.634	100.453	6,82	8.145.032	157.898	1,94
1939	1.161.691	108.182	9,31	7.915.536	229.647	2,90
1938 Décembre	113.350	8.406	7,42	674.074	12.114	1,80
1939 Janvier	80.260	5.934	7,39	379.226	8.810	2,32
Février	72.894	5.704	7,83	296.515	7.829	2,64
Mars	96.952	7.470	7,70	629.823	14.042	2,23
Avril	117.728	9.226	7,84	893.051	19.598	2,19
Mai	127.107	9.305	7,32	1.124.731	21.388	1,90
Juin	114.856	7.991	6,96	957.359	19.723	2,06
Juillet	90.607	5.748	6,34	662.459	12.148	1,83
Août	76.142	10.065	13,22	372.922	16.145	4,33
Septembre	129.434	17.504	13,52	666.883	40.194	6,03
Octobre	101.886	12.297	12,07	655.952	33.162	5,06
Novembre	80.581	9.151	11,36	632.873	20.760	3,28
Décembre	73.244	7.787	10,63	643.743	15.849	2,46
1940 Janvier	59.078	5.689	9,60	622.888	11.384	1,83
Février	54.539	4.845	8,88	599.362	8.156	1,36

**V. — DECLARATIONS DE FAILLITE,
HOMOLOGATIONS DE CONCORDATS PREVENTIFS,
PUBLIEES AU « MONITEUR DU COMMERCE BELGE ».**

a) Tableau rétrospectif.

PÉRIODES (13 semaines)	Faillites			Concordats homologués		
	1938	1939	1940	1938	1939	1940
Première période	180	175	130	29	43	55
Deuxième période	145	207		34	43	
Troisième période	118	140		23	42	
Quatrième période	179	182		44	40	
Total...	622	704		130	168	

b) Détail par catégories d'industries.

MARS 1940.

GROUPES	NOMBRE DE											
	DECLARATIONS DE FAILLITE						CONCORDATS HOMOLOGUES					
	Personnes physiques	Sociétés de personnes	Sociétés anonymes	Sociétés de personnes à responsabilité limitée	Sociétés coopératives	Total	Personnes physiques	Sociétés de personnes	Sociétés anonymes	Sociétés de personnes à responsabilité limitée	Sociétés coopératives	Total
A. Opérations commerciales.....	28	1	3	2	2	36	5	—	—	2	—	7
B. Opérations bancaires et financières	2	—	1	—	—	3	—	—	1	—	—	1
C. Industries	15	1	1	—	—	17	4	1	1	1	—	7
D. Sociétés ayant leur principale exploitation au Congo belge.	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total...	45	2	5	2	2	56	9	1	2	3	—	15

LES PRIX.

I. — INDICES DES PRIX DE GROS.

a) Indice officiel en Belgique. — Indice général et par groupe de produits.

Base : Avril 1914 = 100.

Source : Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.

45

PÉRIODES	Indice général	Produits destinés à l'alimentation	Combustibles	Goudron et dérivés	Produits des industries métallurg.	Pétroles et dérivés	Produits des industries céramiq.	Produits des industries verrières	Produits chimiques	Engrais chimiques	Matières grasses
Nombre de produits	(*) 126	16	4	3	14	7	9	2	12	4	7
1938 Moyenne mensuelle	630	559	873	605	695	967	865	549	617	503	463
1939 Moyenne mensuelle	649	555	871	578	724	1.047	854	587	594	524	497
1939 Janvier	604	515	855	534	667	906	852	549	578	527	414
Février	599	508	855	527	666	908	849	549	573	529	414
Mars	600	509	855	512	671	907	854	549	573	532	416
Avril	602	518	835	512	673	914	852	549	571	533	417
Mai	599	511	835	513	664	914	855	549	571	521	415
Juin	597	504	838	504	668	914	860	549	569	521	416
Juillet	594	499	841	498	671	915	864	614	565	503	411
Août	594	502	843	498	691	915	859	614	565	500	404
Septembre	706	653	871	683	779	1.115	859	626	615	527	627
Octobre	735	639	871	729	807	1.266	854	626	632	530	706
Novembre	762	638	969	712	842	1.467	846	626	637	531	651
Décembre	793	663	982	715	887	1.419	847	626	673	533	673
1940 Janvier	822	704	982	715	954	1.422	860	626	705	507	657
Février	840	731	982	771	995	1.481	869	626	728	495	665
Mars	840	739	1.045	771	998	1.502	873	626	736	498	666

PÉRIODES	PRODUITS DES INDUSTRIES TEXTILES					Matériaux de construction	Produits résineux	Produits des industries des peaux et cuirs	Tabac	Produits des industries du papier	Caoutchouc brut
	Indice général	Laines	Lins	Jutes	Cotons						
Nombre de produits	19	5	5	2	7	13	2	9	1	1	1
1938 Moyenne mensuelle	592	606	342	365	520	774	534	476	513	736	125
1939 Moyenne mensuelle	641	606	902	573	531	793	627	519	602	677	146
1939 Janvier	583	560	929	400	480	775	532	466	545	644	130
Février	567	547	852	439	469	773	538	462	545	644	133
Mars	563	548	826	449	465	773	555	465	545	644	134
Avril	570	530	826	558	463	772	548	461	545	644	133
Mai	563	530	788	501	476	772	526	471	545	644	133
Juin	557	529	755	484	483	772	506	471	545	644	135
Juillet	549	538	715	472	480	765	485	471	545	644	138
Août	534	533	668	472	472	768	510	472	545	644	140
Septembre	672	674	815	585	613	822	722	576	636	715	143
Octobre	722	686	973	585	613	842	894	626	727	747	152
Novembre	842	754	1.196	964	627	841	856	643	727	756	188
Décembre	971	844	1.480	964	737	846	848	645	773	756	193
1940 Janvier	1.063	931	1.748	951	712	846	856	701	775	756	195
Février	987	959	1.430	887	707	867	897	781	818	825	211
Mars	951	884	1.446	711	699	884	940	771	818	825	188

b) Indices des prix de gros à l'étranger.

PÉRIODES	ANGLETERRE (Board of Trade) Base : 1930	FRANCE (Statistique Générale de la France) Base : juillet 1914	PAYS-BAS (Centraal Bureau voor de Statistiek) Base : 1926-1930	SUISSE (Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail) Base : juillet 1914	SUÈDE (Kommerskollegium) Base : 1913	ALLEMAGNE (Statistisches Reichsamt) Base : 1913	ÉTATS-UNIS (Bureau of Labor) Base : 1926
1938 Moyenne mens.	101	640	72	107	130	106	79
1939 Moyenne mens.	103		74	111	136	107	77
1938 Décembre	98	666	71	106	127	106	77
1939 Janvier	97	676	70	106	127	106	77
Février	97	677	70	105	127	106	77
Mars	97	681	70	105	127	107	77
Avril	97	682	70	106	128	106	76
Mai	98	693	70	107	129	106	76
Juin	98	685	70	106	130	107	76
Juillet	98	677	70	107	131	107	75
Août	98	672	70	107	133	107	75
Septembre	106		75	117	143	107	79
Octobre	111		81	120	150	107	79
Novembre	119		84	123	153	107	79
Décembre	122		85	125	159	108	79
1940 Janvier	126		87	128		108	
Février	129		88	130			

(*) Nombre de produits entrant dans la composition de l'indice de mars.

a) Nouveaux indices des prix de détail en Belgique.

Base : Années 1936-1938 = 100.

Source : Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.

DATES	Royaume	Brabant		Anvers		Liège		Flandre Orientale		Flandre occidentale	Hainaut	Limbourg	Luxembourg	Namur
		Province	Ville de Bruxelles	Province	Ville de d'Anvers	Province	Ville de Liège	Province	Ville de Gand					
1939 Moyenne mens.	105,8	105,7	105,4	105,3	105,1	106,3	106,0	105,8	106,6	104,9	106,7	106,9	105,2	105,8
1939 15 janvier ...	105,8	105,9	105,6	104,5	103,9	107,0	106,9	105,5	105,8	104,3	106,9	106,8	105,6	106,4
15 février ...	104,4	104,2	104,0	103,5	103,1	105,2	104,8	104,2	104,5	103,3	105,5	105,1	104,4	105,0
15 mars ...	103,6	103,5	103,4	102,8	102,5	104,4	104,0	103,6	104,1	102,5	104,6	104,4	103,6	103,7
15 avril ...	103,1	103,0	102,8	102,4	102,2	103,6	103,3	103,1	103,8	102,1	103,9	104,1	103,1	103,1
15 mai ...	102,9	102,9	102,7	102,3	102,1	103,5	103,3	102,9	103,8	102,0	103,9	103,8	102,6	102,5
15 juin ...	103,1	102,8	102,5	102,5	102,4	103,8	103,8	103,2	104,1	102,5	104,0	104,3	102,4	102,5
15 juillet ...	103,5	103,0	102,7	102,8	102,5	103,8	103,7	103,6	103,6	104,5	102,9	104,6	102,8	102,9
15 août ...	103,3	102,9	102,6	102,7	102,5	103,7	103,6	103,2	104,2	102,8	104,2	104,6	102,8	103,4
15 septembre ...	103,9	103,5	103,2	103,6	103,7	103,9	103,2	104,1	105,6	103,8	104,6	105,5	102,6	103,7
15 octobre ...	110,1	110,0	109,6	110,2	110,0	110,4	109,9	110,0	111,0	109,1	110,6	110,9	108,8	110,0
15 novembre ...	112,4	112,4	112,1	112,5	112,7	112,4	111,9	112,4	113,2	111,2	113,0	114,1	110,9	112,5
15 décembre ...	113,9	114,0	113,9	113,4	113,6	113,9	113,1	113,6	114,4	112,7	115,1	114,8	112,8	113,8
1940 15 janvier ...	115,4	115,6	115,5	114,9	114,9	115,0	113,8	114,9	115,6	114,5	116,7	116,8	113,7	115,4
15 février ...	117,8	118,0	117,9	117,2	117,2	117,9	117,9	116,9	117,4	117,1	119,2	119,1	115,8	117,8
15 mars ...	117,9	118,1	118,1	117,3	117,2	118,0	118,0	117,2	118,4	116,7	119,4	119,3	116,4	117,8

b) Indices du coût de la vie en Belgique.

Budgets ouvriers, 3^e catégorie : ménages disposant d'un revenu de 30 à moins de 40 francs, par unité de consommation et par quinzaine.

Base : 1921 = 100.

Source : Ministère des Affaires économiques, des Classes moyennes et de l'Agriculture.

PÉRIODES	Indice général	Nourriture	Habitations, mobilier	Chauffage, éclairage	Vêtements	Besoins hygiéniques, sociaux et moraux
1938 Moyenne mensuelle	205	180	405	194	246	183
1939 Moyenne mensuelle	203	176	407	202	251	184
1939 Janvier	209	186	405	199	247	183
Février	205	180	406	199	247	183
Mars	203	176	407	199	247	183
Avril	200	172	407	195	247	183
Mai	198	168	407	196	249	184
Juin	199	170	406	197	249	184
Juillet	200	171	406	196	249	184
Août	199	170	407	198	249	184
Septembre	199	170	407	201	250	184
Octobre	206	179	408	204	257	185
Novembre	210	183	410	218	261	185
Décembre	212	185	410	221	262	185
1940 Janvier	215	190	411	223	263	186
Février	220	196	411	225	266	191
Mars	219	192	413	229	269	192

Source : Ministère de l'Agriculture.

a) Indices du Royaume (suite).

Table with columns: PÉRIODES, Fermage, Salaires, Engrais, Aliments pour bétail et semences, Plants et semences, Matériel, Impôts, Frais généraux, Indice général frais de production. Rows include years 1938, 1939 and months from Jan to Mars 1939, 1940.

b) Indices régionaux.

Source : Ministère de l'Agriculture.

Table titled 'INDICE DES PRIX DE VENTE' with columns: PÉRIODES, PRODUITS DES CULTURES, PRODUITS DE L'ÉLEVAGE, CULTURE ET ÉLEVAGE. Rows include years 1938, 1939 and months from Jan to Mars 1939, 1940, with detailed regional data for Limonouse, Sablonnouse, and Ardennaise regions.

Table titled 'INDICE DES FRAIS DE PRODUCTION' with columns: PÉRIODES, ENGRAIS, ALIMENTS, ENSEMBLE DES FRAIS DE PRODUCTION. Rows include years 1938, 1939 and months from Jan to Mars 1939, 1940, with detailed regional data for Limonouse, Sablonnouse, and Ardennaise regions.

LA PRODUCTION.

I. — PRODUCTIONS CHARBONNIERE ET METALLURGIQUE.

Source : Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale.

55

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	NOMBRE MOYEN D'OUVRIERS (milliers)		PRODUCTION PAR BASSIN (milliers de tonnes)							TOTAL		
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine				
1938 Moyenne mens.	91,4	130,3	408	355	665	33	459	545	2.465	24,1	1.934	
1939 Moyenne mens.	90,1	128,7	379	354	659	32	460	603	2.487	24,1	2.129	
1938 Décembre.....	92,1	131,5	421	358	690	33	481	583	2.566	24,8	2.222	
1939 Janvier	94,5	133,8	441	387	704	34	503	595	2.664	25,4	2.333	
Février	91,0	130,2	385	320	632	31	452	537	2.357	22,8	2.506	
Mars	92,8	132,3	451	379	717	36	511	630	2.724	25,9	2.696	
Avril	93,6	134,0	400	352	644	31	456	569	2.452	23,2	2.524	
Mai	93,6	133,9	422	358	677	32	468	613	2.569	24,0	2.274	
Juin	93,8	133,4	403	386	712	33	491	638	2.662	24,9	2.311	
Juillet	90,1	129,6	339	308	606	33	469	567	2.321	22,7	2.275	
Août	88,8	127,1	310	343	640	27	375	598	2.292	22,3	2.212	
Septembre	81,4	116,8	349	356	648	31	433	591	2.409	25,6	1.923	
Octobre	83,3	120,0	376	375	665	32	451	614	2.513	25,9	1.645	
Novembre	88,7	125,6	354	357	655	31	453	662	2.512	24,2	1.526	
Décembre.....	89,9	127,7	324	330	609	30	455	625	2.373	22,1	1.320	
1940 Janvier	88,5	125,8	384	381	689	32	476	654	2.616	25,9	1.235	
Février	90,8	129,2	376	378	671	34	479	681	2.619	24,1	1.064	

PÉRIODES	COKES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité (à la fin de la pér.)	PRODUCTION MÉTALLURGIQUE (milliers de tonnes)					
	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre moyen d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis	Fer-blanc
1938 Moyenne mens.	392	3.775	142	870	37 (1)	205	184	6,0	145	2,5	0,2
1939 Moyenne mens.	431	3.757	127	814	44 (1)	256	253	6,2	184	2,6	
1938 Décembre.....	406	3.768	136	836	37	232	214	5,5	176	2,6	0,3
1939 Janvier	406	3.745	132	818	37	231	204	5,9	162	3,2	0,3
Février	360	3.681	105	814	37	203	193	5,9	152	2,5	0,6
Mars	371	3.673	123	772	35	222	217	7,5	174	3,1	0,6
Avril	362	3.647	110	782	37	225	213	6,0	169	2,5	0,6
Mai	417	3.662	121	803	42	270	274	6,7	195	2,7	0,7
Juin	436	3.741	117	793	44	286	298	7,0	200	2,7	0,7
Juillet	471	3.836	96	758	46	295	291	5,4	196	2,1	0,8
Août	470	3.860	110	754	45	280	277	5,8	185	2,4	
Septembre	419	3.761	126	735	38	206	206	6,1	145	10,6	
Octobre	474	3.813	155	836	39	256	255	6,0	196	10,8	
Novembre	482	3.806	158	905	45	281	290	6,0	213	2,7	
Décembre.....	509	3.858	172	995	44	314	318	6,2	218	2,6	
1940 Janvier	507	3.977	186	950	44	305	315	7,0	201	2,7	
Février	465	4.071	209	1.052	44	284	293	7,3	213	2,6	

(1) Au 31 décembre.

II. — PRODUCTIONS DIVERSES.

56

PÉRIODES	COTON Production semestrielle de filés (tonnes)	LAINE		BRASSERIES Quantités de farines déclarées (tonnes)	DISTILLERIES Production d'alcool (hectolitres)	MARGARINE ET GRAISSES PRÉPARÉES		
		Conditionnem. de Verviers de Dison et de l'Est (laine condition- née ou simple- ment pesée) (tonnes)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (fin de mois) (tonnes)			Production	Déclarations en consom- mation (tonnes)	Déclarations à l'exportation
1938 Moyenne mensuelle	29.100 (1) 32.600 (2)	2.274	3.801	16.087	38.730	5.089	5.072	17
1939 Moyenne mensuelle	34.500 (1)	2.730	3.564	15.042	38.572	5.062	5.047	10
1938 Décembre	32.600 (2)	2.631	3.951	13.696	48.340	6.452	6.553	17
1939 Janvier		2.607	4.264	15.407	45.055	6.126	6.158	10
Février		2.671	3.765	13.699	41.533	5.092	5.086	7
Mars		2.825	3.785	17.911	43.619	5.473	5.395	10
Avril		2.617	3.323	16.732	41.054	4.568	4.569	7
Mai		2.692	3.314	16.966	37.676	4.312	4.071	7
Juin		3.021	3.551	18.190	25.919	4.546	4.422	19
Juillet		2.439	3.399	16.943	40.047	4.363	4.503	5
Août		2.589	3.648	15.642	43.303	5.497	5.629	22
Septembre		2.767	4.468	11.088	32.023	4.772	4.681	4
Octobre		3.185	4.177	11.837	37.134	5.581	5.266	7
1939 Novembre		3.224	2.551	13.145	36.733	5.216	5.189	11
Décembre	2.128	2.486	12.942	38.771	5.196	5.590	7	
1940 Janvier	2.092	2.012	12.072	37.921	5.504	5.352	8	
Février	1.349	1.499	11.316	32.783	4.536	4.584	11	

PÉRIODES	SUCRE				PÊCHE		ALLUMETTES		
	Production		Stocks (sucres bruts et raffinés) (fin de mois) (tonnes)	Déclarations en consom- mation	Vente à la minque d'Ostende		Fabrication	Consomma- tion	Exportation (avec décharge de l'accise)
	Sucres bruts	Sucres raffinés			Quantités	Valeurs (milliers de francs)			
1938 Moyenne mensuelle	15.099	18.745	124.816	17.612	2.481	7.445	3.956	1.725	2.334
1939 Moyenne mensuelle	20.506	19.210	97.211	19.883	2.461	7.254	5.000	2.108	3.038
1938 Décembre	8.949	19.236	158.699	15.193	2.179	7.453	3.992	1.513	2.105
1939 Janvier	552	17.929	152.301	14.641	2.258	8.362	3.963	1.453	2.447
Février	292	15.843	141.351	12.899	2.352	7.792	4.325	1.555	2.065
Mars	86	19.969	128.891	19.211	2.658	9.814	5.118	1.764	3.820
Avril	123	20.241	113.897	20.708	2.289	6.719	4.823	2.161	2.518
Mai	—	21.821	98.829	17.722	2.464	6.395	4.780	1.575	3.639
Juin	3	20.461	74.464	17.026	2.077	5.595	5.637	1.571	3.366
Juillet	—	19.024	53.389	23.579	2.077	5.695	4.515	1.830	2.609
1939 Août	7	21.677	25.579	20.112	2.662	7.067	5.109	2.000	3.695
Septembre	91	17.462	9.655	27.823	2.656	7.665	5.515	2.827	3.854
Octobre	72.752	19.771	50.384	28.780	5.141	12.083	5.744	3.856	3.225
Novembre	123.732	21.620	143.104	18.631	1.804	5.538	5.298	2.552	2.514
Décembre	48.438	14.607	174.700	17.464	1.198	4.324	5.183	2.156	2.707
1940 Janvier	258	12.678	155.830	16.409	1.456	4.651	5.372	2.401	3.103
Février	219	12.884	143.294	19.127	1.803	7.472	5.121	1.731	3.155

(1) Production du semestre du 1er février au 31 juillet.
(2) Production du semestre du 1er août au 31 janvier.

III. — ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION.

57

PÉRIODES	AUTORISATIONS DE BATIE DÉLIVRÉES DANS LES AGGLOMÉRATIONS URBAINES (53 agglomérations — 114 communes)		
	Constructions	Reconstructions et transformations	Total
1938 L'année	8.585	16.416	25.001
1939 L'année	5.156	11.196	16.352
1938 Décembre	424	1.012	1.436
1939 Janvier	505	951	1.456
Février	721	1.149	1.870
Mars	940	1.528	2.468
Avril	646	1.261	1.907
Mai	573	1.259	1.832
Juin	572	1.282	1.854
Juillet	454	1.208	1.662
1939 Août	442	1.113	1.555
Septembre	110	501	611
Octobre	77	385	462
Novembre	47	278	325
Décembre	46	270	316
1940 Janvier	20 (1)	211	231
Février	24 (2)	209	233

(1) Chiffres incomplets (112 communes sur 114).
(2) Chiffres incomplets (111 communes sur 114).

IV. — PRODUCTION D'ENERGIE ELECTRIQUE.

PÉRIODES	PRODUCTION TOTALE (Centrales de 100 kw. et plus) Source : Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage						PRODUCTION des 121 centrales industrielles dites de référence Source : Association des Centrales électriques industrielles de Belgique	
	PRODUCTION (milliers de kwh.)						Production totale (milliers de kwh.)	Production moyenne par jour ouvr. (millions de kwh.)
	Total des centrales	Union des exploitat. électriques de Belgique	Association des centrales électriques industrielles	Sociétés non affiliées	Régies communales	Total		
1938 Moyenne mensuelle	338 (1)	194.288	198.624	26.321	20.616	439.848	177.766 (2)	6,98 (2)
1939 Moyenne mensuelle	351 (1)	198.272	216.853	29.858	21.037	466.020	191.131	7,51
1938 Décembre	338	218.200	216.357	28.107	27.447	490.111	189.698	7,02
1939 Janvier	355	217.255	214.820	29.772	26.635	488.482	186.775	7,18
Février	355	195.481	192.896	27.778	22.632	438.787	170.454	7,10
Mars	354	218.876	214.559	31.550	23.918	488.903	190.151	7,31
Avril	354	192.663	200.359	28.857	19.996	441.875	177.113	6,81
Mai	354	182.439	218.713	29.710	18.155	449.017	192.685	7,70
Juin	354	178.536	227.097	28.831	18.017	452.481	199.800	7,68
Juillet	354	173.089	222.932	27.476	15.720	439.217	195.995	7,54
Août	354	189.844	216.505	28.318	18.411	453.077	189.417	7,58
Septembre	353	177.409	209.001	29.159	18.512	434.081	183.616	7,06
Octobre	352	206.819	227.810	32.182	22.123	488.934	201.140	7,73
Novembre	351	213.328	228.283	32.648	23.064	497.323	202.248	8,25
Décembre	351	233.524	229.260	32.017	25.264	520.065	204.176	8,17
1940 Janvier	349	229.818	242.737	30.656	26.353	529.674	215.405	8,29
Février	348	211.390	222.475	28.842	24.085	486.792	198.559	7,94

(1) A fin d'année.

(2) Moyennes des sept derniers mois.

V. — DISTRIBUTION DU GAZ (1)

(milliers de mètres cubes).

Source : Ministère des Travaux publics et de la Résorption du Chômage.

PÉRIODES	RÉGIES COMMUNALES		SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION		SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES productrices de gaz alimentant directement des établissements consommateurs	TOTAL
	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)	produisant elles-mêmes partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz produit)	achetant partiellement ou totalement le gaz qu'elles distribuent (gaz acheté)		
	1938 Moyenne mensuelle	5.915	463	1.208	39.810	9.876
1939 Moyenne mensuelle	5.645	439	1.146	40.276	14.515	62.022
1938 Décembre	6.419	386	1.255	42.688	9.494	60.242
1939 Janvier	6.209	398	1.116	41.226	9.758	58.707
Février	5.490	356	996	37.663	9.082	53.587
Mars	5.720	384	1.054	41.497	9.716	58.371
Avril	5.265	438	1.006	38.404	11.231	56.344
Mai	5.422	449	1.098	39.790	13.297	60.056
Juin	5.959	515	1.333	42.600	14.498	64.905
Juillet	5.904	632	1.423	43.799	17.886	69.645
Août	5.979	722	1.438	43.753	18.395	70.287
Septembre	5.540	407	1.217	39.884	15.632	62.680
Octobre	5.274	317	1.023	37.271	19.005	62.890
Novembre	5.132	305	980	37.045	17.983	61.445
Décembre	5.841	347	1.071	40.387	17.701	65.347
1940 Janvier	6.304	384	1.185	44.997	15.672	68.542
Février	5.530	354	1.153	40.622	15.038	62.697

(1) Cette statistique se rapporte à la distribution du gaz provenant de la distillation pyrogénée de la houille. Elle ne comprend donc pas le gaz de l'espèce produit dans les cokeries minières, métallurgiques et chimiques et dans les autres industries et utilisé pour les besoins propres des producteurs.

LA CONSOMMATION.

NOTE. — Pour les consommations de sucre, margarines et graisses préparées et allumettes, voir tableau n° 56.

I. — INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION.

Base : moyenne mensuelle de 1927 = 100 (1).

PÉRIODES	GRANDS MAGASINS						Magasins à succursales		COOPÉRATIVES ET MAGASINS PATRONAUX					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers (1)		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939
Mars	109	95	129	129	125	130	136	146	81	71	150	163	166	165
Avril	100	89	130	100	123	126	140	146	73	64	153	161	184	176
Mai	99	99	136	119	124	134	136	139	71	64	146	152	167	163
Juin	88	86	114	105	128	130	137	138	72	67	148	150	142	141
Juillet	77	81	120	108	138	148	141	149	72	64	147	158	130	127
Août	55	50	96	84	124	142	137	158	67	61	142	176	114	123
Septembre	76	99	114	71	137	171	150	202	69	65	175	212	164	237
Octobre	99	96	116	66	126	138	140	160	68	63	140	166	220	222
Novembre	76	67	101	49	121	158	135	145	66	64	140	145	155	147
Décembre	76	76	118	69	182	183	164	174	72	73	180	171	174	165
	1939	1940	1939	1940	1939	1940	1939	1940	1939	1940	1939	1940	1939	1940
Janvier	74	75	103	54	127	123	133	148	63	75	154	157	162	158
Février	65	59	110	48	99	124	128	(*) 138	59	75	143	158	119	147

(1) Pour les indices des grands magasins (articles de ménage et divers), la base est la moyenne mensuelle de 1934.

(*) Chiffre provisoire

II. — CONSOMMATION DE TABAC.

(Fabrication et importation.)

PÉRIODES	Cigares	Cigarillos	Cigarettes	Tabac à fumer, priser et mâcher
	(millions de pièces)			(tonnes)
1938	195	615	5.108	13.201
1939	180	556	5.128	14.335
1937 2 ^e trimestre	43	140	1.395	3.283
3 ^e id.	46	153	1.406	3.420
4 ^e id.	57	159	1.252	3.274
1938 1 ^{er} trimestre	47	152	1.263	3.223
2 ^e id.	48	200	1.444	3.246
3 ^e id.	42	133	1.312	3.299
4 ^e id.	57	129	1.089	3.433
1939 1 ^{er} trimestre	45	117	1.070	3.152
2 ^e id.	40	135	1.376	3.436
3 ^e id.	39	130	1.404	3.654
4 ^e id.	56	174	1.278	4.093

III. — ABATAGES DANS LES 13 PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

PÉRIODES	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
1938 Moyenne mensuelle	16.457	778	10.957	23.066	6.304
1939 Moyenne mensuelle	19.688	902	12.774	23.475	6.703
1938 Décembre	15.260	919	8.904	21.624	13.636
1939 Janvier	16.012	917	12.212	22.581	8.968
Février	15.186	822	13.043	20.001	6.588
Mars	18.069	871	16.844	23.553	5.573
Avril	14.831	770	14.353	18.357	3.701
Mai	19.493	903	16.135	25.312	3.330
Juin	15.120	767	13.323	22.733	2.117
Juillet	16.003	871	11.685	24.663	2.231
Août	19.063	975	13.045	25.295	2.308
Septembre	26.433	1.075	10.910	24.704	3.399
Octobre	31.072	1.054	10.306	25.209	10.934
Novembre	23.486	881	11.296	26.302	15.216
Décembre	21.484	918	10.141	22.997	16.072
1940 Janvier	20.211	855	11.753	25.987	13.684
Février	19.309	779	13.350	24.177	9.503

LES TRANSPORTS.

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES.

a) Recettes et dépenses d'exploitation (millions de francs).

70

PÉRIODES	RECETTES				DÉPENSES	EXCÉDENT	COEFFICIENT D'EXPLOITATION
	Voyageurs	Marchandises	Recettes extraordinaires	Total			
1938 Moyenne mens...	70,2	136,7	5,0	211,9	226,2	— 14,4	106,78
1939 Moyenne mens...	65,2	145,2	7,5	217,9	219,5	— 1,6	100,73
1938 Décembre	57,8	141,5	5,5	204,8	225,7	— 20,9	110,20
1939 Janvier	60,8	139,2	8,5	214,7	226,8	— 12,2	105,62
Février	53,9	136,5	6,0	186,5	217,6	— 31,2	116,70
Mars	62,4	145,9	6,2	214,5	229,0	— 14,5	106,76
Avril	70,8	142,3	5,8	218,8	220,9	— 2,0	100,92
Mai	71,9	151,9	6,6	230,4	220,2	10,2	95,57
Juin	69,3	151,7	6,0	227,0	220,4	6,6	97,10
Juillet	94,2	141,0	6,2	241,4	220,6	20,9	91,36
Août	89,0	139,7	6,4	235,2	218,7	16,5	92,98
Septembre	50,4	144,3	6,6	201,4	217,8	— 16,4	108,12
Octobre	48,4	154,0	8,0	210,4	213,6	— 3,2	101,51
Novembre	47,8	160,9	7,2	215,9	212,4	3,5	98,37
Décembre	57,6	144,8	16,0	218,4	215,7	2,7	98,77
1940 Janvier	64,8	143,4	11,4	219,6	221,0	— 1,4	103,31
Février	50,9	167,2	10,1	228,2	221,5	6,7	97,08

PÉRIODES	b) Nombre de wagons fournis à l'industrie (1).				c) Statistique du trafic. 1° Trafic général.						
	A	B	C	A + C	VOYAGEURS		GROSSES MARCHANDISES				
					Nombre (milliers)	Voyageurs- Km. (millions)	Tonnes transport. (milliers)	Tonnes-km. (millions)			Total
							Service interne belge	Service internat.	Transit		
1938 Moyenne mens..	388.982	114.745	90.664	479.647	16.234	497	5.250	186	154	88	429
1939 Moyenne mens..	390.559	129.579	87.715	478.274	14.965	482	5.437	189	184	94	468
1938 Décembre	382.513	134.608	91.991	474.504	15.068	450	5.226	177	176	118	471
1939 Janvier	368.597	130.560	89.095	457.692	16.780	496	4.990	170	167	97	434
Février	339.856	108.450	79.899	419.755	14.292	417	4.573	155	148	82	385
Mars	392.725	118.072	87.221	479.946	15.660	461	5.246	179	167	85	431
Avril	378.007	128.090	84.736	460.743	14.966	463	5.237	186	167	83	436
Mai	400.619	140.343	95.620	496.239	16.125	505	5.727	191	196	109	496
Juin	406.538	129.738	100.441	506.979	15.105	493	5.848	190	204	120	514
Juillet	368.714	112.613	94.553	463.267	15.346	569	5.310	172	200	84	456
Août	379.086	114.627	92.876	471.962	15.274 (2)	563 (2)	5.283	178	184	86	448
Septembre	390.057	143.102	71.524	461.581	12.612 (3)	416 (3)	5.136 (4)	172	207	59	438 (4)
Octobre	441.757	149.098	83.058	524.815	14.249 (3)	467 (3)	6.081 (4)	226	178	97	501 (4)
Novembre	437.869	142.616	86.800	524.689	13.758 (3)	435 (3)	6.356 (4)	219	221	119	559 (4)
Décembre	384.878	137.638	86.757	471.635	15.290 (3)	493 (3)	5.459 (4)	192	207	114	513 (4)
1940 Janvier	361.617	149.312	80.833	442.450							
Février	380.634	157.911	92.926	473.560							

- A. — Nombre de wagons fournis pour transports taxés au départ des stations belges, y compris ceux pour le transport de houille, coke et briquettes.
 B. — Nombre de wagons fournis spécialement pour le transport de houille, coke et briquettes.
 C. — Nombre de wagons chargés en provenance des réseaux étrangers et destinés soit à des stations du réseau de la Société, soit à des stations d'autres réseaux situés au delà.
 (1) Wagons chemins de fer et particuliers.
 (2) Non compris les militaires rappelés.
 (3) Y compris les militaires rappelés.
 (4) Y compris les transports militaires.

I. — ACTIVITE DE LA SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER BELGES (suite).

c) Statistique du trafic (suite).

2° Transport des principales grosses marchandises.

A. — Ensemble du trafic.

70

PÉRIODES	(milliers de tonnes)										
	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurg.	Matér. de construct., verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmac.	Graisses et huiles industriel. pétrole, brais et goudrons	Divers
1938 Moyenne mens.	5.250	347	2.161	401	439	476	794	54	191	66	320
1939 Moyenne mens.	5.437	384	2.383	488	505	412	647	53	197	63	305
1936 Juin	3.767	227	1.486	328	355	366	556	29	128	53	239
Septembre	5.492	281	2.152	435	542	534	822	104	192	63	367
Décembre	5.942	385	2.679	511	609	443	629	67	188	72	359
1937 Mars	6.147	341	2.472	536	672	592	726	64	255	98	391
Juin	6.316	243	2.515	567	826	594	898	53	175	61	384
Septembre	6.251	289	2.434	584	664	630	869	100	198	71	412
Décembre	5.985	330	2.370	674	608	456	747	49	275	106	370
1938 Mars	5.547	301	2.110	424	428	555	996	51	228	81	373
Juin	5.000	207	1.954	388	422	509	983	39	125	56	317
Septembre	5.440	284	2.232	378	429	496	864	81	268	63	345
Décembre	5.226	315	2.506	408	547	374	450	52	200	70	304
1939 Mars	5.246	307	2.180	368	617	455	727	55	216	68	353
Juin	5.848	244	2.446	550	639	495	872	46	155	55	346
Septembre	5.136	262	2.450	503	357	347	672	45	181	53	266
Décembre	5.459	477	2.431	617	515	357	399	45	278	65	275

B. — Service interne belge.

PÉRIODES	(milliers de tonnes)										
	Total	Produits agricoles et aliment.	Combustibles	Minerais	Produits métallurg.	Matér. de construct., verres et glaces	Produits des carrières, sables, silix et terres	Textiles, tanneries et vêtement	Produits chimiques et pharmac.	Graisses et huiles industriel. pétrole, brais et goudrons	Divers
1938 Moyenne mens.	3.250	231	1.523	10	130	312	673	12	85	26	248
1939 Moyenne mens.	3.315	269	1.685	18	157	265	546	15	96	28	234
1938 Octobre	3.700	532	1.734	11	136	295	640	9	83	25	235
Novembre	3.766	804	1.648	11	131	277	550	8	71	24	242
Décembre	2.962	177	1.743	7	133	212	353	8	75	23	231
1939 Janvier	2.909	148	1.795	8	130	201	369	9	82	25	232
Février	2.729	131	1.468	13	122	231	410	9	98	23	224
Mars	3.225	162	1.574	12	146	288	623	9	119	24	268
Avril	3.259	135	1.711	21	130	270	641	8	87	27	229
Mai	3.321	115	1.741	10	136	297	684	8	67	25	238
Juin	3.384	118	1.679	10	154	314	750	9	71	27	252
Juillet	3.050	123	1.515	22	122	296	617	8	76	28	243
Août	3.166	149	1.569	21	134	296	614	33	95	27	228
Septembre	3.485	207	1.849	27	182	232	591	28	119	28	222
Octobre	4.049	636	1.976	26	205	261	533	19	131	35	227
Novembre	4.003	925	1.771	25	211	254	420	21	117	30	223
Décembre	3.197	374	1.667	21	218	245	303	20	93	33	223

II. — MOUVEMENT DES PORTS.

PÉRIODES	a) Port d'Anvers.											
	Sources : Administration du Port d'Anvers et « Bulletin du Commerce avec les pays étrangers ».											
	NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE						
	ENTRÉES			SORTIES		ENTRÉES			SORTIES			
Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires		Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de bateaux	Capacité (milliers de stères)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	
			chargés	sur lest								
1938 Moyenne mens...	980	2.012	989	846	134	975	3.699	1.222	382	3.562	1.187	368
1939 Moyenne mens...	794	1.616	832	688	113	889	3.579	1.169	337	3.447	1.143	309
1938 Octobre	1.012	2.042	926	915	132	1.042	3.916	1.220	376	3.757	1.198	318
Novembre	987	1.987	1.000	838	143	1.166	3.780	1.234	399	3.463	1.148	314
Décembre	1.007	2.097	1.027	870	153	1.145	3.195	1.064	399	3.207	1.045	355
1939 Janvier	1.018	2.240	1.004	847	155	952	3.910	1.245	269	3.662	1.224	302
Février	939	1.931	924	841	119	932	3.664	1.126	392	3.503	1.134	331
Mars	1.046	2.124	903	901	136	1.002	4.054	1.234	361	3.950	1.246	285
Avril	1.040	2.107	926	926	132	921	3.960	1.290	399	3.852	1.253	346
Mai	1.093	2.212	994	954	122	1.084	3.996	1.373	438	3.721	1.297	342
Juin	1.066	2.233	1.137	931	131	1.199	4.266	1.397	464	3.876	1.279	432
Juillet	1.018	2.051	937	894	126	1.168	3.836	1.259	344	3.834	1.266	407
Août	983	1.950	990	858	139	1.135			421			380
Septembre	(*) 258	(*) 523	428			751			253			290
Octobre	(*) 348	(*) 666	491			467			241			195
Novembre	(*) 377	(*) 688	656			500			248			201
Décembre			591			562			211			200

PÉRIODES	a) Port d'Anvers (suite).				b) Port de Gand.								
	Source : Administration du Port d'Anvers.				Source : Administration du Port de Gand et Bulletin du Commerce avec les pays étrangers.								
	NAVIRES DÉSARMÉS (à fin de mois)				NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE		
	Nombre de navires		Tonnage (milliers de tonnes de jauge)		ENTRÉES			SORTIES			MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		
total	belges	total	belge	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	Marchandises (milliers de tonnes métriques)	Entrées	Sorties		
1938 Moyenne mens. .	(1) 15	(1) 3	(1) 37	(1) 3	151	162	191	151	162	87	170	127	
1939 Moyenne mens. .					125	124	140			80	110	108	
1939 Janvier	12	2	33	2	141	153	151	141	157	116	144	82	
Février	12	2	31	2	131	124	171	134	134	88	133	128	
Mars	10	2	25	2	161	137	139	160	134	78	124	142	
Avril	9	2	17	2	153	141	161	154	138	59	131	125	
Mai	5	2	5	2	148	144	152	149	147	76	131	120	
Juin	5	2	5	2	177	165	133	172	157	116	140	122	
Juillet	4	2	4	2	168	184	220	166	183	117	146	165	
Août	4	2	4	2	181	171	227			112	117	154	
Septembre					58	75	126			57	57	114	
Octobre					59	51	66			52	84	57	
Novembre					64	71	50			46	57	32	
Décembre					62	70	80			37	56	53	
1940 Janvier					58	50							
Février					79	46							
Mars					84	65							

(*) Chiffres publiés par le *Moniteur des Intérêts Matériels*.

(1) A fin d'année.

PÉRIODES	c) Ports de Bruges et Zeebrugge.						d) Port du Grand-Bruxelles.						
	Sources : Compagnie des Installations maritimes de Bruges et « Bulletin du Commerce avec les pays étrangers ».						Source : Société anonyme du Canal et des Installations maritimes de Bruxelles.						
	NAVIGATION MARITIME			NAVIGATION FLUVIALE			NAVIGATION MARITIME					NAVIGATION FLUVIALE	
	Navires entrés	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		MARCHANDISES (milliers de tonnes métriques)		ENTRÉES			SORTIES		MARCHANDISES entrées et sorties (milliers de tonnes métriques)	
Entrées			Sorties	Entrées	Sorties	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriques)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métriques)		
1938 Moyenne mensuelle	131	163	37	26	13	2	52	28	22	52	28	29	492
1939 Moyenne mensuelle	99	131	33	23	12	2	52	28	21	53	28	29	499
1939 Janvier	146	185	27	39	16	3	60	40	25	63	41	39	462
Février	134	162	38	33	19	3	45	23	15	46	27	33	453
Mars	146	183	26	27	15	3	48	22	17	47	22	23	543
Avril	133	166	21	30	11	2	50	30	17	49	27	33	481
Mai	134	191	31	37	14	3	65	30	27	61	30	32	498
Juin	128	156	42	28	15	4	63	32	27	62	31	29	504
Juillet	159	235	65	19	13	3	84	39	38	85	40	31	489
Août	123	174	44	29	10	2	80	41	30	79	38	40	499
Septembre	27	46	18	14	7	2	40	29	20	45	32	36	485
Octobre	25	33	19	14	9	2	46	26	16	46	29	33	559
Novembre	15	19	45	4	6	1	30	13	8	30	13	13	610
Décembre	20	19	21	2	7	—	15	9	10	19	9	6	600
1940 Janvier	43	35					11	5	3	10	6	2	201
Février	46	32					9	3	2	11	3	2	211
Mars	45	46					9	3	1	9	3	2	502

PÉRIODES	e) Port d'Ostende.															
	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION INTÉRIEURE						PAQUEBOTS DE L'ÉTAT			
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métrig.)	Nombre de navires	Tonnage (milliers de tonnes de jauge)	March. (milliers de tonnes métrig.)	Nombre de navires	Tonnage	March. (milliers de tonnes métrig.)	Nombre de navires	Tonnage	March. (milliers de tonnes métrig.)	Nombre de navires	Nombre de voyag. (milliers)	Nombre de navires	Nombre de voyag. (milliers)
1938 Moyenne mens.	69	41	10	69	41	20	88	16	7	86	3	—	95	27	95	27
1939 Moyenne mens.	53	39	11	54	39	15	79	15	6	77	4	—	68	15	68	17
1939 Janvier	58	31	10	62	32	19	69	12	6	62	1	—	63	7	63	11
Février	47	27	21	46	25	14	66	12	7	65	3	—	56	5	56	6
Mars	52	32	12	54	35	11	74	11	3	89	7	—	63	6	63	7
Avril	49	32	3	48	31	17	86	17	8	79	1	—	74	19	75	20
Mai	52	33	11	52	33	17	93	17	7	82	3	—	71	16	71	16
Juin	79	67	6	76	64	18	112	21	8	114	6	—	92	18	93	21
Juillet	11	94	26	15	97	20	109	20	9	95	3	—	154	51	54	43
Août	121	105	20	116	103	27	110	22	13	107	9	3	173	68	174	73
Septembre	122	14	9	124	16	13	52	10	3	59	3	—	34	2	134	3
Octobre	12	12	3	12	12	11	72	16	5	66	6	—	14	1	14	2
Novembre	16	10	6	17	11	6	57	13	4	55	1	—	11	1	11	1
Décembre	23	13	1	22	12	7	52	8	2	58	1	—	13	1	13	—
1940 Janvier	17	9		17	9		18	4		20	1		12	1	13	—
Février	24	8		25	9		37	5		34	5		13	—	12	—
Mars	36	10		36	10		61	13		59	1		12	—	12	—

LE COMMERCE EXTERIEUR DE L'UNION ECONOMIQUE BELGO-LUXEMBOURGEOISE AVEC LES PAYS ETRANGERS.

I. — RESUME D'APRES LES CINQ CATEGORIES DE LA NOMENCLATURE COMMUNE ADOPTEE PAR LA CONVENTION DE BRUXELLES DU 31 DECEMBRE 1913.

75

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)					VALEURS (millions de francs)						MOYEN PAR TONNE (francs)	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (—) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.
	Anim. vivants	Objets d'ali- menta- tion et boissons	Matières brutes ou simple- ment préparées	Produits fabriqués	Totaux	Anim. vivants	Objets d'ali- menta- tion et boissons	Matières brutes ou simple- ment préparées	Produits fabriqués	Or et argent non- ouvrés et monnaies	Totaux			
<i>IMPORTATIONS.</i>														
1938 L'année	8,6	3.772	26.994	654	31.430	27,9	4.677	12.557	5,335	471,9	23.069	734	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (—) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.
1939 L'année	5,7	3.738	25.882	631	29.757	23,3	4.009	10.752	4.641	405,5	19.831	666		
1938 Novembre	0,3	382	2.249	52	2.683	1,4	408	1.004	425	56,7	1.895	706	EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (—) DE LA BALANCE COMMERCIALE (millions de francs)	RAPPORT DES EXPORTATIONS AUX IMPORTATIONS EN P. C.
Décembre	0,3	337	2.234	51	2.622	2,0	381	1.161	424	17,6	1.986	757		
1939 Janvier	0,1	296	2.283	54	2.633	0,9	334	1.224	441	70,8	2.071	787		
Février	0,3	304	2.098	54	2.456	1,5	319	1.061	459	41,3	1.841	750		
Mars	0,3	359	2.166	65	2.590	1,4	367	1.120	519	40,4	2.047	791		
Avril	0,2	307	2.150	62	2.519	1,-	318	927	425	38,7	1.709	679		
Mai	0,2	347	2.489	63	2.897	1,6	365	995	443	33,5	1.839	635		
Juin	0,1	416	2.381	59	2.857	0,7	388	962	418	29,-	1.798	629		
Juillet	0,8	272	2.533	56	2.862	3,2	260	885	397	41,-	1.587	544		
Août	0,9	279	2.469	52	2.802	3,2	261	1.057	399	56,2	1.777	634		
Septembre	0,6	171	1.495	31	1.698	2,0	210	455	198	37,7	904	532		
Octobre	0,8	292	1.796	41	2.130	2,8	341	569	300	12,1	1.225	575		
Novembre	0,8	388	1.877	46	2.312	2,6	458	719	357	2,9	1.539	666		
Décembre	0,6	308	1.672	52	2.033	2,4	384	789	343	2,6	1.521	748		
1940 Janvier	0,2	217	1.302	34	1.554	1,0	328	721	279	4,0	1.334	858		
<i>EXPORTATIONS.</i>														
1938 L'année	5,4	603	17.173	4.187	21.970	66,5	1.131	9.781	10.460	231,1	21.670	986	- 1.399	93,9
1939 L'année	4,8	411	17.139	4.297	21.852	52,6	798	9.632	11.097	203,1	21.783	999	+ 1.952	109,8
1938 Novembre	0,5	56	1.546	404	2.007	6,1	99	892	923	26,0	1.946	969	+ 50	102,6
Décembre	0,3	90	1.331	383	1.805	4,4	137	919	963	23,4	2.047	1.134	+ 61	103,0
1939 Janvier	0,3	51	1.277	338	1.667	4,2	98	802	823	21,8	1.749	1.050	+ 322	84,5
Février	0,5	42	1.289	317	1.649	5,3	92	907	823	23,4	1.851	1.122	+ 9	100,5
Mars	0,5	39	1.345	368	1.752	5,6	80	900	881	25,5	1.892	1.079	+ 155	92,4
Avril	0,5	35	1.356	359	1.750	5,1	69	725	838	20,0	1.656	946	+ 53	96,9
Mai	0,4	41	1.656	406	2.103	4,9	79	940	979	16,8	2.020	960	+ 180	109,8
Juin	0,5	52	1.870	451	2.374	4,8	88	886	1.056	25,8	2.061	868	+ 263	114,6
Juillet	0,7	30	1.695	425	2.151	7,4	61	812	989	19,6	1.889	878	+ 303	119,1
Août	0,6	41	1.715	427	2.184	5,0	74	958	969	24,7	2.031	930	+ 254	114,3
Septembre	0,2	10	1.123	266	1.399	2,6	25	657	774	5,7	1.464	1.047	+ 561	162,1
Octobre	0,3	13	1.374	287	1.674	4,-	29	692	913	7,2	1.645	983	+ 421	134,3
Novembre	0,2	29	1.148	330	1.508	2,3	43	714	951	2,8	1.714	1.136	+ 174	111,3
Décembre	0,1	28	1.286	325	1.640	1,5	61	772	1.108	7,2	1.950	1.189	+ 429	128,2
1940 Janvier	0,7	20	894	325	1.240	8,0	49	621	1.071	8,7	1.758	1.418	+ 424	131,7

II. — RESUME D'APRES LE DEGRE D'ACHEVEMENT DES PRODUITS
(classification adoptée par le Conseil de la Société des Nations du 17 septembre 1935).

76

PÉRIODES	QUANTITÉS (milliers de tonnes)				VALEURS (millions de francs)			
	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux (1)	Articles bruts	Articles ayant subi une transformation		Totaux (1)
		simple	plus avancée			simple	plus avancée	
IMPORTATIONS.								
1938 L'année	24.452	6.432	670	31.555	11.297	6.267	5.163	23.167
1939 L'année	23.091	6.059	607	29.757	9.460	5.379	4.677	19.831
1938 Octobre	2.039	533	83	2.655	900	531	404	1.855
Novembre	2.054	552	77	2.683	937	483	418	1.895
Décembre	1.946	626	50	2.623	1.011	545	372	1.987
1939 Janvier	1.979	602	52	2.633	1.022	558	421	2.071
Février	1.873	511	51	2.455	976	428	393	1.839
Mars	1.961	568	60	2.589	982	522	504	2.048
Avril	1.914	544	59	2.517	774	478	415	1.708
Mai	2.240	598	59	2.898	856	591	447	1.839
Juin	2.198	604	55	2.857	844	515	409	1.798
Juillet	2.245	543	53	2.840	708	446	395	1.592
Août	2.233	545	50	2.828	794	523	402	1.776
Septembre	1.285	374	35	1.694	360	291	218	907
Octobre	1.664	409	47	2.120	564	331	288	1.196
Novembre	1.841	413	39	2.293	810	368	350	1.531
Décembre	1.638	348	47	2.033	770	418	335	1.526

EXPORTATIONS.

1938 L'année	11.041	9.281	1.682	22.008	4.394	9.321	7.873	21.724
1939 L'année	10.579	9.695	1.575	21.852	3.947	10.042	7.688	21.782
1938 Octobre	1.103	829	143	2.077	413	857	682	1.960
Novembre	1.023	840	144	2.007	382	869	669	1.945
Décembre	857	789	157	1.805	411	866	761	2.040
1939 Janvier	787	761	118	1.667	368	794	575	1.749
Février	761	767	121	1.649	374	710	753	1.851
Mars	971	636	145	1.752	398	750	724	1.888
Avril	910	697	141	1.749	339	731	576	1.656
Mai	1.139	801	163	2.103	409	917	683	2.017
Juin	1.244	961	168	2.374	378	840	728	2.053
Juillet	1.051	961	127	2.147	326	884	662	1.832
Août	830	1.197	155	2.184	263	1.030	581	1.889
Septembre	624	671	105	1.399	258	715	489	1.464
Octobre	784	791	97	1.675	240	827	579	1.646
Novembre	680	716	118	1.512	272	814	631	1.719
Décembre	798	736	107	1.641	322	930	707	1.960

(1) Y compris les articles non classables ou soumis à des conditions spéciales.

LE CHOMAGE.

I. — RENSEIGNEMENTS MENSUELS.

Source : Office national du Placement et du Chômage.

80

MOIS	Assurés ayant chômé au cours du mois								Journées perdues			
	Chiffres absolus				Moyennes par 100 assurés				par 1.000 assurés et par semaine		en % des journées de travail possible	
	en chômage complet		en chômage intermittent		en chômage complet		en chômage intermittent					
	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939	1938	1939
Février	141.499	166.851	164.444	178.051	15,3	16,7	17,8	17,8	1.195	1.208	19,9	20,1
Mars	131.007	152.735	136.510	148.688	14,2	15,1	14,8	14,7	1.038	1.092	17,3	18,2
Avril	121.734	144.932	136.141	145.062	13,1	14,3	14,7	14,3	992	1.056	16,5	17,6
Mai	121.763	150.021	171.217	157.655	13,1	14,8	18,4	15,6	1.014	1.073	16,9	17,9
Juin	115.382	144.188	158.064	146.928	12,3	14,2	16,8	14,5	956	1.010	15,9	16,8
Juillet	114.555	144.651	152.286	156.804	12,1	14,3	16,1	15,4	936	990	15,6	16,5
Août	118.750	150.791	149.098	163.355	12,5	14,9	15,7	16,1	899	1.021	15,0	17,0
Septembre	124.010	183.292	144.074	158.385	13,0	18,2	15,1	15,7	950	1.259	15,8	21,0
Octobre	135.847	168.681	154.827	137.116	14,1	16,7	16,1	13,6	958	1.120	15,9	18,7
Novembre	150.892	172.647	156.470	133.410	15,5	17,0	16,1	13,2	1.123	1.184	18,7	19,7
Décembre	167.145	175.644	232.788	136.434	16,9	17,3	23,6	13,4	1.420	1.234	23,7	20,6
	1939	1940	1939	1940	1939	1940	1939	1940	1939	1940	1939	1940
Janvier	173.299	188.066	218.334	151.106	17,4	18,5	21,9	14,8	1.318	1.379	22,0	23,0

STATISTIQUES BANCAIRES.

I. — BELGIQUE ET CONGO BELGE.

a) Banque Nationale de Belgique.

Principaux postes des situations hebdomadaires

(millions de francs).

1° Jusque décembre 1939.

85

PÉRIODES	Encaisse-or	Devises étrangères et valeurs-or	Portefeuille		Avances sur fonds publics belges	Créances sur l'Etat	Fonds publics	Billets en circulation	Comptes courants		Total des engagements à vue	Rapport p. c. de l'encaisse-or aux engagements à vue	Taux d'escompte des traites acceptées (1)	Taux des prêts et avances sur fonds publics (2)
			effets sur la Belgique	effets sur l'étranger					Divers	Trésor public				
Moyennes annuelles :														
1938.....	15.945	4.717	1.486	16	286	742	1.144	21.812	2.118	227	24.157	66,01	2,61	3,70
1939.....	16.935	3.827	2.156	16	581	716	1.327	24.029	1.222	97	25.348	66,81	2,67	3,93
Moyennes mensuelles:														
1939 Janvier.....	17.157	4.618	952	11	181	729	1.163	21.941	2.286	413	24.640	69,63	2,50	4,—
Février.....	17.341	4.604	873	11	190	722	1.173	22.122	2.363	256	24.741	70,09	2,50	4,—
Mars.....	15.659	3.775	1.433	11	464	722	1.170	21.604	1.362	95	23.061	67,91	2,50	4,—
Avril.....	15.318	2.807	2.392	15	729	722	1.191	22.152	791	51	22.994	66,62	3,20	4,70
Mai.....	15.428	2.480	2.877	19	530	722	1.269	22.300	685	90	23.075	66,86	3,32	4,82
Juin.....	15.828	3.313	1.970	16	311	722	1.210	22.167	914	108	23.187	68,28	3,—	4,50
Juillet.....	16.585	3.981	1.214	13	313	712	1.222	22.741	1.037	51	23.829	69,60	2,58	3,66
Août.....	17.810	4.385	1.190	17	489	709	1.265	24.048	1.542	32	25.622	69,51	2,50	3,50
Septembre.....	18.162	4.664	2.254	21	1.089	709	1.634	27.186	1.065	23	28.274	64,24	2,50	3,50
Octobre.....	18.089	4.393	2.582	19	758	709	1.668	27.032	934	12	27.978	64,65	2,50	3,50
Novembre.....	17.993	3.701	3.540	18	944	709	1.580	27.403	824	7	28.234	63,73	2,50	3,50
Décembre.....	17.962	3.232	4.718	18	1.000	709	1.462	27.878	914	65	28.857	62,24	2,50	3,50

2° Depuis janvier 1940.

PÉRIODES	Or et devises			Effets sur la Belgique	Effets sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Créances sur l'Etat	Fonds publics	Billets en circulation	Comptes courants		Total des engagements à vue	Taux d'escompte des traites acceptées (1)	Taux des prêts et avances sur effets publics (2)
	Encaisse légale minima	Excédent	Divers							Trésor public				
Moyennes mensuelles :														
1940 Janvier.....	11.678	9.436	5.405	17	817	695	1.424	28.271	912	11	29.194	2,39	3,39	
Février.....	11.764	9.613	5.435	15	704	695	1.471	28.542	859	10	29.411	2,—	3,—	
Mars.....	11.891	10.159	5.382	16	377	695	1.496	28.814	910	4	29.728	2,—	3,—	
Données hebdomadaires :														
1940 Mars 7.....	11.886	9.849	5.559	15	517	695	1.500	28.848	863	4	29.715	2,—	3,—	
14.....	11.886	10.088	5.464	17	355	695	1.501	28.813	899	4	29.716	2,—	3,—	
20.....	11.878	10.272	5.299	17	327	695	1.493	28.744	946	4	29.694	2,—	3,—	
28.....	11.915	10.429	5.207	17	311	695	1.488	28.849	933	5	29.787	2,—	3,—	

(1) Depuis le 6 juillet 1939, les traites acceptées ou documentaires et acceptations de banque représentatives de ventes à l'étranger de produits fabriqués en Belgique sont escomptées au taux de 1,50 p. c.

(2) Depuis le 6 juillet 1939, les avances sur fonds publics nationaux ayant moins de 120 jours à courir, sont effectuées au taux de 2,50 p. c.

Note: A partir du 25 janvier 1940, les taux d'escompte et d'intérêt appliqués sont :

Traites acceptées ou documentaires et acceptations de banque, représentatives de ventes à l'étranger de produits fabriqués en Belgique : 1,50 p. c.

Traites acceptées et warrants } 2 p. c.

Prêts et avances en compte courant sur effets publics ayant maximum 120 jours à courir } 2 p. c.

Traites non acceptées et promesses } 3 p. c.

Prêts et avances en compte courant sur effets publics ayant plus de 120 jours à courir } 3 p. c.

Situation des avoirs de la Banque Nationale en effets publics

(en milliers de francs).

NATURE	31 décembre 1938	31 mars 1939	30 juin 1939	30 septembre 1939	31 décembre 1939	
					Valeur nominale	Valeur comptable
A 120 jours au maximum : Certificats de Trésorerie.....	(1) 25.000,0	(1) 211.500,0	(1) 224.500,0	(1) 413.500,0	3.318.000,0	3.306.624,5
Titres assimilés (3).....	—	—	—	—	421.500,0	419.732,9
A un an au plus.....	—	—	—	—	—	—
A 5 ans au plus.....	—	—	—	—	—	—
A plus de 5 ans.....	(2) 603.467,1	(2) 621.542,5	(2) 660.465,9	(2) 1.132.202,6	(2) (4) 862.397,4	(4) 862.397,4
TOTAL.....	628.467,1	833.042,5	884.965,9	1.545.702,6	4.601.897,4	4.588.754,8
Montant autorisé.....						5.685.995,1

(1) Valeur nominale.

(2) Valeur comptable.

(3) Titres garantis par l'Etat belge, titres émis ou garantis par la Colonie ou par le Grand-Duché de Luxembourg, titres émis par des organismes dont les engagements sont garantis par l'Etat belge.

(4) Solde des « Fonds publics » de la Banque, soit fr. 1.412.387.378,25, déduction faite du montant des titres acquis en vertu de la loi du 19 juillet 1932, soit fr. 549.989.919,50.

b) Banque du Congo belge.
Principaux postes des situations mensuelles
(millions de francs).

PÉRIODES	ENCAISSE			Encaisses diverses et avoirs en banque	Effets sur la Colonie, la Belgique et l'étrang.	Débiteurs	Circulation (billets et monnaies métailli- ques)	CRÉDITEURS		Proportion de l'encaisse à la circula- tion %
	Lingots et monnaies d'or	Devises-or	Totale					à vue	à terme	
1937 Moyenne annuelle.....	98,3	67,4	165,7	344,1	174,4	168,3	342,6	559,5	58,6	48,39
1938 Moyenne annuelle.....	155,9	17,1	173,0	246,3	226,4	169,3	377,2	502,5	64,5	45,85
1938 30 septembre	165,9	—	165,9	190,0	292,0	155,6	369,0	497,6	61,0	44,96
31 octobre	165,9	—	165,9	134,2	319,9	150,2	363,1	481,0	50,9	45,68
30 novembre	165,9	—	165,9	149,8	293,8	184,9	364,6	503,8	52,9	45,49
31 décembre	165,8	—	165,8	193,0	244,7	188,9	395,8	488,1	46,9	41,90
1939 31 janvier	165,8	5,0	170,8	212,2	267,4	167,6	398,4	504,1	49,7	42,88
28 février	165,8	5,0	170,8	232,6	262,1	164,4	401,3	523,0	48,2	42,58
31 mars	165,8	—	165,8	267,8	211,6	167,1	387,6	530,6	51,3	42,79
30 avril	165,8	—	165,8	275,6	197,0	171,6	376,9	529,1	42,0	44,—
31 mai	165,8	—	165,8	282,2	221,9	172,4	380,7	562,7	41,2	43,56
30 juin	170,9	—	170,9	261,9	249,5	162,8	389,8	546,7	44,6	43,83
31 juillet	170,9	—	170,9	207,9	327,5	190,0	394,1	596,8	51,2	43,35
31 août	170,9	—	170,9	250,4	336,4	186,5	389,0	636,1	49,6	43,92
30 septembre	170,9	—	170,9	225,1	331,8	200,6	385,2	595,0	48,2	44,36
31 octobre	170,9	—	170,9	219,2	376,0	184,0	380,4	637,6	41,2	44,92
30 novembre	170,9	—	170,9	238,0	360,2	190,5	377,8	649,4	40,5	45,23
31 décembre	170,9	5,0	175,9	220,9	445,9	187,7	409,9	677,1	34,3	42,90

c) Situations trimestrielles globales des banques belges (1)

(millions de francs).

85

RUBRIQUES	31 déc. 1938	31 mars 1939	30 juin 1939	30 sept. 1939	31 déc. 1939
ACTIF.					
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42).....	—	—	—	—	—
B. Disponible et réalisable :					
Caisse, Banque Nationale, Chèques postaux	2.106	1.263	978	1.281	1.634
Prêts au jour le jour	579	524	785	388	278
Banquiers	2.686	3.320	3.006	2.622	2.516
Maison-mère, succursales et filiales	517	477	409	359	372
Autres valeurs à recevoir à court terme	1.539	1.693	1.617	1.285	1.135
Portefeuille-effets	3.747	3.283	3.365	3.682	2.903
Reports et avances sur titres	1.292	1.322	1.135	862	700
Débiteurs par acceptations	872	1.017	956	936	787
Débiteurs divers	5.272	5.604	5.475	5.207	5.047
Portefeuille-titres	4.838	4.926	4.607	5.094	4.487
a) Valeurs de la réserve légale	144	148	149	149	149
b) Fonds publics belges	3.770	3.770	3.498	3.590	3.072
c) Fonds publics étrangers	44	66	34	308	252
d) Actions de banques	335	334	324	333	316
e) Autres titres	605	608	602	714	758
Divers	168	204	226	241	535
Capital non versé	52	52	54	53	53
<i>Total disponible et réalisable...</i>	23.668	23.685	22.613	22.010	20.427
C. Immobilisé :					
Frais de constitution et de premier établissement	5	5	5	7	5
Immeubles	329	333	331	328	328
Participation dans les filiales immobilières	171	171	171	170	170
Créances sur les filiales immobilières	116	100	98	96	94
Matériel et mobilier	13	13	13	13	13
<i>Total de l'immobilisé...</i>	634	622	618	614	610
Total général actif...	24.302	24.307	23.231	22.624	21.037
PASSIF.					
A. Opérations d'épargne (article 15, arrêté royal 42)	—	—	—	—	—
B. Exigible :					
Créanciers privilégiés ou garantis	128	413	219	687	701
Emprunts au jour le jour	10	50	28	35	6
Banquiers	1.473	1.336	1.299	1.175	1.196
Maison-mère, succursales et filiales	300	259	227	174	143
Acceptations	873	1.019	958	937	773
Autres valeurs à payer à court terme	389	850	538	485	404
Créditeurs pour effets à l'encaissement	819	800	801	766	712
Dépôts et comptes courants	16.313	15.635	15.286	14.423	13.155
a) à vue et à un mois au plus	14.592	13.993	13.798	12.983	11.934
b) à plus d'un mois	1.721	1.642	1.487	1.440	1.221
Obligations et bons de caisse	55	32	29	29	29
Montants à libérer sur titres et participations	255	247	246	252	252
Divers	380	357	268	359	336
<i>Total de l'exigible...</i>	20.995	20.998	19.899	19.322	17.707
C. Non exigible :					
Capital	2.685	2.676	2.678	2.650	2.637
Fonds indisponible par prime d'émission	64	64	64	64	64
Réserve légale (art. 13, arrêté royal 185)	146	151	152	151	152
Réserve disponible	376	377	393	391	358
Provisions	36	41	46	46	119
<i>Total du non exigible...</i>	3.307	3.309	3.333	3.302	3.330
Total général passif...	24.302	24.307	23.231	22.624	21.037

(1) Vitesse de circulation de la monnaie dans les banques, voir tableau n° 35.

II. — BANQUES D'EMISSION ETRANGERES.

a) Taux d'escompte des principales banques d'émission.

86

	Depuis le	%		Depuis le	%
Allemagne	9 avril 1940	3,50	Hollande	29 août 1939	3,—
Belgique	25 janvier 1940	2,—	Hongrie	29 août 1935	4,—
Bohême et Moravie	1 janvier 1936	3,—	Indes	30 novembre 1935	3,—
Bulgarie	15 août 1935	6,—	Italie	18 mai 1936	4,50
Danemark	10 octobre 1939	5,50	Japon	11 mars 1938	3,46
Dantzig	2 janvier 1937	4,—	Lettonie (1)	17 février 1940	5,50
Espagne	5 décembre 1938	4,—	Lithuanie	15 juillet 1939	6,—
Estonie	1 octobre 1935	4,50	Norvège	22 septembre 1939	4,50
Etats-Unis (Federal Reserve Bank of New-York)	27 août 1937	1,—	Portugal	11 août 1937	4,—
Finlande	3 décembre 1934	4,—	Roumanie	5 mai 1938	3,50
France	4 janvier 1939	2,—	Suède	14 décembre 1939	3,—
Grande-Bretagne	26 octobre 1939	2,—	Suisse	26 novembre 1936	1,50
Grèce	4 janvier 1937	6,—	Yougoslavie	1 février 1935	5,—

(1) Taux pour effets de maisons de commerce. Pour institutions de crédit : 5 p. c.

b) Banque de France.

Situations hebdomadaires (en millions de francs).

DATES	Encaisse-or (Monnaies et lingots)	Disponibilités à vue à l'étranger	Portefeuille commercial et effets publics			Avances sur titres	Avances provisoires sans intérêt à l'Etat (remboursables conformément à l'article 8 de la convention du 12-11-38)	Avances provisoire à l'Etat (Convention du 29 septembre 1938 approuvée par le décret du 1er septembre 1939)	Bons du Trésor négociables (Convention du 29-2-40)	Billets au porteur en circulation	Comptes courants créditeurs	Rapport de l'encaisse-or à l'ensemble des enga- gements à vue %
			Effets de commerce escomptés		Effets négociables achetés							
			sur la France	sur l'étranger								
1938 Moyenne annuelle ..	—	21,9	10.513	20,3	1.475	3.740	—	—	101.704	23.291	—	
1938 : Moyenne du 1 ^{er} au 10-11	56.086	—	—	—	—	—	—	—	—	—	45,90	
Moyenne du 17-11	87.265	—	—	—	—	—	20.627	—	—	—	61,01	
au 31-12	92.939	20,0	8.563	18,8	3.924	3.427	20.564	7.567 (1)	128.514	21.600	61,91	
1939 Moyenne annuelle ..	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
1939 5 janvier	87.265	14,6	7.923	23,1	2.677	3.686	20.627	—	111.520	29.081	62,07	
9 février	87.266	15,3	7.743	20,2	3.012	3.422	20.627	—	111.253	27.877	62,72	
9 mars	87.266	14,0	6.830	18,4	3.037	3.371	20.627	—	113.886	24.336	63,13	
6 avril	87.266	13,8	6.651	17,5	3.873	3.397	20.577	—	120.303	18.775	62,75	
4 mai	92.266	15,6	7.476	16,8	3.862	3.441	20.577	—	125.353	19.460	63,71	
8 juin	92.266	14,7	6.964	15,5	3.631	3.468	20.577	—	121.287	23.517	63,72	
6 juillet	92.266	14,0	6.420	14,7	3.481	3.557	20.577	—	123.478	20.379	64,14	
10 août	97.266	13,8	6.441	14,1	3.595	3.502	20.577	—	123.733	25.939	64,99	
7 septembre	97.266	7,2	20.101	19,7	4.520	3.524	20.577	—	146.149	20.239	58,46	
5 octobre	97.266	17,2	13.185	19,7	4.309	3.724	20.473	3.300	145.716	18.094	59,38	
9 novembre	97.266	35,9	8.470	19,0	4.576	3.653	20.473	8.700	146.721	16.067	59,75	
7 décembre	97.266	46,5	7.015	28,5	5.797	3.581	20.473	10.000	149.456	13.669	59,63	
1940 4 janvier	97.267	40,5	6.730	31,7	6.040	3.577	20.473	14.750	152.969	14.861	57,96	
8 février	97.271	34,8	6.863	30,2	6.814	3.505	20.473	16.700	154.309	16.287	57,02	
7 mars	84.613(2)	45,9(3)	6.582	27,0	(4) 7.199	3.398	—	20.350	156.135	14.734	49,52	

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 4 janvier 1939.
 précédent : 2 ½ %, depuis le 25 novembre 1938.

(1) Cette rubrique ne figure à la situation hebdomadaire qu'à partir du 21 septembre 1939; ce chiffre est donc la moyenne des quinze dernières situations de l'année 1939.

(2) Encaisse réévaluée sur la base de 23 mgr. 34 d'or au titre de 900/1000^{es} et après prélèvement d'une somme de 30 milliards pour le Fonds de stabilisation des changes.

(3) Réévalué sur la même base que l'encaisse-or.

(4) Le poste « Effets négociables et autres emplois à court terme à l'étranger » (46,1 contre 39,1 millions), compris dans cette rubrique, a été réévalué sur les mêmes bases que l'encaisse-or.

c) Bank of England.
Situations hebdomadaires
(en milliers de £).

86

DATES	Encaisse métallique		Placements du « Banking Department »				Billets en circulation	Dépôts				Rapport de l'encaisse du Bank. Departm. au solde de ses dépôts %
	Or (Issue Departm.)	Monnaies d'or et d'argent (Banking Departm.)	Valeurs garanties par l'État	Escomptes et avances	Autres valeurs	Ensemble		Organismes publics	Banques	Autres dépôts	Total	
1938 Moyen ann.	326.411	995	103.168	9.581	20.986	133.735	485.562	18.200	106.224	36.230	160.654	28,0
1939 Moyen ann.	—	819	106.985	8.501	22.890	138.376	507.256	21.318	102.535	37.993	161.846	25,6
Moyen des 8 pr. mois...	214.201	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Moyen des 4 d. mois...	183	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1939 4 janvier.	326.416	685	71.381	48.906	22.380	142.667	488.071	20.503	135.955	37.241	193.699	35,6
11 janvier.	(1) 126.414	652	96.171	22.122	22.321	140.614	475.644	19.214	118.139	36.653	174.006	29,5
8 févr. ...	126.414	890	77.636	20.649	22.357	120.642	474.998	15.351	103.950	35.490	154.791	33,7
8 mars ...	(2) 226.033	1.041	89.246	3.360	22.395	115.001	479.178	11.449	97.424	35.804	144.677	33,1
5 avril ...	226.160	1.105	100.351	8.485	21.509	130.345	491.451	16.042	91.947	40.529	148.518	24,1
10 mai ...	226.160	703	114.126	8.102	21.245	143.473	495.894	19.059	101.356	36.279	156.694	19,7
7 juin ...	226.160	587	114.176	7.801	22.608	144.585	498.371	18.401	100.623	36.104	155.128	18,2
5 juillet ...	226.414	671	118.706	8.789	22.465	149.960	505.722	19.301	96.477	37.561	153.339	13,9
9 août ...	246.417	687	114.831	5.955	21.533	142.319	521.877	31.846	81.654	35.929	149.429	16,8
6 sept. ...	(1) 102	586	123.721	6.017	25.213	154.951	549.886	15.029	111.267	41.235	167.531	18,3
4 octob. ...	165	735	113.816	2.392	22.335	138.343	538.749	15.346	106.034	40.867	162.247	25,9
8 nov. ...	193	935	102.246	5.451	21.923	129.620	528.372	21.267	101.850	41.477	164.603	32,0
7 déc. ...	220	1.129	114.886	5.400	23.362	143.648	533.876	47.141	86.288	39.824	173.253	27,4
1940 10 janv. ...	220	926	127.356	6.305	25.352	159.013	536.132	27.853	115.719	42.500	186.072	24,1
7 février ...	236	767	121.841	2.492	24.863	149.196	531.105	28.626	108.650	43.751	181.027	27,5
6 mars ...	237	1.067	137.254	3.037	22.666	162.957	534.296	22.498	128.599	40.415	191.812	24,5

(1) Transfert d'or au Fonds d'égalisation des changes.
(2) Réévaluation de la Réserve-or.

Taux d'escompte { actuel : 2 %, depuis le 26 octobre 1939.
précédent : 3 %, depuis le 28 septembre 1939.

d) Nederlandsche Bank.
Situations hebdomadaires
(en millions de florins).

DATES	Encaisse métallique	Portefeuille-effets		Avances sur nantissements			Billets en circulation	Comptes courants créditeurs (particuliers et Trésor)	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
		sur la Hollande	sur l'étranger	de titres	de marchand. et warrants	Total			
1938 Moyenne annuelle...	1.484	10,0	4,8	295	1,3	296	944	870	81,79
1939 Moyenne annuelle...	1.231	25,5	2,3	233	1,5	235	1.056	466	80,87
1939 9 janvier	1.489	8,4	3,6	305	1,7	307	988	839	81,47
6 février	1.489	8,1	3,1	299	1,7	301	993	828	81,77
6 mars	1.442	7,4	3,1	244	1,3	245	988	730	83,91
11 avril	1.317	11,0	2,7	208	0,9	209	1.022	535	84,51
8 mai	1.227	11,6	2,7	215	1,0	216	1.056	422	83,02
5 juin	1.227	11,6	2,7	209	0,7	210	1.034	436	83,48
10 juillet	1.151	10,1	2,2	222	0,9	223	1.025	382	81,81
7 août	1.154	9,9	1,8	214	1,2	215	1.014	387	82,34
4 septembre	1.139	84,5	1,6	247	1,4	248	1.206	303	75,44
9 octobre	1.113	35,2	1,6	225	1,6	227	1.129	291	78,39
6 novembre	1.115	17,9	1,6	212	1,7	213	1.114	272	80,44
4 décembre	1.034	48,2	1,6	215	4,4	219	1.158	195	76,41
1940 8 janvier	1.024	9,2	1,6	239	3,9	243	1.117	195	78,06
5 février	1.024	25,7	1,6	244	4,1	248	1.118	228	76,09
4 mars	1.023	80,6	1,6	239	4,6	244	1.140	256	73,31

Taux d'escompte { actuel : 3 %, depuis le 29 août 1939.
précédent : 2 %, depuis le 3 décembre 1936.

e) Banque Nationale Suisse.
Situations hebdomadaires
(en millions de francs suisses).

DATES	Encaisse-or	Disponibilités à l'étranger	Portefeuille-effets sur la Suisse	Avances sur nantissemements	Correspondants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1938 Moyenne annuelle.....	2.852	394	35,7	22,8	15,5	1.558	1.807	96,46
1939 Moyenne annuelle.....	2.525	281	93,4	36,9	6,2	1.806	1.179	94,01
1939 7 janvier.....	2.890	281	140,1	19,7	5,0	1.675	1.717	93,46
7 février.....	2.813	255	148,9	18,8	4,4	1.620	1.673	93,18
7 mars.....	2.813	265	114,3	24,3	5,2	1.642	1.631	94,03
5 avril.....	2.633	249	171,5	25,9	7,0	1.741	1.405	91,60
6 mai.....	2.472	264	172,5	32,0	3,9	1.748	1.237	91,67
7 juin.....	2.471	266	36,1	28,8	4,2	1.699	1.148	96,18
7 juillet.....	2.469	271	37,8	29,5	5,5	1.711	1.141	96,07
7 août.....	2.461	274	41,6	26,8	4,3	1.711	1.135	96,12
7 septembre.....	2.419	283	61,9	48,7	5,0	2.067	787	94,71
7 octobre.....	2.419	278	86,6	45,4	5,2	2.043	823	94,10
7 novembre.....	2.353	316	86,4	60,2	7,1	2.002	852	93,55
7 décembre.....	2.307	335	87,6	61,4	5,0	1.990	834	93,55
1940 6 janvier.....	2.259	366	97,4	68,2	7,4	1.983	824	93,61
7 février.....	2.211	333	172,3	59,4	5,9	1.939	848	91,25
7 mars.....	2.177	311	277,4	50,5	5,9	1.980	844	88,08

Taux d'escompte (actuel : 1 ½ %, depuis le 26 novembre 1936.
précédent : 2 %, depuis le 9 septembre 1936.

f) Reichsbank.
Situations hebdomadaires
(en millions de RM.).
1° Jusqu'au 15 juin 1939.

DATES	Encaisse-or	Devises admises dans la couverture des billets	Monnaies divisionnaires	Valeurs servant de couverture addition.	Portefeuille-effets	Avances sur nantissement.	Bons du Trésor escomptés	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Rapport de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1938 Moyenne annuelle.....	70,8	5,6	174	394	6.039	45,0	11,3	6.228	983	1,06
1939 Moyenne du 1 ^{er} janvier au 15 juin	70,8	5,8	184	695	7.205	42,3	8,5	7.825	1.073	0,86
1939 7 janvier.....	70,8	5,7	168	554	7.225	44,1	1,5	7.705	950	0,88
7 février.....	70,8	5,9	203	671	6.761	43,8	1,2	7.549	1.064	0,89
7 mars.....	70,8	5,7	179	677	7.084	37,9	0,2	7.737	1.027	0,87
6 avril.....	70,8	5,6	121	668	7.776	37,8	2,3	8.165	1.060	0,83
8 mai.....	70,8	5,9	123	659	7.473	48,5	1,2	8.252	1.219	0,81
7 juin.....	70,8	5,7	153	921	7.174	34,1	2,3	8.192	1.117	0,82

2° A partir du 23 juin 1939.

DATES	Couverture de l'or et des devises	Portefeuille effets, chèques et effets du Trésor du Reich	Valeurs achetées en vertu du § 13, n° 3 (valeurs serv. de cov. additionn.)	Avances sur nantissement	Monnaies divisionnaires allemandes	Billets en circulation	Divers engagements à vue	Couverture de l'or et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1939 Moyenne du 23 juin à fin décembre..	76,9	9.350	1.063	32,2	236	9.987	1.391	0,68
1939 7 juillet.....	76,6	7.779	925	57,3	133	8.531	987	0,80
7 août.....	76,6	8.188	919	24,9	125	8.799	1.086	0,77
7 septembre.....	76,8	10.592	1.063	32,0	63	10.970	1.611	0,61
7 octobre.....	76,7	9.754	1.349	20,9	237	10.695	1.395	0,63
7 novembre.....	76,6	9.625	1.218	34,9	345	10.583	1.552	0,63
7 décembre.....	77,1	9.921	942	38,8	371	10.922	1.606	0,62
1940 6 janvier.....	77,3	11.220	654	27,0	365	11.414	1.617	0,59
7 février.....	77,6	11.043	252	23,8	367	11.343	1.544	0,60
7 mars.....	77,3	11.668	106	26,7	502	11.724	1.589	0,58

Taux d'escompte (actuel : 3 ½ %, depuis le 9 avril 1940.
précédent : 4 %, depuis le 22 septembre 1932.

g) Federal Reserve Banks.

Situations hebdomadaires
(en millions de \$).

DATES	RÉSERVES		EFFETS		Fonds publics nationaux	Billets (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées, Trésor, etc.)	Rapport des réserves aux engagements à vue %
	Certificats- or sur le Trésor	Autres réserves	escomptés	achetés sur le marché libre				
1938 Moyenne annuelle.....	10.423	402	8,6	0,5	2.564	4.200	8.980	82,1
1939 Moyenne annuelle.....	13.561	362	5,1	0,4	2.581	4.553	11.753	85,4
1938 7 décembre.....	11.672	346	6,0	0,5	2.564	4.422	9.950	83,6
1939 4 janvier.....	11.848	365	4,3	0,5	2.564	4.441	10.146	83,7
8 février.....	11.989	442	7,4	0,5	2.564	4.345	10.437	84,1
8 mars.....	12.194	415	3,3	0,5	2.564	4.343	10.597	84,4
5 avril.....	12.582	361	2,6	0,6	2.564	4.398	10.891	84,7
3 mai.....	13.128	364	3,5	0,6	2.564	4.465	11.362	85,2
7 juin.....	13.401	350	3,5	0,6	2.564	4.476	11.618	85,4
5 juillet.....	13.543	318	4,6	0,6	2.551	4.543	11.649	85,6
9 août.....	13.923	349	4,9	0,5	2.443	4.551	11.950	86,5
6 septembre.....	14.461	308	6,0	0,5	2.594	4.684	12.505	85,9
4 octobre.....	14.705	325	6,7	0,5	2.785	4.732	12.916	85,2
8 novembre.....	14.867	324	6,5	—	2.687	4.817	12.875	85,9
6 décembre.....	15.008	291	8,1	—	2.512	4.900	12.747	86,7
1940 10 janvier.....	15.394	370	6,8	—	2.477	4.886	13.162	87,3
7 février.....	15.630	387	6,8	—	2.477	4.837	13.471	87,5

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 1 %, depuis le 27 août 1937.
précédent : 1,50 %, depuis le 2 février 1934.

h) Sveriges Riksbank.

Situations à fin de mois
(en millions de Kr.).

1° Jusqu'à fin décembre 1939.

ÉPOQUES (fin d'année ou de mois)	Encaisse métallique (1)	Or déposé à l'étranger et non compris dans l'encaisse métallique	Comptes courants à l'étranger	TITRES D'ÉTAT		EFFETS PAYABLES		Avances et avances en comptes courants	Billets en circulation	COMPTES COURANTS				Droit d'émission total (2)	RAPPORT EN %	
				en Suède	à l'étranger	Suédois	Étrangers			de l'État	de banques commerciales	autres comptes	de banques étrangères		de l'encaisse métallique aux billets en circulation	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1936.....	459	69,8	259	29,7	70,4	12,2	391	25,3	893	278	294	15,4	3,0	1.269	51,45	36,21
1937.....	471	68,1	256	6,1	39,6	12,8	749	25,4	980	311	434	6,4	61,4	1.291	48,02	36,45
1938 Décembre.....	591	115,8	414	102,0	34,0	13,2	386	36,8	1.061	418	428	3,4	83,7	1.533	55,76	38,58
1939 Janvier.....	594	135,5	448	112,0	36,0	12,3	298	39,9	970	350	583	3,4	87,5	1.538	60,63	38,62
Février.....	595	135,3	468	117,0	36,2	12,1	259	42,7	991	345	564	3,1	87,6	1.541	60,06	38,64
Mars.....	596	135,2	460	127,0	38,9	12,6	231	47,6	1.054	324	524	3,0	69,1	1.543	56,59	38,66
Avril.....	601	146,6	488	137,0	49,8	12,8	153	51,4	1.041	347	500	3,2	72,1	1.551	57,66	38,72
Mai.....	614	144,6	526	147,0	45,9	13,2	87	56,3	1.012	506	397	3,5	66,2	1.572	60,68	39,08
Juin.....	615	146,5	550	152,1	45,7	12,5	50	57,2	1.059	490	368	4,3	63,0	1.570	58,12	39,20
Juillet.....	621	146,1	560	162,1	45,5	11,2	22	59,2	1.025	350	544	4,9	64,0	1.567	60,60	39,65
Août.....	633	148,9	545	182,1	43,6	11,3	19	60,5	1.126	338	483	3,2	58,7	1.589	56,24	39,86
Septembre.....	634	152,3	470	190,0	43,6	13,0	15	78,4	1.259	320	327	3,4	53,6	1.547	50,35	40,99
Octobre.....	626	106,1	392	203,0	43,3	13,8	17	111,5	1.243	291	246	3,4	31,4	1.485	50,17	42,19
Novembre.....	627	106,0	348	213,0	40,9	65,2	18	150,0	1.232	519	90	3,0	20,2	1.551	50,91	40,44
Décembre.....	590	88,6	278	232,9	32,6	197,3	14	211,5	1.422	267	153	4,6	23,1	1.530	41,48	38,56

2° A partir de janvier 1940.

ÉPOQUES (fin d'année ou de mois)	Encaisse or (1)	Fonds d'État et oblig. suéd. ; effets payabl. en Suède prêts et avances	Fonds d'État étr. effets payables à l'étr. solde compt. cour. à l'étranger	Actifs divers	Billets en circulation	COMPTES COURANTS				Divers Passifs	Droit d'émission total (2)	RAPPORT EN % (3)	
						de l'État	de banques commerciales	autres	Ensemble			de l'encaisse métall. aux billets en circulation	de l'encaisse métallique au droit d'émission
1940 Janvier.....	569	600	406	484	1.351	195	141	4,1	340	315	2.089	80,19	51,88
Février.....	481	745	485	532	1.349	310	54	9,3	373	474	2.146	67,88	42,68
Mars.....	382	738	505	498	1.342	138	76	8,8	223	504	1.805	54,21	41,45

Taux d'escompte { actuel : 3 % depuis le 14 décembre 1939.
précédent : 2 ½ % depuis le 1^{er} décembre 1933.

(1) Jusqu'en décembre 1939, la couverture métallique comprend l'or de la banque déposé en Suède, augmenté, à concurrence de 15 p. c. du total de la couverture métallique, de l'or déposé à l'étranger. A partir de janvier 1940, la couverture métallique est constituée par la totalité de l'or déposé en Suède et à l'étranger.

(2) Le contingent d'émission est fixé au double de l'encaisse métallique plus 350 millions de Kr. Pour établir cette limite, l'encaisse métallique est évaluée, à partir de janvier 1940, sur la base du prix courant de l'or.

(3) L'encaisse est évaluée au prix courant de l'or.

i) Banque du Japon.
Situations hebdomadaires
(en millions de yen).

DATES	ENCAISSE ET LINGOTS			Fonds spécial pour change étranger	Effets escomptés	Avances à l'État	Avances	Avances sur effets étrangers	Obligations du Trésor	Billets émis	DÉPÔTS DU GOUVERNEMENT			Autres dépôts	Tous autres engagements	Total des engagements	Rapport de l'encaisse et des lingots à l'ensemble des engagements
	Monnaies d'or et lingots	Autres	Ensemble								Compte courant	Divers	Total				
1938 Moyenne annuelle	665	41	706	(1) 300	456	2,9	30,4	30,8	1.251	1.930	278	150	428	112	132	2.602	27,1
1939 Moyenne annuelle	501	41	542	300	416	2,9	30,4	61,7	1.759	2.396	328	261	589	113	135	3.233	16,8
1938 10 décembre.	501	49	550	300	418	2,9	30,6	15	1.495	2.105	187	216	403	202	120	2.830	19,4
1939 7 janvier ..	501	46	547	300	403	2,9	30,7	22	1.845	2.318	306	251	557	148	145	3.168	17,3
4 février ..	501	36	537	300	420	2,9	30,5	25	1.619	2.246	265	295	560	85	121	3.012	17,8
4 mars	501	34	535	300	416	2,9	30,2	31	1.627	2.234	225	323	548	89	170	3.041	17,6
8 avril	501	26	527	300	407	2,9	30,6	15	1.650	2.162	323	298	621	110	137	3.030	17,4
6 mai	501	37	538	300	402	2,9	30,1	15	1.499	2.142	226	213	439	134	162	2.877	18,7
10 juin	501	39	540	300	399	2,9	30,4	29	1.475	2.060	277	230	507	180	128	2.875	18,8
15 juillet ...	501	47	548	300	397	2,9	30,6	22	1.560	2.194	331	257	588	99	113	2.994	18,3
19 août	501	46	547	300	387	2,9	30,2	29	1.497	2.244	227	285	512	84	119	2.959	18,5
9 septembre	501	49	550	300	390	2,9	30,3	58	1.630	2.284	325	286	611	81	136	3.113	17,7
7 octobre .	501	45	546	300	408	2,9	30,3	74	1.852	2.504	359	271	630	85	124	3.343	16,3
4 novembre	501	50	551	300	421	2,9	30,4	144	2.059	2.679	409	275	684	79	205	3.647	15,1
9 décembre.	501	44	545	300	382	2,9	30,4	159	2.108	2.789	388	253	641	91	129	3.650	14,9
1940 6 janvier ..	501	35	536	300	470	2,9	30,1	247	2.369	3.241	316	253	569	114	181	4.105	13,1
10 février ...	501	40	541	300	441	2,9	30,2	230	2.363	3.045	498	273	771	93	150	4.059	13,3
9 mars	501	34	535	300	477	2,9	30,—	186	2.286	2.903	540	285	825	85	159	3.972	13,5

Taux d'escompte { actuel : 3,46 %, depuis le 11 mars 1938.
précédent : 3,285 %, depuis le 7 avril 1936.

(1) Ce poste ne figure aux situations hebdomadaires que depuis le 23 juillet 1938.

III. — BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX.

SITUATION en milliers de francs suisse-or [unités de 0,29032258... gramme d'or fin (art. 5 des statuts)].

87

	Au 29 février 1940		Au 31 mars 1940	
ACTIF.				
I. Or en lingots	29.276	6,4	30.564	6,5
II. Encaisse :				
A la banque et en compte courant dans d'autres banques	22.190	4,9	34.820	7,4
III. Fonds à vue placés à intérêts	10.397	2,3	16.258	3,5
IV. Portefeuille réescomptable :				
1° Effets de commerce et acceptations de banque	64.927	14,3	93.511	19,9
2° Bons du Trésor	95.088	20,9	68.412	14,6
	160.015		161.923	
V. Fonds à terme placés à intérêts :				
A 3 mois au maximum	8.598	1,9	17.371	3,7
VI. Effets et placements divers :				
1° A 3 mois d'échéance au maximum :				
a) Bons du Trésor	53.650	11,8	44.889	9,5
b) Placements divers	59.549	13,1	65.160	13,9
2° De 3 à 6 mois d'échéance :				
a) Bons du Trésor	30.273	6,6	25.916	5,5
b) Placements divers	63.927	14,0	54.130	11,5
3° A plus de 6 mois d'échéance :				
a) Bons du Trésor	12.339	2,7	14.005	3,0
b) Placements divers	2.589	0,6	2.539	0,5
	222.327		206.639	
VII. Autres actifs	2.102	0,5	2.357	0,5
TOTAL ACTIF...	454.905	100,0	469.932	100,0

PASSIF.

I. Capital :				
Capital autorisé et émis : 200.000 actions de 2.500 francs suisses-or chacune	500.000		500.000	
Actions libérées de 25 %	125.000	27,5	125.000	26,6
II. Réserves :				
1° Fonds de réserve légale	5.117		5.117	
2° Fonds de réserve de dividendes	6.659		6.659	
3° Fonds de réserve générale	13.317		13.317	
	25.093	5,5	25.093	5,3
III. Dépôts à long terme :				
1° Dépôts au compte de Trusts des annuités	153.096	33,7	153.050	32,6
2° Dépôt du gouvernement allemand	76.548	16,8	76.625	16,3
	229.644		229.675	
IV. Dépôts à court terme et à vue (diverses monnaies) :				
1° Banques centrales pour leur compte :				
A vue	18.497	4,1	31.995	6,8
2° Banques centrales pour le compte d'autres déposants :				
A vue	1.115	0,2	1.645	0,4
3° Autres déposants :				
a) A 3 mois au maximum	723 (1)	0,2	26	0,0
b) A vue	1.113	0,2	1.114	0,2
	1.836		1.140	
V. Dépôts à court terme et à vue (or) :				
a) A 3 mois maximum	1.764	0,4	1.764	0,4
b) A vue	10.428	2,3	11.183	2,4
	12.192		12.947	
VI. Divers	41.528	9,1	42.537	9,0
TOTAL PASSIF...	454.905	100,0	469.932	100,0

NOTE. — L'or détenu en garde sous dossier pour le compte de banques centrales et les fonds détenus pour le service des emprunts internationaux dont la Banque des Règlements internationaux est le mandataire-trustee ou l'agent fiscal ne sont pas inclus dans ces situations.

(1) Y compris le dépôt du gouvernement français, Sarre — 697.

TABLE DES MATIÈRES DES STATISTIQUES COURANTES.

	Tabl.		Tabl.
STATISTIQUE DÉMOGRAPHIQUE DE LA BELGIQUE	1	II. — Indices des prix de détail et du coût de la vie	46
LE MARCHÉ DE L'ARGENT.		a) nouveaux indices des prix de détail en Belgique;	
I. — Taux d'escompte et de prêts	2	b) indices du coût de la vie en Belgique;	
II. — Taux des dépôts en banque et à la Caisse Générale d'Épargne.....	4	c) indices du coût de la vie et des prix de détail à l'étranger.	
LE MARCHÉ DES CHANGES ET DES MÉTAUX PRÉCIEUX.		III. — Prix de gros de produits industriels...	47
I. — Cours des métaux précieux à Londres..	9	IV. — Prix des produits agricoles	48
II. — Cours des changes au comptant à la Bourse de Bruxelles.....	10	V. — Indices agricoles.....	49
III. — Change à terme	11	LA PRODUCTION.	
a) change à 1 mois;		I. — Charbonnière et métallurgie.....	55
b) change à 3 mois.		II. — Productions diverses	56
LE MARCHÉ DES CAPITAUX.		III. — La construction	57
I. — Cours comparés de quelques fonds publics	14	IV. — L'électricité	58
II. — Indice de la Bourse de Bruxelles	15	V. — Le gaz	59
III. — Cours, rendements et indices des principaux types d'obligations	16	LA CONSOMMATION.	
IV. — Émissions de capitaux en Belgique et au Congo belge	17	I. — Indices des ventes à la consommation.	65
a) tableau rétrospectif;		II. — Le tabac.....	66
b) détail des émissions;		III. — Les abatages	67
c) groupement par importance du capital.		LES TRANSPORTS.	
V. — Emprunts des pouvoirs publics.....	18	I. — Société nationale des Chemins de fer belges	70
VI. — Opérations bancaires Crédit Communal.	19	a) recettes et dépenses d'exploitation;	
VII. — Inscriptions hypothécaires	20	b) wagons fournis à l'industrie;	
LES FINANCES PUBLIQUES.		c) trafic :	
I. — Rendement des impôts	25	1° trafic général;	
II. — Situation de la Dette publique	26	2° grosses marchandises :	
III. — Situation du Fonds d'Amortissement de la Dette publique	27	A) ensemble du trafic;	
LES REVENUS ET L'ÉPARGNE.		B) service interne belge.	
I. — Rendement des sociétés anonymes belges	30	II. — Les ports	71
a) détail par industries;		a) Anvers;	
b) tableau rétrospectif.		b) Gand;	
II. — Caisse Générale d'Épargne et de Retraite	31	c) Bruges et Zeebrugge;	
a) dépôts sur livrets particuliers à la Caisse d'Épargne;		d) Grand-Bruxelles;	
b) versements inscrits aux comptes des affiliés à la Caisse de Retraite.		e) Ostende.	
III. — Indice trimestriel des salaires	32	LE COMMERCE EXTÉRIEUR.	
LE MOUVEMENT DES AFFAIRES.		I. — Classification adoptée par la Convention de Bruxelles.....	75
I. — Chambres de compensation	35	II. — Classification d'après le degré d'achèvement des produits	76
II. — Chèques postaux.....	36	LE CHOMAGE.	
III. — Demandes en autorisation d'établissements classés.....	37	I. — Tableau général	80
IV. — Effets impayés	38	II. — Tableau par provinces	81
V. — Faillites et homologations de concordats.	39	STATISTIQUES BANCAIRES.	
LES PRIX.		I. — Belgique et Congo belge.....	85
I. — Indices des prix de gros	45	a) Banque Nationale de Belgique;	
a) en Belgique;		b) Banque du Congo belge;	
b) à l'étranger.		c) Situations trimestrielles des banques belges, publiées par la Banque Nationale de Belgique.	
		II. — Banques d'émission étrangères.....	86
		a) Taux d'escompte;	
		b) Situations Banque de France;	
		c) » Bank of England;	
		d) » Nederlandsche Bank;	
		e) » Banque Nat. Suisse;	
		f) » Reichsbank;	
		g) » Federal Reserve Banks;	
		h) » Sveriges Riksbank;	
		i) » Banque du Japon.	
		III. — Banque des Règlements Internationaux.	87

Prix de l'abonnement annuel : Belgique, 100 francs.
Etranger, 120 francs.

Prix du numéro ordinaire : Belgique, 7,50 francs.
Etranger, 9 francs.

Prix du numéro spécial consacré à l'examen de la situation économique du pays
pendant l'année antérieure : Belgique, 20 francs.
Etranger, 25 francs.

Virement au compte chèques postaux n° 500 de la Banque Nationale de
Belgique.

Les abonnés voudront bien nous signaler s'ils désirent recevoir l'édition
française ou flamande.
